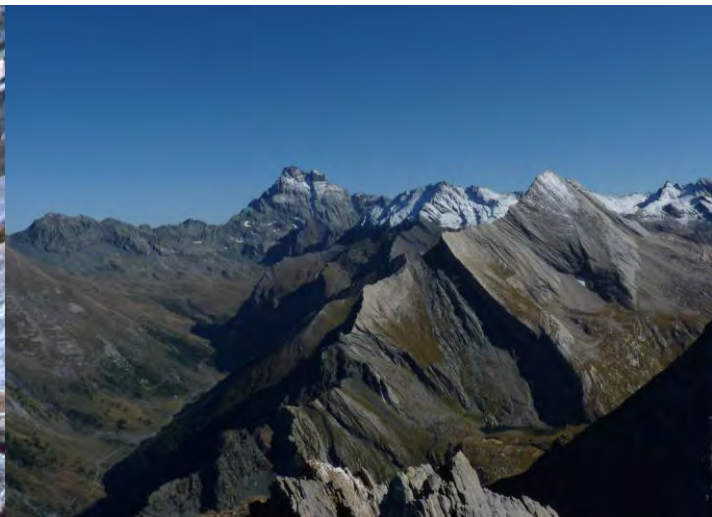
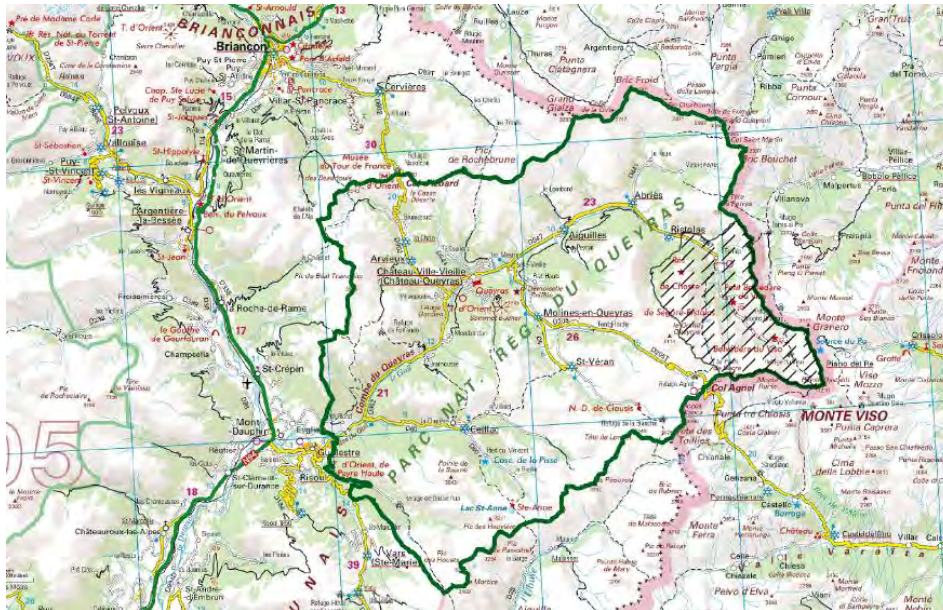




DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000  
**“FR9312019” « ZPS DE LA VALLEE DU HAUT-GUIL »**  
 DIRECTIVE “OISEAUX”

**DOCUMENT PROVISOIRE - Fiches espèces « Avril 2010 »**

**Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation**



Avril 2010, Parc naturel régional du Queyras



---

Maître d'ouvrage

Ministère en charge de l'environnement – DIREN PACA

---

---

Financements Union européenne : FEADER

Les moyens mis en œuvre par l'Etat (DDAF-DREAL) pour la rédaction de ce document relèvent:

- de crédits du ministère en charge de l'Ecologie
- ou de crédits interministériels
- et/ou de crédits de l'Union Européenne (FEADER)

---

Opérateur N2000

Structure : Parc naturel régional du Queyras

Chargés de mission: Anne Goussot, Jean-Baptiste Portier

---

Rédaction des Fiches espèces

Rédaction: Jean-Baptiste Portier

Cartographie: Parc naturel régional du Queyras, Samuel Volet, Jean-Baptiste Portier

Contributions (données): ECODIR-CRAVE

Contributions (données): Michel Blanchet - Attaché scientifique du Parc naturel régional du Queyras,

Roger Garcin – Chercheur – Bagueur formateur – Collaborateur scientifique du Centre de Recherche pour le Baguage des Populations d'oiseaux – Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

---

Cartographies

Auteur: Parc naturel régional du Queyras, Samuel Volet

---

---

Crédits photographiques

Chevalier guignette, Merle à plastron et Niverolle alpine: Samuel Michel, NLD

Huppe fasciée, Tichodrome échelette: Gérard Schmitt, NLD.

Lagopède alpin, Chevêchette d'Europe, Vue sur le Viso, Cassenoix moucheté, Cincle

Plongeur : Jean-Baptiste Portier NLD

---

Références à utiliser

## SOMMAIRE

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Aigle royal .....           | 3   |
| Alouette lulu .....         | 11  |
| Bondrée apivore .....       | 16  |
| Bruant ortolan.....         | 22  |
| Chevêchette d'Europe .....  | 28  |
| Chouette de Tengmalm .....  | 34  |
| Circaète Jean-le-Blanc..... | 40  |
| Crave à bec rouge .....     | 45  |
| Faucon pèlerin .....        | 50  |
| Grand-duc d'Europe.....     | 56  |
| Gypaète barbu .....         | 60  |
| Lagopède alpin .....        | 65  |
| Perdrix bartavelle .....    | 75  |
| Pic noir .....              | 82  |
| Pie-grièche écorcheur ..... | 88  |
| Tétras-lyre .....           | 94  |
| Autour des palombes .....   | 105 |
| Bécasse des bois .....      | 110 |
| Caille des blés.....        | 114 |
| Cassenoix moucheté .....    | 119 |
| Chevalier guignette .....   | 124 |
| Cincle plongeur .....       | 129 |
| Grive draine .....          | 134 |
| Huppe fasciée .....         | 139 |
| Merle à plastron.....       | 144 |
| Moineau soulcie .....       | 149 |
| Monticole de roche.....     | 154 |
| Niverolle alpine .....      | 159 |
| Pouillot fitis .....        | 164 |
| Sizerin flammé .....        | 168 |
| Tarin des aulnes.....       | 173 |
| Tichodrome échelette .....  | 177 |

| A091                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | AQUILA CHRYSAETOS<br>AIGLE ROYAL                                      |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Classe des Oiseaux, Ordre des Falconiformes, Famille des Accipitridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | MOYEN                                                                 |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                       |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                       | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Annexe 1                                                              | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 2                                                              | Europe                  | Rare                                               |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 2                                                              | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Annexe 2                                                              | Région                  | Vulnérable                                         |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | PN                                                                    |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                     |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                     |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes du Queyras, même si il y a encore 50 ans il était souvent tiré par les chasseurs, volontairement ou non, et déniché. A cette époque, il était l'objet de craintes particulières voire de légendes, puisque la plupart des personnes voyaient en lui un prédateur d'agneaux et un voleur d'enfants.</p> <p>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. La densité en Aigle royal ne peut pas être plus importante dans la ZPS. Le couple présent s'y reproduit presque toutes les années. Il s'agit donc d'une population "source" qui permet l'approvisionnement d'autres secteurs.</p> <p>Au sein de la ZPS, le risque de dérangement au nid et de dénichage est, en théorie, inexistant puisque un arrêté communal interdit l'approche d'une aire de ce rapace en période de reproduction à moins de 100 mètres. Le tir illégal ne pourra jamais être aboli mais il est devenu très faible au cours des dernières décennies dans le Haut-Dauphiné (Parc national des Ecrins, CRAVE, 1999). Les collisions par câbles et les électrocutions pourraient être évitées en répertoriant et signalant les aménagements qui les causent ou peuvent les causer. L'empoisonnement à long terme engendré par la bioaccumulation de substances nocives par la nourriture doit être surveillé notamment en ce qui concerne le traitement du bétail.</p> |                                                                       |                         |                                                    |

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

L'Aigle royal est un grand rapace d'environ 75-90 cm de hauteur, de 200-230 cm d'envergure et d'un poids allant de 3 à 6 kg. Son plumage est beige, brun pour les adultes et noir avec des parties blanches sous les ailes et la queue chez les jeunes. Les ailes sont longues et digitées à leurs extrémités. En vol plané, un des critères de détermination de l'espèce est que les ailes paraissent plus étroites à proximité du corps. La queue est longue et large. Le seul dimorphisme sexuel qui existe pour cette espèce est la différence de taille entre la femelle, plus grande, et le mâle, plus petit.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction débute en février (parades) et se termine en août par l'envol de un à deux jeunes généralement (sur le site 0,44 jeune/an). Le nid de ce rapace, nommé "aire", est souvent situé dans des falaises rocheuses (c'est le cas dans le site), sous un surplomb, et est constitué d'un grand nombre de branches, d'herbe et tapissé de mousses. Les adultes le rechargent régulièrement d'année en année. Le volume qu'il occupe est alors impressionnant (près de 2 m de haut). La ZPS comprend quatre aires. Certaines sont plus souvent utilisées que d'autres.
- **Régime alimentaire** : Dans la ZPS, ses proies principales sont : la Marmotte des Alpes (l'été), le Lièvre brun, le Lièvre variable et quelques galliformes (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle et Tétraz-lyre). L'hiver, l'Aigle royal charogne, surtout des ongulés sauvages ou domestiques. Il lui arrive d'attaquer des renards ou des martres.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 1 voire 2 aiglons. La mortalité des jeunes individus est très forte lors de l'hiver qui suit leur naissance. Cependant, ce faible taux de reproduction et cette forte mortalité est enrayée par la longévité de l'animal (une vingtaine d'année) et par sa grande capacité de dispersion. A ce titre, le baguage a permis de connaître les distances parcourues par certains oiseaux. Il s'agit souvent de jeunes individus. Par exemple, un jeune aigle bagué dans l'Oberland bernois fut retrouvé en France, dans le département du Vaucluse, soit à 350 km au sud-ouest de son point de départ. Un autre aigle bagué en Finlande fut retrouvé en union soviétique, quatre mois plus tard, après avoir parcouru 1400 km vers le sud à partir de son aire de naissance. Les spécialistes n'hésitent pas à employer le terme "migrations" pour évoquer ce type de déplacements.
- **Longévité** : Une vingtaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction.

**Caractères écologiques**

- Sites de nidification : Le nid de ce rapace, nommé "aire", est souvent situé dans des falaises rocheuses sous un surplomb. C'est le cas dans le site. Les quatre zones d'aires connues sur le site sont situées en rive gauche du Guil.
- Sites d'alimentation : Cette espèce chasse surtout dans les milieux ouverts des étages subalpin et alpin, généralement au dessus de son aire (surtout lors de la période de reproduction) afin de faciliter le transport de ses proies vers le nid. Il lui arrive cependant de chasser dans des milieux plus fermés et plus bas en altitude.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans tout le périmètre de la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : L'Aigle royal est un prédateur qui constitue le sommet de la chaîne alimentaire. A l'âge adulte il n'est pas prédaté. En revanche, l'aiglon au nid peut être victime du dérangement du Grand corbeau. Les œufs attirent parfois l'attention des martres mais les cas de consommation restent rares.
- Densité : La densité de couple d'Aigles royaux dans le département des Hautes-Alpes est de 0.01 couple/km<sup>2</sup>. Cette densité est estimée à 0,0006 couples/km<sup>2</sup> en France. La densité maximale connue en Europe est de 1 couple/45 km<sup>2</sup> en Ecosse.

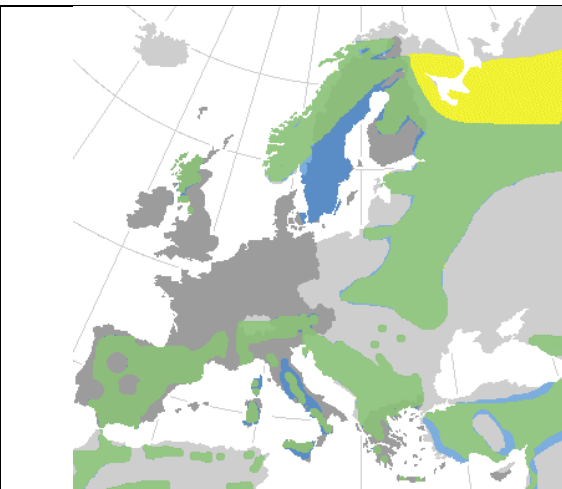
**Nombre de couple territoriaux et densité d'Aigles royaux dans différentes échelles spatiales**

| Massif                  | Nb couples territoriaux | Territoire correspondant à un couple (en km <sup>2</sup> ) |
|-------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| Queyras                 | 6                       | 100 km <sup>2</sup>                                        |
| Ecrins                  | 45                      | 60 km <sup>2</sup>                                         |
| Mercantour              | 24                      | 50 km <sup>2</sup>                                         |
| Vanoise                 | 23                      | 70 km <sup>2</sup>                                         |
| Grisons                 | 35                      | 50 km <sup>2</sup>                                         |
| Piémont                 | 36                      | 70 km <sup>2</sup>                                         |
| Ecosse                  | 400                     | 45 km <sup>2</sup>                                         |
| Savoie                  | 45                      | 139 km <sup>2</sup>                                        |
| Haute Savoie            | 37                      | 119 km <sup>2</sup>                                        |
| Isère                   | 34                      | 218 km <sup>2</sup>                                        |
| Hautes-Alpes            | 60                      | 93 km <sup>2</sup>                                         |
| Alpes de Haute Provence | 42                      | 164 km <sup>2</sup>                                        |

**Source: Samuel Michel (CRAVE)**

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : L'Aigle royal occupe la plupart des pays situés au Nord du Tropique des Cancres hormis le Groenland. Il appartient à la catégorie faunistique holarctique.
- En France : Sa répartition en France couvre le massif alpin, les Pyrénées, le Massif Central, la bordure méditerranéenne, le Languedoc-Roussillon et la Corse.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'Aigle royal est particulièrement bien représenté dans les massifs montagneux des Alpes du Sud mais il est présent jusqu'en bordure de la mer Méditerranée dans les Alpes-Maritimes et le Var (Massif des Maures).



En vert : sédentaire (et nicheur)  
 En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
 En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française (2002) : 420 couples
  - Population de PACA : La population totale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 177 couples. 67 couples sont connus dans le seul département des Hautes-Alpes.

**Nombre de couples territoriaux  
par pays européen**

| Pays          | Nb couples territoriaux |
|---------------|-------------------------|
| Albanie       | 40-50                   |
| Autriche      | 60-70                   |
| Bulgarie      | 100-150                 |
| Ecosse        | 400-425                 |
| Espagne       | 848-938                 |
| Finlande      | 150-250                 |
| <b>France</b> | <b>280-300</b>          |
| Grèce         | 150-200                 |
| Italie        | 310-390                 |
| Norvège       | 450-500                 |
| Pologne       | 15-20                   |
| Portugal      | 4                       |
| Allemagne     | 30-50                   |
| Roumanie      | 28-30                   |
| Suède         | 400-400                 |
| Suisse        | 300-310                 |
| Slovaquie     | 70                      |
| Russie        | 250                     |

**Source: Samuel Michel (CRAVE)**

En France, c'est seulement dans les années 70 que l'espèce, ainsi que tous les rapaces, ont été protégés. Avant cette date la chasse et le désaïrage étaient régulièrement pratiqués. C'est pourquoi l'Aigle royal n'était présent que dans des contrées inhospitalières pour les hommes, les montagnes surtout. Depuis, les effectifs sont à la hausse et l'espèce a reconquis d'abord les secteurs de moyenne montagne puis les reliefs accidentés proches de la Méditerranée. Désormais, on peut s'attendre à une stabilisation des effectifs de cette espèce puisque la plupart des habitats favorables en France sont à nouveau occupés.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le braconnage
  - L'électrocution
  - Le dérangement des sites de nidification
  - La perte de la biodiversité et donc du nombre de proies potentielles
  - La disparition des habitats favorables à l'espèce

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes du Queyras, même si il y a encore 50 ans il était souvent tiré par les chasseurs, volontairement ou non et déniché. A cette époque il était l'objet de craintes particulières voire de légendes puisque la plupart des personnes voyaient en lui un prédateur d'agneau et un voleur d'enfant.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Ce rapace survole régulièrement la totalité de la ZPS lors de son activité chasse. Il a été régulièrement contacté depuis 1980 par le CRAVE. Quatre zones d'aires de nidification sont connues dans le site. Elles se situent en rive gauche du Guil au dessus du Pré Michel, de La Roche Ecroulée et entre L'Echalp et La Roche Ecroulée.
- Statut : Nicheur certain. Il peut toutefois nicher aux abords immédiats de la ZPS selon les années.
- Effectif : Seul un couple d'aigle occupe la ZPS même si le domaine vital de ce couple dépasse largement le périmètre de ce site Natura 2000. De manière plus globale, le Parc naturel régional du Queyras, d'une superficie d'environ 60 000 ha, est occupé par six couples d'Aigle royal. La densité sur ce territoire approche donc 1 couple/10 000 ha ce qui correspond à une des densités les plus élevées connues en France. Cette densité semble corrélée à l'importance des populations de marmottes et à la richesse en ongulés sauvages fournissant beaucoup de carcasses en hiver.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national. Rappelons que 67 couples sont connus dans le département des Hautes-Alpes.
- Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique stable.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent. La population est actuellement dans un dynamique stable et se reproduit quasiment toutes les années.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (zones ouvertes pour son alimentation, zones rupestres pour sa reproduction) sont très présents dans la ZPS et la dynamique de la végétation aux altitudes considérées ne semble pas être problématique pour la fermeture des milieux, même si le pastoralisme disparaît à l'avenir.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. La densité en Aigle royal ne peut pas être plus importante dans la ZPS. La reproduction dans ou à proximité du site est régulière. Il s'agit donc d'une population "source" qui permet l'approvisionnement d'autres secteurs.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La grande richesse en Marmotte et en ongulés sauvages sur le site permet à l'espèce de se nourrir tout au long de l'année. Les ongulés décédés constituent une bonne part de l'alimentation de ce prédateur en période de disette.
- Facteurs défavorables : L'utilisation de xénobiotiques, le dérangement au nid et les risques de collisions et d'électrocution seraient les principaux facteurs défavorables pour cette espèce. Il est nécessaire de surveiller l'évolution des populations de marmotte. Apparemment, les chiens utilisés par les bergers pour la garde et la protection des troupeaux attaquent régulièrement ce rongeur. Or, le nombre de chiens utilisés dans le cadre du pastoralisme a augmenté d'une manière générale ces dernières années notamment en raison du retour du loup. Les difficultés d'éducation des chiens de protection font augmenter la prédation de la marmotte.

**Mesures de protection actuelles**

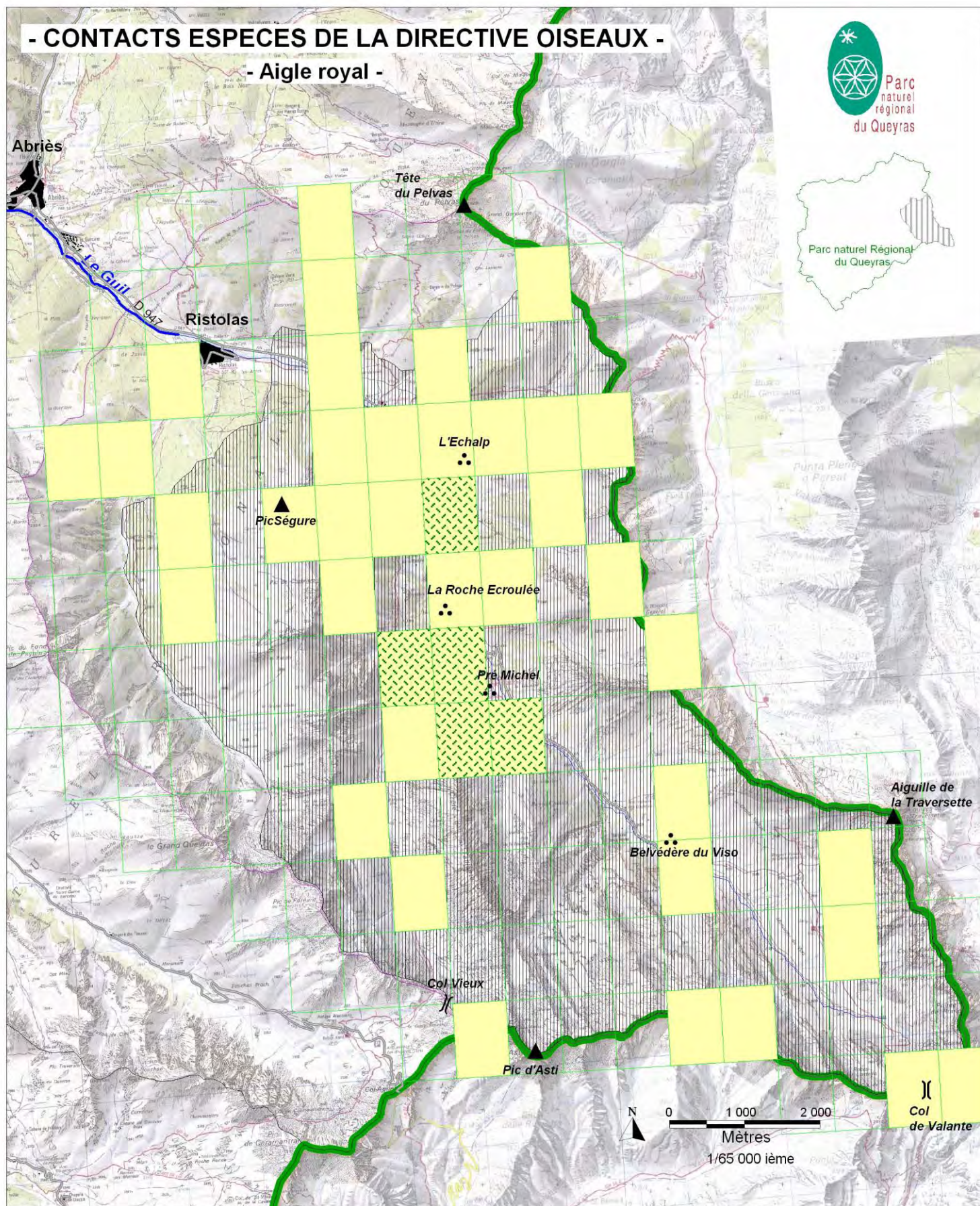
L'espèce est protégée au niveau national et un arrêté municipal interdit l'approche d'une aire occupée à moins de 100 mètres en période de reproduction.

| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts des étages subalpins supérieurs (en conservant un pastoralisme extensif).</li> <li>○ la présence de troupeaux facilitant l'accès à la nourriture (carcasses)</li> <li>○ la veille environnementale contre les risques d'empoisonnements indirects (braconnage des grands prédateurs)</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid (dans les falaises notamment) dû aux activités de pleine nature (escalade, via ferrata, observation, chasse photographique)</li> <li>○ le risque d'empoisonnement (traitement antiparasitaire du bétail et braconnage des grands prédateurs)</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les traitements antiparasitaires du bétail ;</li> <li>○ les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques.</li> </ul> |
| <p><b>Recommandations générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintien de zones ouvertes (en conservant un pastoralisme extensif)</li> <li>○ Assurer le respect de l'interdiction d'approche de l'aire occupée en période de reproduction</li> <li>○ Adapter les traitements antiparasitaires du bétail</li> <li>○ Mettre à profit les moyens dédiés à la Réserve Naturelle Nationale</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ A1, A2, B1, C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> </ul> </li> <li>○ Mesures de nature réglementaire <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Respect de l'arrêté municipal interdisant l'approche d'une aire occupée</li> <li>➢ Observation ciblée</li> </ul> </li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Communication et sensibilisation</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre d'aires ravitaillées par an</li> <li>○ Nombre d'aiglons à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature (escalade, vol à voile, planeurs, photographes naturalistes)</li> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> <li>○ Offices de tourisme</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> <li>○ Ménatory G., 1989. L'Aigle royal. Série "comment vivent-ils?". Atlas Visuel Payot Lausanne.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet :</u></li> <li>○ <u>Personnes ressources :</u></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

- Samuel Michel (CRAVE)

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Aigle royal -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

- Entre 1980 et 2008 - sans stratégie d'échantillonnage -
- Zones d'aires de nidification connues sur le site

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



| A246                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | LULLULA ARBOREA<br>ALOUETTE LULU                                   |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Alaudidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | FORT                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Annexe 1                                                           | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 3                                                           | Europe                  | vulnérable                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                  | France                  | A surveiller                                       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                  | Région                  | ?                                                  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | PN                                                                 |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                  |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est en forte régression en Europe de l'Ouest depuis les années 1950. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, le passé de cette espèce est inconnu mais dès 1997, le Parc naturel régional du Queyras l'a contactée.</p> <p>La présence faible et atypique de cette espèce dans cette ZPS en région biogéographique alpine témoigne de la richesse du site, de sa très grande diversité et de la qualité relativement bonne des milieux ouverts et semi-ouverts.</p> <p>Globalement, cette espèce est menacée par la disparition et la modification des habitats dues notamment à l'agriculture intensive, à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements.</p> <p>Au sein de la ZPS, ces risques sont présents puisque l'évolution des activités agricoles au cours des dernières décennies tend à la disparition des agriculteurs et à l'intensification de l'activité par ceux qui demeurent. La fauche et le pâturage précoces (fin juin-début juillet) dérangent cette espèce dans sa pleine période de nidification.</p> <p>Cet oiseau étant un bon indicateur de la qualité des milieux ouverts et semi-ouverts de la ZPS, il serait intéressant de mettre en valeur le suivi sur les oiseaux prairiaux réalisé depuis quelques années par le Parc naturel régional du Queyras pour valoriser le maintien des bonnes pratiques agricoles.</p> |                                                                    |                         |                                                    |

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

L'Alouette lulu est une petite alouette de 15 cm de long environ. Elle ressemble à l'Alouette des champs, mais est de taille plus réduite. Le plumage est brun, beige et blanc avec des tâches noirâtres et blanches sur le bord antérieur des ailes. La couleur de la tête présente une tâche sombre aux oreilles et une bande claire (sourcil) qui se prolonge jusqu'à la nuque. A cet endroit, de petites plumes duveteuses forment une huppe dressée. La partie inférieure du corps présente une bande pectorale formée de longues stries sombres qui s'étendent aux flancs. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel pour cette espèce.

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est un migrateur partiel c'est-à-dire que seules les populations nichant dans les contrées les plus froides migrent au sud de l'Europe. Dans la ZPS, cette espèce n'hiverné pas et revient en avril pour nicher.
- Reproduction : La période de reproduction peut débuter dès mars quand les conditions sont bonnes et se termine en juillet-août. Dans le site, celle-ci ne débute qu'en avril. Cette espèce peut effectuer deux pontes de 3 ou 4 œufs. Elle niche au sol dans une cuvette à l'abri d'une plante ou d'un jeune arbuste. La femelle assure toute seule la couvaison.
- Régime alimentaire : L'alimentation de l'Alouette lulu est très éclectique. Insectivore pendant la période de reproduction, elle consomme également des graines et des semences durant les mauvaises saisons (automne et hiver).
- Phénologie : cette espèce est migratrice dans la ZPS
- Capacités de reproduction et de dispersion: Cette espèce peut se reproduire plusieurs fois par an et donne naissance à 3 ou 4 jeunes à chaque ponte. Sur le site il est fort probable qu'elle n'effectue qu'une seule ponte par an. Ses capacités de dispersion sont particulièrement importantes en ce qui concerne la ZPS de la vallée du Haut-Guil puisqu'elle migre.
- Longévité: Inconnue

[illegible]

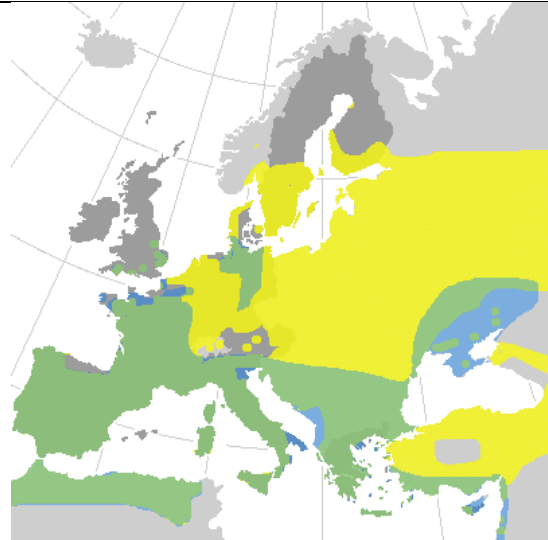
Rouge : reproduction dans le site

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cette espèce niche au sol à l'abri d'une plante ou d'un arbuste dans les habitats ouverts secs comme les prairies de fauches, les landes et les boisements clairs de conifères.
- Sites d'alimentation : Cette espèce se nourrit principalement au sol et y cherche graines, semences et insectes.
- Sites d'hivernage : Elle est absente de la ZPS de la vallée du Haut-Guil en hiver. Globalement les zones d'hivernage des populations alpines semblent se situer entre la vallée du Rhône, la Basse Provence et le Languedoc-Roussillon.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : La nidification au sol que réalise l'Alouette lulu ne la prémunie pas des prédateurs du Renard, de la Martre, de la Fouine et même de mustélidés plus petits : Hermiones et Belette.
- Densité : 6 à 10 couples nichent dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : L'Alouette lulu niche en Europe orientale du Danube jusqu'à l'Oural, en Asie mineure et au sud de la Scandinavie. On la retrouve également en Afrique du Nord où elle y est sédentaire. Elle est dite espèce européenne et européoturkmène.
- En France : Sa répartition en France couvre la totalité de la Métropole mais les populations de l'Est sont migratrices.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'Alouette lulu est présente dans le sud de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur toute l'année dans les milieux ouverts et semi-ouverts qui lui permettent de se nourrir et de nicher. Les parties montagneuses de cette région ne sont occupées qu'au cours de la période estivale.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
 En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
 En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : inconnue
  - Population de PACA : inconnue. Les données STOC-EPS régionales indiquent une nette progression.

L'estimation du nombre d'individus ou de couples d'Alouette lulu présents dans des espaces aussi grands que la France ou la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est difficile. Cette estimation est d'autant plus compliquée que l'espèce est migratrice partielle. Cependant, au niveau national cette espèce semble présenter des densités assez fluctuantes d'une année à l'autre.

- Principales menaces à l'échelon global : Cette espèce est aujourd'hui menacée par la disparition et la modification des habitats dues notamment à l'agriculture intensive, à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements.

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau est en forte régression en Europe de l'Ouest depuis les années 1950. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, le passé de cette espèce est inconnu mais dès 1997, le Parc naturel régional du Queyras l'a contactée.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Aucun contact de l'espèce n'a été géoréférencé par le CRAVE et ECODIR dans la ZPS. On ne s'avance guère en estimant que celle-ci se retrouve en limite d'aire de répartition altitudinale dans le site. Elle doit certainement être inféodée aux prairies de fauche des fonds de vallées.
- Statut : Nicheur certain. La ZPS peut constituer une zone de halte migratoire pour les individus provenant des régions plus septentrionales.
- Effectif : La population nicheuse de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est estimée entre 6 et 10 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS est non significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (zones ouvertes à semi-ouvertes pour son alimentation et sa reproduction) sont présents dans la ZPS. La disparition des activités agricoles entraîneraient la fermeture des milieux, ce qui serait préjudiciable pour cette espèce. Paradoxalement, une agriculture en intensification dérange fortement l'espèce notamment lors de la période de reproduction. L'intensification du pastoralisme ovin et le pâturage précoce sont particulièrement à éviter.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

La présence faible et atypique de cette espèce dans cette ZPS en région biogéographique alpine témoigne de la richesse du site, de sa très grande diversité et de la qualité relativement bonne des milieux ouverts et semi-ouverts.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : Le passé des activités agricoles (ouverture des milieux, agriculture extensive) et le maintien partiel des traditions contribuent à la suvegarde de l'espèce sur le site.
- Facteurs défavorables :
  - L'abandon de certaines prairies de fauche
  - Le pâturage ovin précoce

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agricoles)
- les pratiques traditionnelles de fauche et de pâture

**Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- le dérangement au nid
- le pâturage ovin précoce sur les zones sensibles

**Adapter :**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| les pratiques d'activités agricoles et de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Recommandations générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintien de zones ouvertes (en conservant les activités agricoles)</li> <li>○ Surveiller la fermeture des milieux</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle: MAE Prairies de fauche; Valoriser la bonne pratique par l'intermédiaire de la communication auprès de l'acteur et du grand public</li> <li>➤ <b>A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2</b> (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières):</li> </ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature</li> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| A072                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | PERNIS APIVORUS<br>BONDREE APIVORE                                    |                         |                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Classe des Oiseaux, Ordre des Falconiformes, Famille des Accipitridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | FAIBLE                                                                |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                       |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                       | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 1                                                              | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Annexe 2                                                              | Europe                  | ?                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 2                                                              | France                  | ?                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Annexe 2                                                              | Région                  | ?                                                  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | PN                                                                    |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -                                                                     |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                     |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                       |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau a toujours survolé le Queyras lors des migrations massives mais c'est lors des mouvements postnuptiaux, courant août, que son observation est la plus aisée. En effet, à cette époque de l'année, les rassemblements de cette espèce en grand nombre dans les mêmes ascendances sont caractéristiques. Sa nidification dans la ZPS reste moins connue. L'espèce présente peu d'intérêt (enjeu faible) pour le site puisqu'elle fait partie de la catégorie avifaunistique européenne et européo-turkmène. En complément de la présence d'espèces à affinités écologiques différentes (milieux fermés, milieux humides, milieux alpins...), le statut de nicheur de la Bondrée apivore prouve la richesse et la mosaïque de milieux dans la ZPS.</p> <p>Au sein de la ZPS, les risques pesant sur cette espèce ou sur son habitat sont faibles. Le maintien de l'activité agro-pastorale extensive semble être d'une importance majeure pour ce rapace.</p> |                                                                       |                         |                                                    |

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

La Bondrée apivore est un rapace de taille moyenne: 50-60 cm de long, 140-150 cm d'envergure. Le plumage est de couleur variable beige ou brun-roux, strié de noir. La tête est grise, plutôt étroite. La queue, longue et mince, possède trois barres espacées et sombres. Les ailes sont longues et puissantes. Le dessous des ailes, strié en blanc et brun foncé, est caractéristique. Les barres horizontales sur les rémiges et les caudales sont un bon critère d'identification de cette espèce. En vol, les extrémités foncées des primaires et la queue barrée sont très nettes. Comme beaucoup de rapaces, la femelle est plus grande que le mâle.

L'espèce présente peu d'intérêt pour le site puisqu'elle fait partie de la catégorie avifaunistique européenne et européo-turkmène. En complément de la présence d'espèce à affinité écologiques différentes (milieux fermés, milieux humides milieux alpins...), le statut de nicheur de la Bondrée apivore prouve tout de même une bonne diversité de milieux.

Au sein de la ZPS, les risques pesant sur cette espèce ou sur son habitat sont faibles. Le maintien de l'activité agro-pastorale extensive semble être d'une importance majeure pour ce rapace.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Migrateur, la Bondrée est un rapace qui revient sur le site en mai.
- **Reproduction** : La période de reproduction débute dès l'arrivée sur le site. Le nid de la Bondrée apivore est construit par les deux adultes au même endroit que l'année précédente ou près de leur site habituel. Le nid est situé très haut dans un arbre sur une branche latérale. Il est fait de rameaux frais portant encore des feuilles. La femelle dépose 1 à 3 oeufs blancs tachetés de brun, à deux jours d'intervalles. L'incubation démarre avec le premier oeuf déposé et dure environ 33 à 35 jours, partagée entre les deux parents. Les poussins sont nidicoles et restent au nid pendant 33 à 45 jours, et ils sont nourris par les deux parents. Ils deviennent indépendants au bout d'environ 55 jours.
- **Régime alimentaire** : Le régime alimentaire de cette espèce est très spécialisé. En effet, la Bondrée apivore, comme son nom l'indique, consomme exclusivement des larves de guêpes et d'abeilles qu'elle recherche en creusant profondément le sol. Au printemps, lorsque les couvains ne sont pas encore développés, cet oiseau se nourrit de rongeurs, d'œufs, d'amphibiens et de reptiles.
- **Phénologie** : cette espèce est migratrice. Elle hiverne en Afrique tropicale.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 1 voire 3 jeunes. Les adultes semblent fidèles au site de reproduction.
- **Longévité** : Une trentaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction sur le site.

## Caractères écologiques

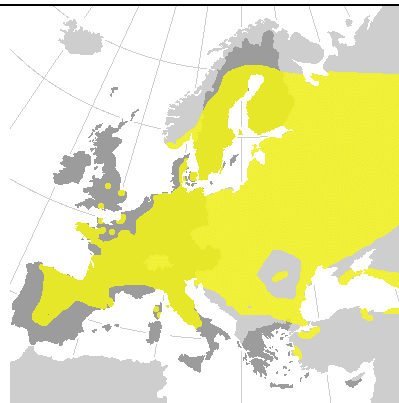
- Sites de nidification : Le nid de la Bondrée apivore est construit par les deux adultes au même endroit que l'année précédente ou près de leur site habituel. Le nid est situé très haut dans un arbre sur une branche latérale. Il est fait de rameaux frais portant encore des feuilles.
- Sites d'alimentation : Lors de la reproduction, la Bondrée apivore occupe des terrains découverts et se nourrit dans la proximité des forêts où elle construit le nid. Elle fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées

par l'homme. La recherche essentielle de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée.

- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne en Afrique Tropicale.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : La spécialisation alimentaire de ce rapace le met à l'écart d'une compétition alimentaire préjudiciable.
- Densité : Seul un couple de Bondrée apivore occupe la ZPS.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : La Bondrée apivore occupe la plupart des pays du continent africain, une grande partie de l'Europe (le sud) et la majorité de l'Asie au dessus de la Chine et de la Mongolie. Cette espèce appartient à la catégorie faunistique européenne et européo-turkmène.
- En France : Sa répartition occupe la totalité de la métropole hormis le midi provençal et le Nord-Ouest.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cette espèce est présente surtout dans le Nord de cette région.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : inconnue
  - Population de PACA : inconnue mais évolution favorable. Entre 148 et 209 couples nicheurs sont répertoriés en Provence.

L'espèce est encore tirée illégalement dans le sud de l'Europe lors des migrations. Lorsque les tirs sont nombreux, ils produisent un déclin des populations. Toutefois, à plus ou moins long terme, les effectifs de Bondrée apivore semblent stables.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le braconnage lors des migrations.
  - La chasse photographique et l'observation dérangeante
  - La fermeture des milieux peut également, localement poser des problèmes pour cette espèce.

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cet oiseau a toujours survolé le Queyras lors des migrations massives mais c'est lors des mouvements postnuptiaux, courant août, que son observation est la plus aisée. En effet, à cette époque de l'année, les rassemblements de cette espèce en grand nombre dans les mêmes ascendances sont caractéristiques. Sa nidification dans la ZPS reste moins connue.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : D'après la carte récapitulant les contacts de l'espèce réalisés dans des mailles de 1 centigrade, on s'aperçoit que 7/9 mailles sont transfrontalières où se situent à proximité immédiate de l'Italie. Cette observation permet de souligner le rôle important que joue la frontière franco-italienne pour la migration post nuptiale de cet oiseau, puisque la plupart des contacts ont été faits fin été-début automne (août-septembre). Notons ici que le Val Pellice, voisin de la ZPS possède une orientation fortement marquée Nord-Sud. Il est fort probable que la

bondrée ne soit pas le seul oiseau migrateur à profiter de cette particularité.

- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 couple.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS est non significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (zones ouvertes pour son alimentation, zones forestières pour sa reproduction) sont très présents dans la ZPS et la dynamique de la végétation aux altitudes considérées ne semble pas être problématique pour la fermeture des milieux, même si le pastoralisme disparaît à l'avenir.

#### **Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente peu d'intérêt pour le site puisqu'elle fait partie de la catégorie avifaunistique européenne et européen-turkmène. En complément de la présence d'espèce à affinités écologiques différentes (milieux fermés, milieux humides milieux alpins...), le statut de nicheur de la Bondrée apivore prouve la richesse et la mosaïque de milieux dans la ZPS.

#### **Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

#### **Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : L'influence méditerranéenne
- Facteurs défavorables : L'altitude

#### **Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

#### **GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

##### **Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

###### **Favoriser :**

- la qualité des milieux ouverts
- la conservation des aires du point de vue de la gestion forestière
- la veille environnementale

###### **Limiter :**

- le dérangement au nid (observation et chasse photographique notamment)

##### **Recommandations générales**

- Voir ci-dessus
- Mettre à profit les moyens dédiés à la Réserve Naturelle Nationale

##### **Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle: cartographie des aires, marquage des arbres porteurs et signalement à l'autorité forestière; Maintien d'une agriculture raisonnée garante de la biodiversité des milieux ouverts (MAE)
- A1, A2, B1, B2, B3, C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières): Développement de la veille environnementale

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de jeunes à l'envol

**Principaux acteurs concernés**

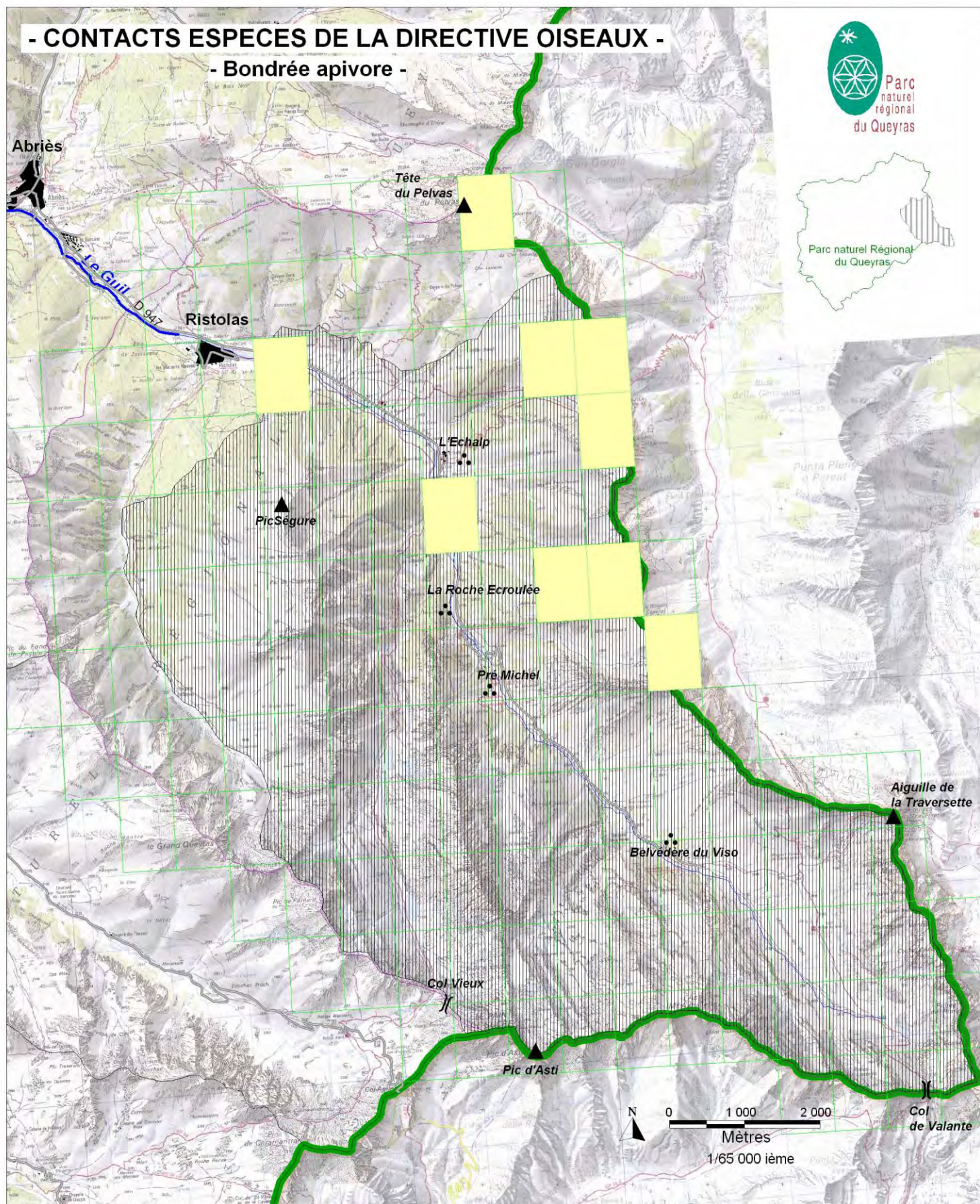
- Agriculteurs et éleveurs
- Sylviculteurs
- Pratiquants des activités de pleine nature (naturalistes notamment)

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Bondrée apivore -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2006 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / Ecodir  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A379                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | EMBERIZA HORTULANA<br>BRUANT ORTOLAN                               |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Embéridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | FORT                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Annexe 1                                                           | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 3                                                           | Europe                  | Vulnérable                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                  | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                  | Région                  | Menacé                                             |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | PN                                                                 |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                  |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>Le faible recul des données existantes ne permet pas de bien connaître l'évolution des populations de cet oiseau dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et même dans le Queyras. Toutefois d'anciennes observations certifient la présence du Bruant ortolan depuis longtemps dans cette ZPS.</p> <p>La catégorie avifaunistique à laquelle appartient le Bruant ortolan (européenne et européen-turkmène) pourrait paraître anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national voire européen ne justifierait pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. Cependant, la plupart des menaces globales touchant cette espèce (braconnage, disparition des habitats favorables à sa reproduction) ne sont pas ou peu présentes dans cette ZPS. De plus, la position géographique de cette ZPS en France suggère que le passage des populations estivantes nicheuses ne s'effectue pas dans le Sud-Ouest de la France et donc ne sont pas touchées par le braconnage. La responsabilité de cette ZPS pour cette espèce s'en trouve renforcée. Signalons, par ailleurs, que dans le département des Hautes-Alpes, le Parc national des Ecrins a placé le Bruant ortolan parmi les espèces prioritaires de son programme d'aménagement.</p> <p>Les menaces globales qui pèsent sur l'espèce semblent peu présentes dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Il convient donc de surveiller que celles-ci ne se développent pas davantage.</p> <p>Cette espèce étant un bon indicateur de la mosaïque de milieux ouverts, il serait intéressant de mettre en valeur le suivi des oiseaux prairiaux réalisé depuis quelques années par le Parc</p> |                                                                    |                         |                                                    |

naturel régional du Queyras.

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

Le Bruant ortolan est un oiseau de petite taille (16 à 17 cm). Le dessus de l'oiseau est brun rayé. Le dimorphisme sexuel est marqué surtout lors de la période de reproduction. En été, le plumage des mâles est aisément reconnaissable : la tête, la nuque et la poitrine sont vert olive grisâtre, la gorge et la poitrine sont franchement jaune, le dessous est roux cannelle orangé. La femelle est moins colorée et présente des stries sombres sous la gorge. Les yeux sont cerclés de jaune pâle (ou blanc crème) et son bec est rosé. Les pattes sont orangées. Le bec est court et conique et les rectrices externes sont blanches et très visibles en vol.

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur et ne revient dans la ZPS au plus tôt au mois d'avril mais plus souvent en mai.
- Reproduction : La période de reproduction débute si tôt l'arrivée des premiers migrateurs. Le chant territorial du mâle, proche de celui du Bruant jaune, retentit alors. Le Bruant ortolan niche à même le sol. Si la femelle est capable de déposer 2 pontes de 4 à 6 œufs dans certains secteurs privilégiés par le climat, dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, il est fort probable qu'elle n'en réalise qu'une seule. La couvaison dure presque deux semaines.
- Régime alimentaire : Cet oiseau est principalement granivore mais il lui arrive de consommer également des invertébrés (Araignées, Vers,...).
- Phénologie : cette espèce est une grande migratrice puisque certains individus sont capables de parcourir jusqu'à 7000 km pour un voyage.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une fois par an dans le site et donne naissance au maximum à 6 jeunes. La mortalité des jeunes individus est élevée lors des premiers jours mais également pendant la migration postnuptiale. Le dérangement lors des couvées peut donc être dramatique pour l'espèce. Les capacités de dispersion de l'espèce semblent être élevées compte tenu de son statut de grande migratrice.
- Longévité : Inconnue

[illegible]

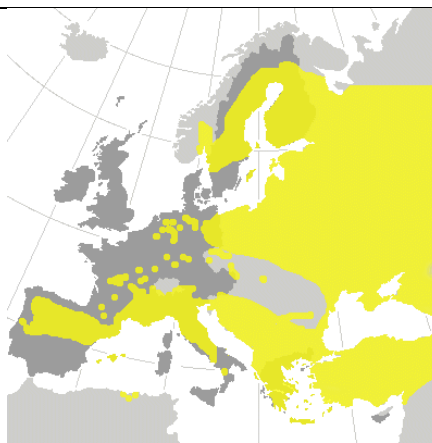
Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cet oiseau niche au sol sur pelouses rases et sols nus où quelques perchoirs divers (arbustes, murets, clapiers) font ça et là apparition.
- Sites d'alimentation : Le Bruant ortolan se nourrit dans les mêmes habitats que ceux qui sont intéressants pour sa reproduction.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne en Afrique tropicale après avoir réalisé une grande migration.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Le fait que cet oiseau niche au sol peut lui porter préjudice puisque divers prédateurs terrestres (Renard et mustélidés principalement) peuvent occasionner des dégâts sur les nichées.
- Densité : 1 à 5 couples nichent dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : Le Bruant ortolan occupe principalement l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord. Il hiverne en Afrique tropicale. Il appartient donc à la catégorie avifaunistique européenne et européo-turkmène.
- En France : La répartition de ce bruant est assez dense dans le Sud-Est et dans le Massif central et beaucoup plus éparse dans le Centre, l'Ouest et le Nord.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cette espèce trouve dans toute la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur où les conditions estivales de chaleur et de sécheresse lui permettent de nicher.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
 En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
 En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 12000 à 23000 couples, en régression
  - Population de PACA : Inconnue mais en régression

Les populations de Bruant ortolan en Europe sont en régression depuis les années 1950 en raison d'une chasse abusive et de la disparition des habitats favorables à sa reproduction. Autrefois cette espèce était beaucoup plus répandue. Depuis peu, il est protégé en France par un arrêté (5 mars 1999).

- Principales menaces à l'échelon global :
  - L'espèce est toujours chassée illégalement au niveau du principal axe migratoire européen : le Sud-ouest de la France.
  - L'altération ou la disparition des habitats favorables à sa reproduction jouent un rôle non négligeable dans la diminution de ses effectifs.
  - L'utilisation intensive d'insecticides peut lui être défavorable.

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Peu de recul permet de connaître l'évolution des populations de cet oiseau dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et même dans le Queyras. Toutefois d'anciennes observations certifient la présence du Bruant ortolan depuis longtemps dans cette ZPS.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Le Bruant ortolan est régulièrement contacté dans la commune de Ristolas. Il trouve dans les fonds de vallée, dans la partie ouest de la ZPS, les milieux ouverts qui lui conviennent. Il semble en limite d'aire de répartition altitudinale dans le site d'étude et ne dépasse pas le lieu dit "La Roche Ecroulée". A noter, pourtant, une observation au dessus de 1900 m d'altitude sous la Tête du Pelvas.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 à 5 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux favorables à la nidification de cette espèce sont encore bien présents dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Cependant,

la déprise agricole et l'intensification des activités agro-pastorales peuvent nuire rapidement à l'espèce. Elles sont donc à surveiller.

### **Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

La catégorie avifaunistique à laquelle appartient le Bruant ortolan (européenne et européen-turkmène) pourrait paraître anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national voire européen ne justifierait pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. Cependant, la plupart des menaces globales touchant cette espèce (braconnage, disparition des habitats favorables à sa reproduction) sont pas ou peu présentes dans cette ZPS. De plus, la position géographique de cette ZPS en France suggère que le passage des populations estivantes nicheuses ne s'effectue pas dans le Sud-Ouest de la France et donc ne sont pas touchées par le braconnage. La responsabilité de cette ZPS pour cette espèce s'en trouve renforcée. Signalons, par ailleurs, que dans le département des Hautes-Alpes, le Parc national des Ecrins a placé le Bruant ortolan parmi les espèces prioritaires de son programme d'aménagement.

### **Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

#### **Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La diversité des milieux ouverts créés par les activités humaines satisfait le Bruant ortolan pour s'y reproduire (prés de fauches, clapiers, friches...).
- Facteurs défavorables : La modification des pratiques agricoles et notamment la précocité du pâturage et de la fauche peuvent défavoriser dramatiquement la régénération de cette espèce qui pond qu'une seule fois par an dans la ZPS.

### **Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national depuis 1999. A noter que des captures illégales de cette espèce non réprimées par l'Etat français effectuées en Aquitaine ont aboutis à la condamnation de la France par la Cour de Justice de la Communauté européenne en 1988 et par le Conseil d'Etat en 1994 et 1999.

## **GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

### **Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

#### **Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales extensives).

#### **Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- le reboisement sur des milieux ouverts.

#### **Adapter :**

- le calendrier de la fauche et du pâturage en fonction des nichées de cet oiseau.

### **Recommandations générales**

- Maintien de zones ouvertes (en conservant les activités agro-pastorales extensives)
- Ajuster le calendrier de la fauche et du pâturage en fonction des nichées de cet oiseau

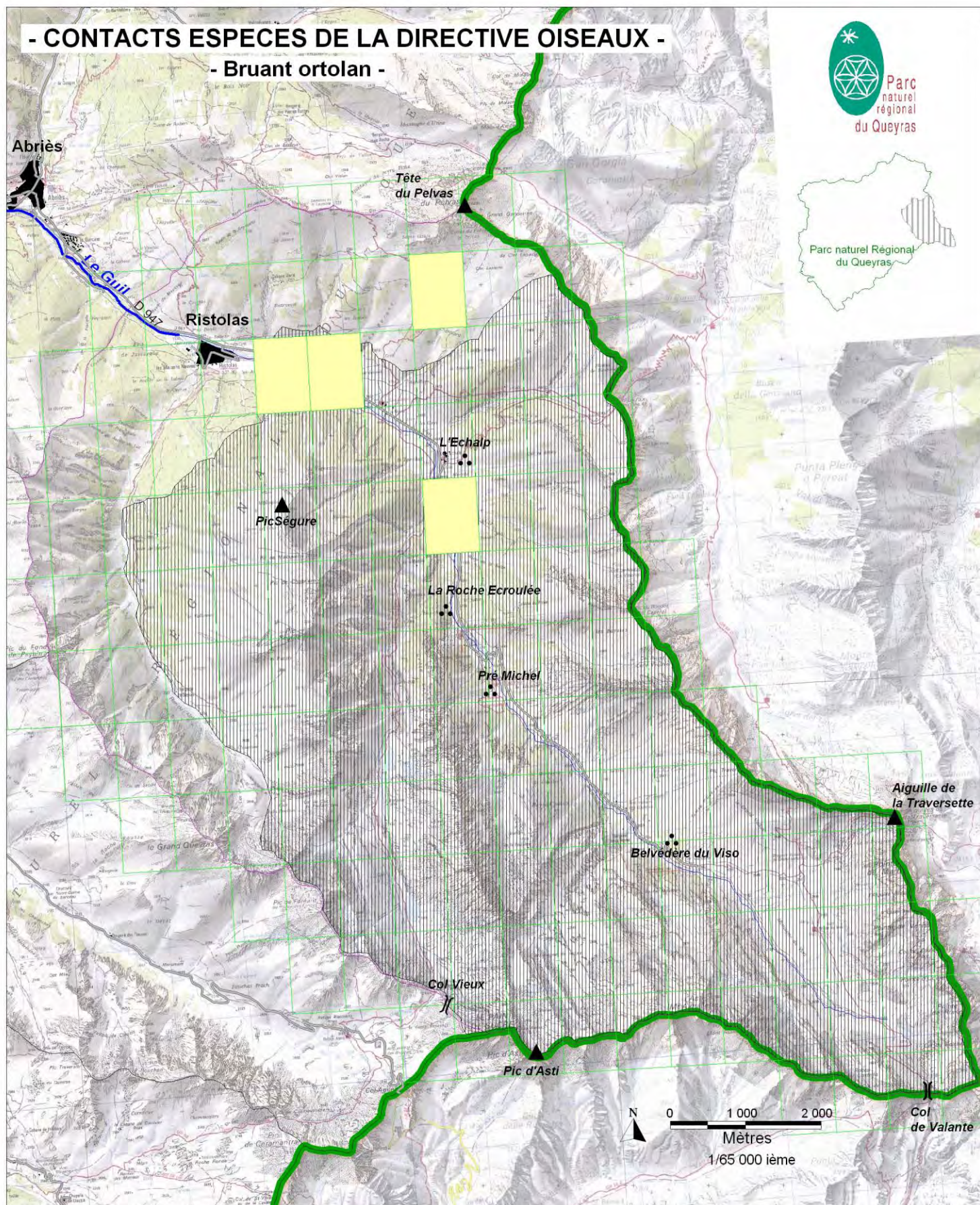
### **Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- **A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2** (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

|                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li></ul>                                                                                |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Agriculteurs et éleveurs</li></ul>                                                                                      |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                      |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li><u>Personnes ressources</u> :</li></ul> |

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Bruant ortolan -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1988 et 2001 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / Ecodir  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                   |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| A217                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | GLAUCIDIUM PASSERINUM<br>CHEVECHETTE D'EUROPE                     |                         |                                                    |
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Classe des Oiseaux, Ordre des Strigiformes, Famille des Strigidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | FORT                                                              |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                   |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 1                                                          | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Annexe 2                                                          | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                 | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | -                                                                 | Région                  | Menacé                                             |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | PN                                                                |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -                                                                 |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>De part l'inaccessibilité de certaines forêts par les techniques (anciennes ou récentes) de sylviculture, le Queyras, dans son ensemble, présente encore beaucoup de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. Ces forêts, dites subnaturelles, sont particulièrement bien appréciées par les Pics et par conséquent par les chouettes forestières. Il est donc fort probable que la Chevêchette d'Europe ait toujours été présente dans le Queyras et dans le site particulièrement. Il est possible également que la déprise agricole, qui a favorisé le reboisement de la ZPS, et la diminution du nombre d'habitants dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle aient permis la restauration de forêts favorables à cet oiseau.</p> <p>L'espèce est très rare en France. Ses effectifs ne sont pas connus mais sont restreints dans le territoire métropolitain (estimation: 100 à 500 couples). La ZPS de la vallée du Haut-Guil est une des rares où la présence de cette espèce est avérée. Les effectifs contenus dans le site (1 à 5 couples) représentent donc entre 0,2 et 5% des effectifs nationaux. Le site possède donc une grande responsabilité vis-à-vis de la conservation de ce rapace nocturne en France.</p> <p>La ZPS de la vallée du Haut-Guil ne présente pas de menaces majeures concernant la conservation de cette espèce. L'exploitation du bois du Rondet en 2008 avec l'utilisation de câbles pour débarker, la préservation des arbres porteurs de biodiversité (arbres sénescents, morts et à cavités) peut devenir l'exemple à reproduire en cas d'exploitation forestière dans cette ZPS.</p> |                                                                   |                         |                                                    |

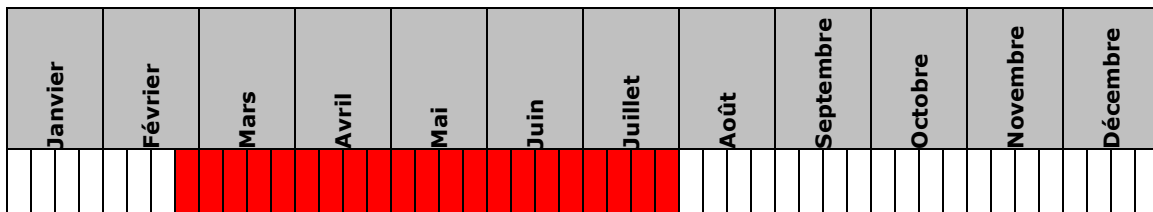
## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

La Chevêchette d'Europe, avec ses 15 cm de haut, est le plus petit rapace nocturne d'Europe. Son envergure atteint au maximum 35 cm. Son plumage est beige, gris ponctué de taches blanchâtre. Le dessous du corps est rayé brun sur fond blanc. La tête est ronde et ne présente pas d'aigrette. Cette chouette ne possède pas de disque facial bien distinct du reste de la tête. Ses yeux sont d'un beau jaune vif. Les pattes ne sont pas recouvertes de plumes. Espèce discrète, on ne peut guère l'observer qu'une fois l'avoir entendue.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction débute fin février - début mars par les parades. Les mâles sont alors particulièrement loquaces et ce même en plein jour. La ponte a lieu d'avril à juin. 3 à 7 œufs sont alors déposés par la femelle dans une cavité déjà creusée par un pic (Pic épeiche surtout). La couvaison, assurée par la femelle, commence à partir de la ponte du dernier œuf et dure environ un mois. Les petits prennent leur envol après une trentaine de jours au nid. Ils sont indépendants deux à quatre semaines plus tard.
- **Régime alimentaire** : L'alimentation de la Chevêchette d'Europe comprend des micromammifères (mulots, campagnols, musaraignes) et des petits oiseaux (passereaux surtout). Cette chouette est capable d'attaquer des proies plus grandes qu'elle (Pic épeiche par exemple).
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à plusieurs petits (3 à 7). La dispersion de cette espèce reste méconnue. Des études menées en Europe de l'Est ont permis de mettre en évidence un erratisme certain. Ainsi, les femelles sont capables d'effectuer une quinzaine de kilomètres alors que les mâles n'en effectuent qu'une dizaine entre leur lieu de naissance et leur lieu de reproduction. Une fois reproduit, le mâle est fidèle à son territoire alors que la femelle peut encore se déplacer.
- **Longévité** : 7ans.



Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

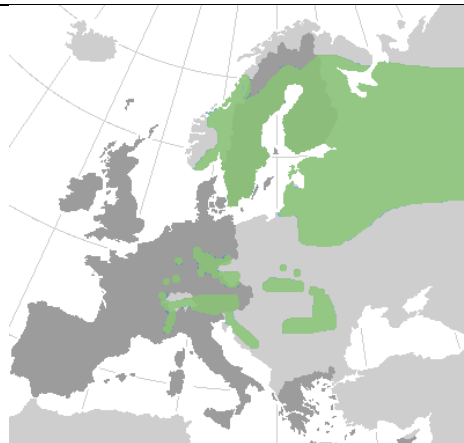
- Sites de nidification : La Chevêchette d'Europe est une chouette forestière. Les sites de nidification de la Chevêchette d'Europe sont normalement des cavités déjà creusées par d'autres oiseaux, dans les conifères en général, mais aussi les bouleaux et les hêtres. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, il s'agit surtout de cavités creusées par le Pic épeiche dans le Pin cembro, le Pin crochet ou le Mélèze d'Europe.
- Sites d'alimentation : Cette espèce chasse dans les parties ouvertes (clairières, chablis, couloirs à avalanche) ou en lisières des forêts qu'elle occupe pour nicher. De manière générale cette espèce exige une végétation aux feuilles persistantes et différentes strates arborées pour demeurer dans une forêt.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans les mêmes forêts qu'elle occupe pour se reproduire.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Comme déjà décrit dans le paragraphe *Reproduction*, ce rapace nocturne est dépendant du Pic épeiche pour pouvoir nicher. Compte tenu de sa petite taille, l'espèce pourrait être prédatée par beaucoup d'autres rapaces nocturnes. Elle évite ce désagrément puisque sa période d'activité maximale correspond à l'aube et au crépuscule. Il lui arrive d'être

active en plein jour mais jamais au beau milieu de la nuit. Toutefois, en raison des modifications climatiques en cours et prévues, la prédation par la Chouette hulotte ne doit pas être exclue. En effet, la prédation de la hulotte sur la Chevêchette d'Europe a déjà été observée dans des forêts où les deux espèces cohabitent. Or, depuis quelques temps, la Chouette hulotte est entendue de plus en plus haut en altitude. La concurrence alimentaire entre la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe n'est jamais évoquée alors que ces deux espèces affectionnent les mêmes milieux et ont un régime alimentaire proche. Enfin, la prédation des nids par la Martre des pins n'est pas à exclure.

- Densité : 1 à 5 couples sont présents dans le périmètre de la ZPS.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce est présente dans toute l'Europe et en Asie dans les forêts boréales. Elle appartient à la catégorie faunistique des espèces arctiques et arctico-alpines.
- En France : La répartition française de cette espèce se situe essentiellement à l'Est du pays (Vosges, Jura, Alpes). Depuis peu, sa présence est avérée dans le Massif central et dans les Pyrénées.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : La Chevêchette d'Europe est présente dans les massifs montagneux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant, sa discrétion empêche tout pronostic sur ses effectifs.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : entre 100 et 500 couples.
  - Population de PACA : La population totale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est difficile à estimer. Cette espèce a été contactée dans une vingtaine de communes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La discrétion de cette espèce, tout comme celle de sa consœur la Chouette de Tengmalm, lui a valu d'être peu connue à l'échelle de la ZPS, de la Région et du Pays. C'est peut-être cela qui l'a protégée. Depuis 2007, un groupe de travail "petites chouettes de montagnes" a été créé, à l'initiative de l'Office National des Forêts et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, pour tenter d'approfondir les connaissances sur cette espèce.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - La principale menace touchant ce rapace nocturne est la mauvaise gestion sylvicole que connaissent certaines régions françaises qui consiste à éliminer systématiquement les arbres porteurs de cavités, les arbres morts ou sénescents, sur pied ou à terre.

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

De part l'inaccessibilité de certaines forêts par les techniques (anciennes ou récentes) de sylviculture, le Queyras, dans son ensemble, présente encore beaucoup de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. Ces forêts, dites subnaturelles, sont particulièrement bien appréciées par les Pics et par conséquent par les chouettes forestières. Il est donc fort probable que la Chevêchette d'Europe ait toujours été présente dans le Queyras et dans le site particulièrement. Il est possible également que la déprise agricole, qui a favorisé le reboisement de la ZPS, et la diminution du nombre d'habitants dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle aient permis la restauration de forêts favorables à cet oiseau.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Une seule observation de l'espèce a été enregistrée dans la base de données commune CRAVE-ECODIR. Cette observation a été faite à proximité immédiate de La Roche Ecroulée en 1991. Pourtant, aux dires de beaucoup d'ornithologues amateurs ou professionnels, cette espèce peut être facilement contactée dans le Haut-Guil. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire plus complet et précis soit réalisé pour cette espèce, notamment compte tenu du niveau de son enjeu.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est comprise entre 1 et 5 couples
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée mais en marge de son aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux favorables à cette espèce que sont les forêts de mélèzes, de pins cembro et à crochet, riches en cavités, sont encore bien représentés dans la ZPS. Cependant, les nouvelles techniques sylvicoles et l'essor de l'énergie bois dans le contexte futur de pénurie des combustibles fossiles sont des menaces potentielles concernant l'habitat de cette espèce.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce est très rare en France. Ses effectifs ne sont pas connus mais sont restreints dans le territoire métropolitain (estimation: 100 à 500 couples). La ZPS de la vallée du Haut-Guil est une des rares où la présence de cette espèce est avérée. Les effectifs contenus dans le site (1 à 5 couples) représentent entre 0,2 et 5% des effectifs nationaux. Le site possède donc une grande responsabilité vis-à-vis de la conservation de ce rapace nocturne en France.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce pourrait être concurrencée par la Chouette hulotte si celle-ci remonte en altitude en raison des modifications climatiques prévues.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La présence de grandes superficies de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. L'exemple de l'exploitation du Bois du Rondet est à réitérer.
- Facteurs défavorables :
  - La coupe de vieux arbres et d'arbres à cavités
  - L'essor possible de la filière bois-énergie

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations;
- le maintien des arbres à cavités et porteurs de biodiversité (sénescents, morts...);
- la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet;
- la création d'îlots de sénescence.

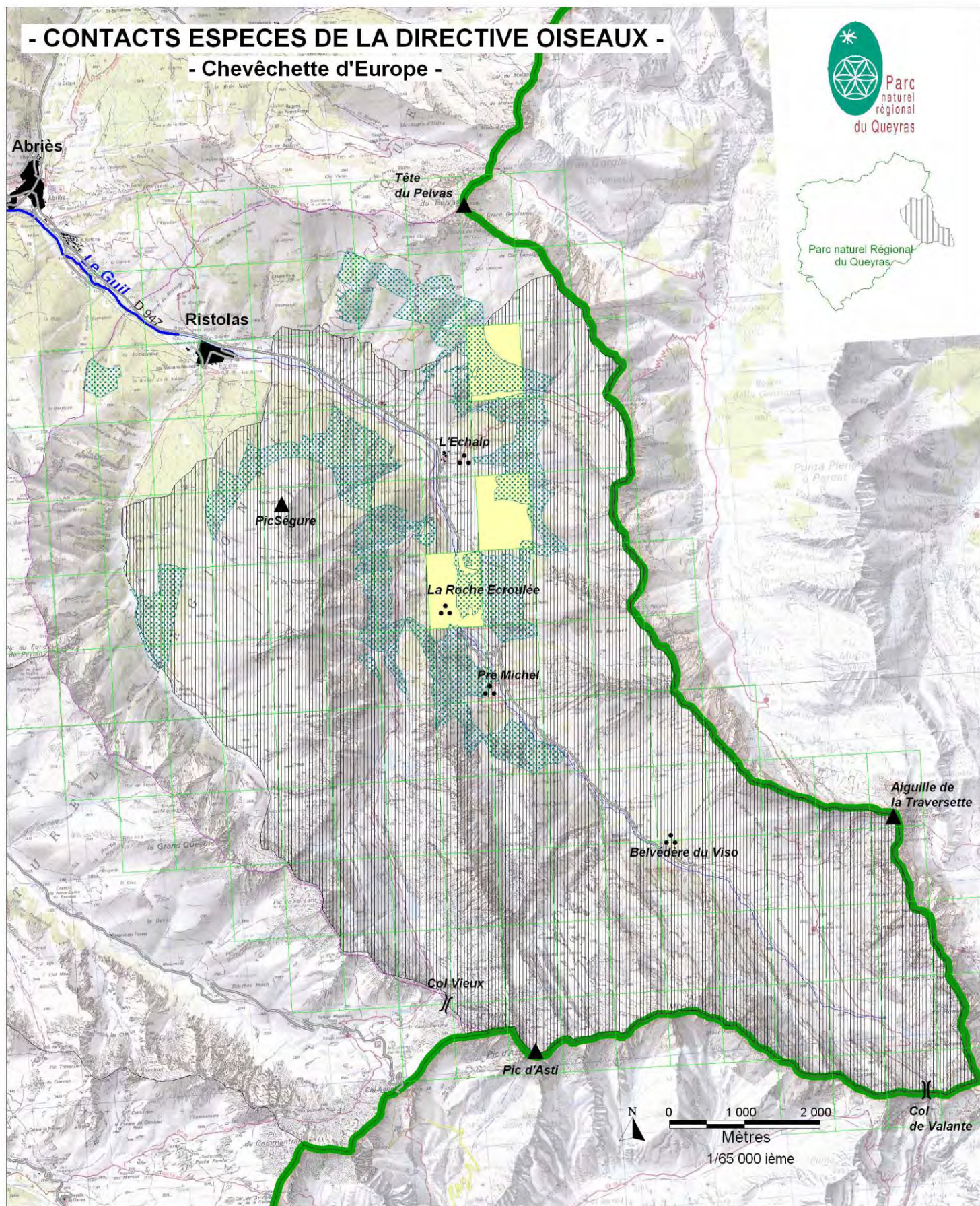
**Limiter :**

- l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité;
- l'ouverture de traînes;
- l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Adapter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce (forte sensibilité en mars-avril et septembre-octobre).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Recommandations générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir ci-dessus.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ <b>C2 à C7, E1, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2</b> (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                 |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sylviculteurs</li> <li>○ Communes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> <li>○ Mebs T., Scherzinger W., 2006. Rapaces nocturnes de France et d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé. 398 p.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul> |

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Chevêchette d'Europe -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

- Entre 1991 et 2009 - sans stratégie d'échantillonnage -
- Zone potentielle de présence - Série hors cadre - ONF
- 

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

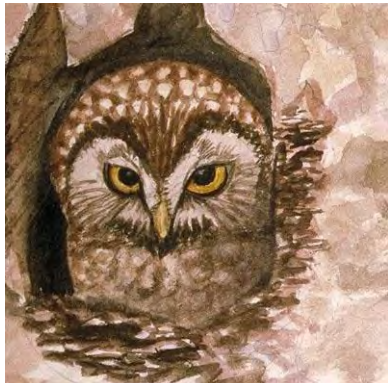


Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: PNRO/CRAVE / ECODEIR/ONF  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A223                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | AEGOLIUS FUNEREUS<br>CHOUETTE DE TENGMALM                         |                         |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Classe des Oiseaux, Ordre des Strigiformes, Famille des Strigidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | FORT                                                              |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                   |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Annexe 1                                                          | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Annexe 2                                                          | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                 | France                  | A surveiller                                       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 2                                                          | Région                  | Vulnérable                                         |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | PN                                                                |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                 |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>De part l'inaccessibilité de certaines forêts par les techniques (anciennes ou récentes) de sylviculture, le Queyras, dans son ensemble, présente encore beaucoup de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. Ces forêts dites subnaturelles sont particulièrement bien appréciées par les pics et par conséquent par les chouettes forestières. Il est donc fort probable que la Chouette de Tengmalm ait toujours été présente dans le Queyras et dans le site particulièrement. Il est possible également que la déprise agricole, qui a favorisé le reboisement de la ZPS, et la diminution du nombre d'habitants dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle aient permis la restauration de forêts favorables à cet oiseau.</p> <p>L'espèce est rare en France (1500 à 2500 couples). Les effectifs contenus dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil sont de l'ordre de 1 à 5 couples. Ils représentent une part importante de la population française. De plus, compte tenu des modifications climatiques prévues, la ZPS de la vallée du Haut-Guil constitue un refuge potentiel plus conséquent que ne peuvent l'être les populations situées à plus basse altitude (le Massif Central par exemple). Le site possède donc une importante responsabilité vis-à-vis de la conservation de ce rapace nocturne en France.</p> <p>La ZPS de la vallée du Haut-Guil ne présente pas de menaces majeures concernant la conservation de cette espèce. L'exploitation du bois du Rondet en 2008 avec l'utilisation de câbles pour débarker, la préservation des arbres porteurs de biodiversité (arbres sénescents, morts et à cavités) peut devenir l'exemple à reproduire en cas d'exploitation forestière dans</p> |                                                                   |                         |                                                    |

cette ZPS.

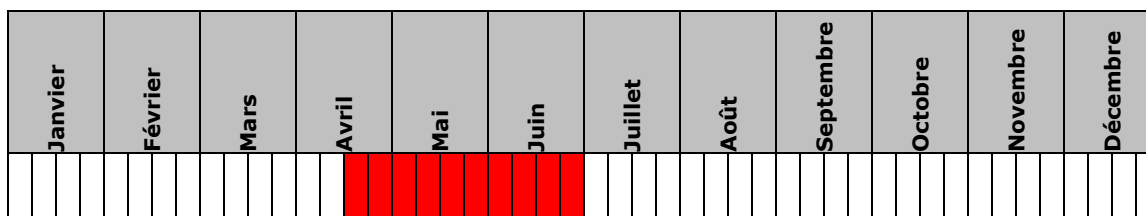
## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

La Chouette de Tengmalm, également appelée Nyctale de Tengmalm, est une chouette forestière de petite taille (25 cm de haut, 50-60 cm d'envergure). Sa tête est grande et porte deux disques faciaux blancs. Un "V" blanc est placé entre les yeux. Ses yeux ont les iris jaunes cerclé de noir et ouverts, ils donnent une expression étonnée très caractéristique de l'espèce. Le dessus de l'animal, d'un brun plus soutenu que celui de la Chevêche d'Athéna est recouvert de taches blanches alignées sur les couvertures sus-alaires. Le dessous est beige roussâtre, plus ou moins barré. Il est plus clair sur le ventre que sur la poitrine. Au sortir du nid, le plumage du juvénile est entièrement brun chocolat, développant progressivement les motifs de l'adulte.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction débute au plus tôt en mars par les chants caractéristiques du mâle. Sur le site, ces chants peuvent commencer plus tard et durer jusqu'à mi-avril. C'est d'ailleurs à cette époque que l'on a le plus de chance de pouvoir contacter cet oiseau, de nature très discrète le restant de l'année. Le nid se situe dans un trou d'arbre, souvent une ancienne loge de Pic noir. Cette chouette apprécie également les nichoirs artificiels. Ainsi, dans le Jura, suisse et français, un suivi de l'espèce est réalisé depuis quelques années. C'est grâce à la pose de nichoirs spécifiques que le suivi est facilité. La ponte, qui a lieu en avril-mai, est composée de 3 à 7 oeufs qui sont couvés en moyenne entre 25 et 32 jours. Les jeunes chouettes prennent leur envol au bout de 4 à 5 semaines.
- **Régime alimentaire** : Cette espèce est prédatrice de nombreux micromammifères parmi lesquels les campagnols sont prépondérants, mais elle est capable de chasser également quelques petits oiseaux. D'ailleurs, les fluctuations démographiques des petits rongeurs jouent un rôle non négligeable pour la Chouette de Tengmalm. En effet, les Chouettes de Tengmalm mâles sont plutôt inféodées à leur territoire. La présence des femelles, quant à elle, est liée aux ressources alimentaires. Celles-ci n'hésitent pas à parcourir de grandes distances pour trouver des secteurs riches en micromammifères. Aussi, la reproduction de cette espèce est directement liée à l'abondance en rongeurs d'un secteur favorable.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 7 jeunes au maximum. Les capacités de dispersion sont surtout fortes pour les femelles qui recherchent des zones riches en rongeurs. Les mâles sont plus sédentaires.
- **Longévité** : 8 ans



Rouge : reproduction.

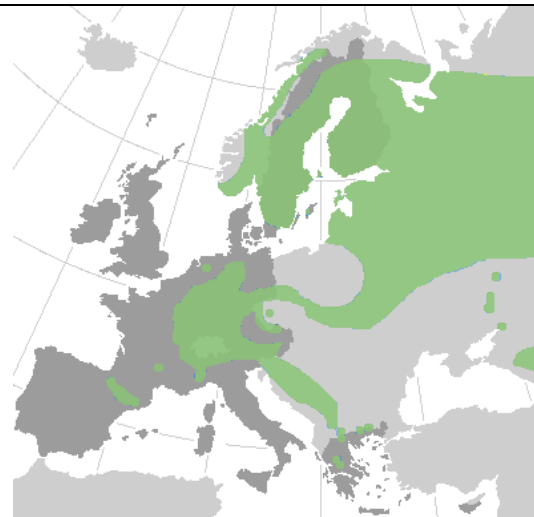
## Caractères écologiques

- Sites de nidification : En général, ce rapace nocturne habite les forêts boréales et les forêts froides des montagnes d'Europe. Dans la ZPS, la Chouette de Tengmalm occupe les vieilles forêts, principalement les cembraies-mélèzins.
- Sites d'alimentation : Cet oiseaux niche et s'alimente dans les mêmes habitats.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans la ZPS.

- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Si il est une relation à notifier au sujet de la Chouette de Tengmalm, c'est bien celle qu'elle entretient avec le Pic noir. En effet, ce pic fore les loges qui, une fois abandonnées, sont utilisées par le rapace pour nicher. Par ailleurs, la compétition alimentaire voire la prédation de la hulotte sur la Tengmalm sont également à spécifier. Il semble que les densités de Chouette de Tengmalm soient plus fortes lorsque sa cousine est absente.
- Densité : La ZPS possède entre 1 et 5 couples de Chouette de Tengmalm.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : La Chouette de Tengmalm est présente dans toute l'Amérique du Nord, dans toute l'Europe et dans une grande partie de l'Asie. Elle appartient à la catégorie avifaunistique arctique et arctico-alpine.
- En France : L'espèce est présente dans une grande partie de l'Est du Pays et les Pyrénées. Elle affectionne également les forêts du Massif Central.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cette espèce se cantonne dans les vieilles forêts où les conditions climatiques rappellent les forêts boréales, principalement dans les départements montagneux des Alpes-Maritimes, des Alpes de Hautes-Provence et des Hautes-Alpes.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 2000-4000 couples
  - Population de PACA : 200-400 couples

La faible connaissance de l'espèce jusque dans les années 1970 ne permet pas d'avoir le recul nécessaire pour connaître l'évolution et l'état des populations à l'échelle nationale. Depuis, 2007, où un groupe de travail a été lancé sur cette espèce par la LPO et l'ONF, de plus en plus d'observations sont faites. Plus qu'un bon état des populations de cette espèce, c'est l'état de connaissance de sa présence qui est corrélé à ces nombreux contacts.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Les principales menaces pesant sur cette espèce sont la disparition et la modification de ses habitats (exploitation forestière irraisonnée, reboisement).
  - Les dérangements dans les lieux de nidification dus notamment au développement des infrastructures touristiques et sportives ne sont pas à exclure.

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

De part l'inaccessibilité de certaines forêts par les techniques (anciennes ou récentes) de sylviculture, le Queyras, dans son ensemble, présente encore beaucoup de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. Ces forêts dites subnaturelles sont particulièrement bien appréciées par les pics et par conséquent par les chouettes forestières. Il est donc fort probable que la Chouette de Tengmalm ait toujours été présente dans le Queyras et dans le site particulièrement. Il est possible également que la déprise agricole, qui a favorisé le reboisement de la ZPS, et la diminution du nombre d'habitants dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle aient permis la restauration de forêts favorables à cet oiseau.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Une seule observation de l'espèce a été enregistrée dans la base de données commune CRAVE-ECODIR. Cette observation a été faite en rive droite du Guil, au niveau de La Roche Ecroulée, en 1991. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire plus complet et précis soit réalisé pour cette espèce, notamment compte tenu du niveau de son enjeu.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 à 5 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée mais en marge de son aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux favorables à cette espèce sont encore bien représentés dans la ZPS. Cependant, les nouvelles techniques sylvicoles et l'essor de l'énergie bois dans le contexte futur de pénurie des combustibles fossiles sont des menaces potentielles concernant l'habitat de cette espèce.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce est rare en France (1500 à 2500 couples). Les effectifs contenus dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil sont de l'ordre de 1 à 5 couples. Ils représentent une part importante de la population française. De plus, compte tenu des modifications climatiques prévues, la ZPS de la vallée du Haut-Guil constitue un refuge potentiel plus conséquent que ne peuvent l'être les populations situées à plus basse altitude (le Massif Central par exemple). Le site possède donc une importante responsabilité vis-à-vis de la conservation de ce rapace nocturne en France.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce pourrait être concurrencée par la Chouette hulotte si celle-ci remonte en altitude en raison des modifications climatiques prévues.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La présence de grandes superficies de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. L'exemple de l'exploitation du Bois du Rondet est à réitérer.
- Facteurs défavorables :
  - La coupe de vieux arbres et d'arbres à cavités
  - L'essor possible de la filière bois-énergie

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations
- le maintien des arbres à cavités et porteurs de biodiversité (sénescents, morts...)
- la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet
- la création d'îlots de sénescence

**Limiter :**

- l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité
- l'ouverture de traînes
- l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie

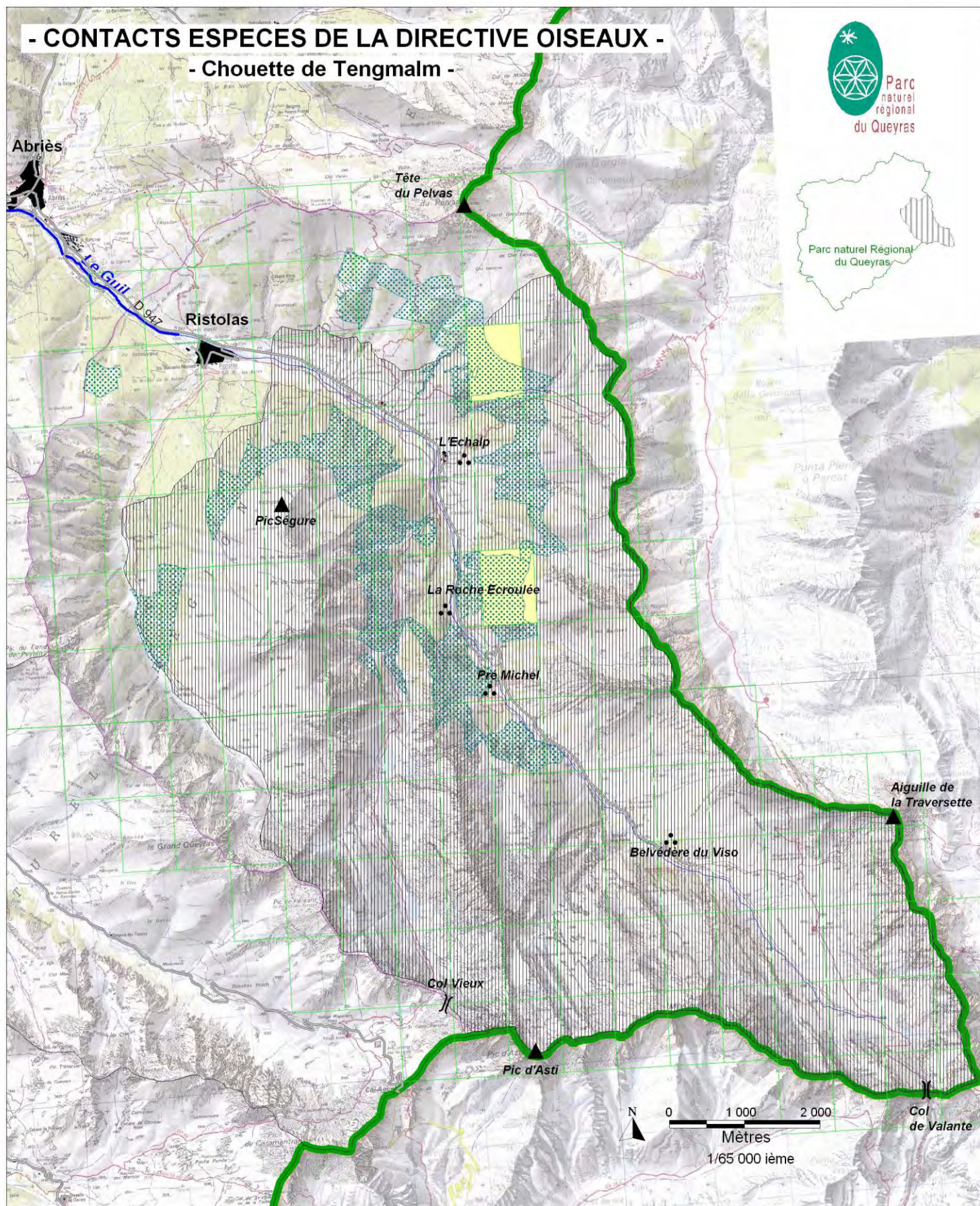
**Adapter :**

- l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce (forte sensibilité en mars-

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| avril)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Recommandations générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir ci-dessus.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ <b>C2 à C7, D2, E2, E3</b>, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                             |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sylviculteurs</li> <li>○ Communes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> <li>○ Mebs T., Scherzinger W., 2006. Rapaces nocturnes de France et d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé. 398 p.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul> |

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Chouette de Tengmalm -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

- Entre 1991 et 2009 - sans stratégie d'échantillonnage -
- Zone potentielle de présence - Série hors cadre - ONF

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: PNRO / CRAVE / ECODIR / ONF  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A080                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CIRCAETUS GALLICUS<br>CIRCAETE JEAN-LE-BLANC                          |                                                                                    |                                                    |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Classe des Oiseaux, Ordre des Falconiformes, Famille des Accipitridés |                                                                                    |                                                    |  |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | FAIBLE                                                                |                                                                                    |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                       |  |                                                    |  |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                       |                                                                                    |                                                    |  |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                       |                                                                                    |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                       |                                                                                    |                                                    |  |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       | STATUTS DE CONSERVATION                                                            |                                                    |  |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 1                                                              | Monde                                                                              | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |  |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Annexe 2                                                              | Europe                                                                             | Rare                                               |  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 2                                                              | France                                                                             | Rare                                               |  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 2                                                              | Région                                                                             | ?                                                  |  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PN                                                                    |                                                                                    |                                                    |  |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                     |                                                                                    |                                                    |  |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                     |                                                                                    |                                                    |  |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       |                                                                                    |                                                    |  |
| <p>Cet oiseau n'ayant pas fait l'objet de suivi diachronique, l'historique de sa présence est difficile à évaluer. Compte tenu de l'importante quantité d'habitats favorables à l'espèce présents dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, cet oiseau doit y chasser depuis fort longtemps.</p> <p>L'espèce présente un intérêt faible pour le site. Elle ne niche pas et seulement quelques individus, 2 tout au plus, utilisent la ZPS de la vallée du Haut-Guil comme territoire de chasse. De plus, la catégorie avifaunistique dans laquelle se classe cet oiseau ne présente pas un grand intérêt pour une ZPS caractéristique des régions alpines.</p> <p>Les possibilités de nidification pour cette espèce dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil semblent très restreintes, notamment en raison du climat, trop rude pour cette espèce. En revanche, la qualité des milieux ouverts lui offre un bon territoire de chasse même s'il n'est pas comparable aux territoires de plus basse altitude.</p> <p>De manière générale donc, les possibilités de restauration semblent inexistantes pour cette espèce d'oiseau.</p> |                                                                       |                                                                                    |                                                    |  |

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace diurne de grande taille (65-70 cm de haut pour 185-195 cm d'envergure). Son plumage est quasiment bichrome avec le dessus gris strié de noir et le dessous blanc strié de noir également. La couleur du dessous est caractéristique de l'espèce pour un rapace diurne de cette taille. Autre particularité, sa tête est particulièrement grosse et proéminente. Les jeunes ressemblent aux adultes mais sont plus pâles.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est migrateur. Il hiverne au Sahara, au Sahel et revient par le détroit de Gibraltar.
- **Reproduction** : La période de reproduction débute dès l'arrivée des premiers migrants, en avril généralement sur le site. A la fin avril, la femelle pond un œuf dans une aire située dans un arbre, pas forcément à grande hauteur. Le jeune abandonne le nid au bout d'environ 70 jours.
- **Régime alimentaire** : Le régime alimentaire de ce rapace est constitué essentiellement de reptiles parmi lesquels les serpents (couleuvres, vipères) sont prépondérants. Les lézards sont également consommés. Cette espèce chasse d'autres proies quand les reptiles viennent à manquer : belettes, lapereaux....
- **Phénologie** : cette espèce est migratrice.
- **Capacités de reproduction et de dispersion**: Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 1 petit. La dispersion semble faible tant les couples sont fidèles à leur lieu de reproduction. Elle est sans aucun doute assurée par les nouveaux reproducteurs.
- **Longévité**: Une vingtaine d'années

[illegible]

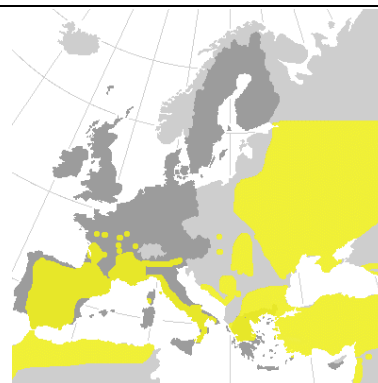
Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de ce rapace se trouve toujours dans un arbre, à proximité de son territoire de chasse.
- Sites d'alimentation : Cette espèce chasse surtout dans les milieux ouverts recouverts pour parties de zones rocailleuses comme les clapiers et les rochers. Il affectionne les zones à grandes potentialité pour les reptiles c'est-à-dire les zones ouvertes, ensoleillées, chaudes, rocheuses avec quelques fourrés et des points d'eau.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne en dehors de la ZPS, en Afrique.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): L'espèce ne semble pas être sujet à la prédation même si, du fait de sa taille, il peut être houspillé par d'autres rapaces. Une attaque d'un Aigle royal sur un jeune Circaète au nid a été notée dans le Briançonnais (CRAVE, Parc national des Ecrins, 1999). Cette espèce ne semble pas être concurrencée sur le plan trophique.
- Densité : Un à deux individus utilisent la ZPS pour chasser. Il est fort probable que la ZPS serve d'étape migratoire pour les individus allant plus au Nord ou y revenant.

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce est exclusivement présente en Europe, Afrique et en Asie. Elle est classée dans la catégorie avifaunistique dite méditerranéenne et sarmatique.
- En France : cet oiseau ne dépasse pas le Nord de la Loire et se tient en deçà d'une ligne reliant Nantes à Orléans puis Belfort.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce semble commune tant les habitats présents sont appréciés des reptiles.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
 En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
 En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: 2400-2900 couples
  - Population de PACA : La population totale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est difficile à estimer. En Provence, la population de nicheurs est estimée à 485-585 couples.

Dans les dernières années, le Circaète Jean-le-Blanc a connu une diminution importante à la fois de ses effectifs et de son aire de répartition. Il est donc considéré comme une espèce rare.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Les modifications des pratiques agricoles
  - Certains travaux d'aménagement du territoire

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau n'ayant pas fait l'objet de suivi diachronique, l'historique de sa présence est difficile à évaluer. Compte tenu de l'importante quantité d'habitats favorables à l'espèce, présents dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, cet oiseau doit y chasser depuis fort longtemps.

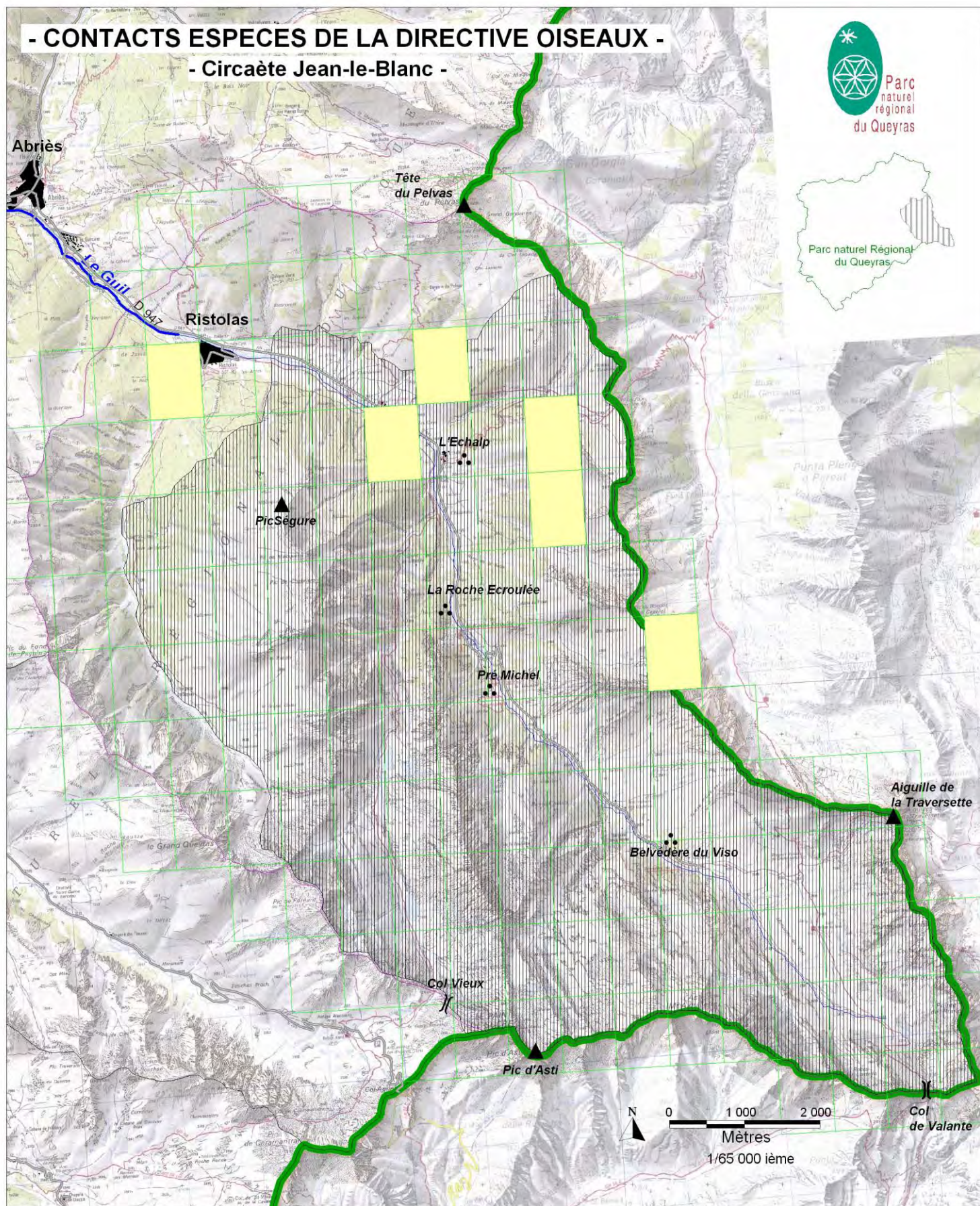
**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Le jeu de données fourni par le CRAVE et ECODIR concernant cette espèce montre clairement (cf. carte) que cette espèce privilégie les milieux ouverts et bien exposés, en rive droite du Guil, pour y trouver pitance.
- Statut : Cet oiseau n'est pas nicheur dans la ZPS. Il y chasse. Quelques individus doivent survoler le site lors des migrations.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 à 2 individus.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les zones ouvertes propices à l'espèce notamment pour la chasse sont très présentes et en bon état de conservation dans la ZPS.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b></p> <p>L'espèce présente un intérêt faible pour le site. Elle ne niche pas et seulement quelques individus, 2 tout au plus, utilisent la ZPS de la vallée du Haut-Guil comme territoire de chasse. De plus, la catégorie avifaunistique dans laquelle se classe cet oiseau ne présente pas un grand intérêt pour une ZPS caractéristique des régions alpines.</p> |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b></p> <p>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>Facteurs favorables et défavorables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La superficie et la variété des milieux ouverts du site pour la chasse.</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : Le climat et notamment les températures souvent trop basses pour cette espèce empêche sa nidification.</li> </ul>                                                                                                                 |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b></p> <p>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agropastorales).</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la fermeture des milieux ;</li> <li>○ le reboisement sur des milieux ouverts.</li> </ul>                                                                              |
| <p><b>Recommandations générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agropastorales).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F2, G1, G2, G3, H1, H2, (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                          |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>ANNEXES</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                    |

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Circaète Jean-le-Blanc -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras

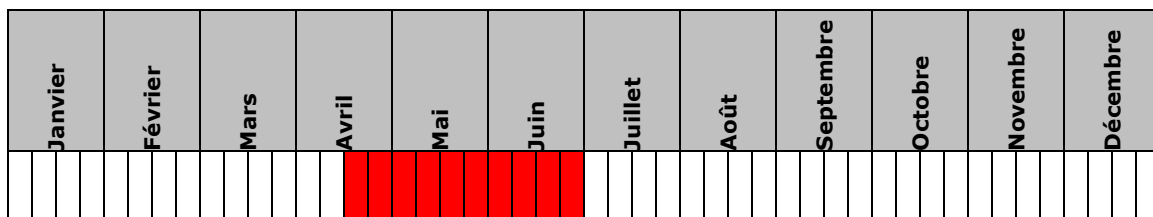


Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A346                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PYRRHOCORAX PYRRHOCORAX<br>CRAVE À BEC ROUGE                      |        |                                                    |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------|--|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Corvidés |        |                                                    |  |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | FORT                                                              |        |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |        |                                                    |  |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                   |        |                                                    |  |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                   |        |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |        |                                                    |  |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                   |        | STATUTS DE CONSERVATION                            |  |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 1                                                          | Monde  | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |  |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Annexe 2                                                          | Europe | Vulnérable                                         |  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                 | France | A surveiller                                       |  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                 | Région | Menacé                                             |  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PN                                                                |        |                                                    |  |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                 |        |                                                    |  |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                 |        |                                                    |  |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                   |        |                                                    |  |
| <p>La régression des populations de Crave à bec rouge est estimée à 90 % lors de ces dernières décennies en Europe. Dans certains massifs provençaux, des sites de reproduction ont été totalement désertés. Dans le Haut-Dauphiné, aucune information sur une possible réduction des effectifs n'est disponible. Dans le site, la situation est similaire.</p> <p>L'espèce présente un intérêt certain pour le site. L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 15 % de la population à l'échelon national. Les milieux qu'elle affectionne ne semblent, <i>a priori</i>, pas menacés.</p> <p>Peu de menaces pèsent directement sur le Crave à bec rouge et sur les habitats qu'il fréquente. La restauration des habitats de l'espèce ne semble pas utile. Il convient donc essentiellement de surveiller l'alimentation de cette espèce.</p> |                                                                   |        |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |        |                                                    |  |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |        |                                                    |  |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>Le Crave à bec rouge est un corvidé de taille moyenne avec ses 39 cm de long et ses 75 à 80 cm d'envergure. Son plumage est uniformément noir. Seuls son long bec et ses pattes sont vivement colorés en orange-rouge. C'est grâce à cette spécificité qu'on le distingue des autres corvidés. La distinction avec le Chocard à bec jaune peut paraître difficile à réaliser, d'autant plus que parfois certains craves s'incorporent aux vols de chocards. Cependant, après examen précis, la couleur du bec ainsi que sa longueur sont deux critères qui les différencient.</p>                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                   |        |                                                    |  |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La ponte a lieu entre avril et mai. La femelle dépose alors 4 ou 5 œufs qu'elle couve toute seule pendant une quinzaine de jours. Le mâle la nourrit donc pendant cette période. Un mois après leur éclosion, les jeunes quittent le nid pour apprendre à chercher leur nourriture par eux-mêmes.
- **Régime alimentaire** : Cet oiseau se nourrit essentiellement d'invertébrés durant la bonne saison. Le reste de l'année, des graines et des baies peuvent compléter son menu. Les populations résidentes sur le littoral consomment parfois des crustacés et des mollusques.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire. Cependant, elle effectue de longs déplacements quotidiens qui dépassent largement le périmètre de la ZPS. Les craves peuvent, lors d'hivers particulièrement rigoureux, se regrouper dans le bas des vallées. Ils sont dits alors migrateurs partiels.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Les capacités de dispersion de cette espèce sont particulièrement importantes.
- **Longévité** : Une quinzaine d'années



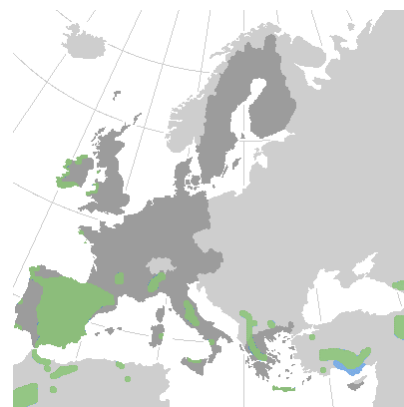
Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cet oiseau niche uniquement dans une cavité ou une fissure de rocher.
- Sites d'alimentation : Cette espèce affectionne les milieux ouverts de type pelouses pour se nourrir.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans tout le périmètre de la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Aucune relation interspécifique n'est connue pour cette espèce.
- Densité : Une centaine d'individus est présente dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : L'espèce est présente au Sud et à l'Ouest de l'Europe, en Afrique du Nord et en Asie. Elle est dite paléomontagnarde.
- En France : La répartition française de cette espèce est liée aux escarpements rocheux et aux pelouses limitrophes. On la retrouve donc principalement dans les Alpes et les Pyrénées. Quelques populations vivent sur les côtes bretonnes et dans les Grands Causses.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce niche dans les trois départements alpins.



**En vert : sédentaire (et nicheur)**  
**En jaune : visiteur l'été (et nicheur)**  
**En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)**

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: 1000-3500 couples
  - Population de PACA : La population totale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est difficile à estimer. Plusieurs centaines de couples dans les massifs

alpins et de 100 à 200 couples dans les massifs méridionaux.

La régression des populations de Crave à bec rouge est estimée à 90 % lors de ces dernières décennies.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - La modernisation de l'élevage et notamment les traitements vermifuges du bétail qui ont un impact négatif sur les populations d'insectes coprophages. Ceux-ci font partie de l'alimentation du Crave à bec rouge.
  - Le développement du tourisme de montagne et des activités de pleine nature
  - Les reboisements

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

La régression des populations de Crave à bec rouge est estimée à 90 % lors de ces dernières décennies, en Europe. Dans certains massifs provençaux, des sites de reproduction ont été totalement désertés. Dans le Haut-Dauphiné aucune information sur une possible réduction des effectifs n'est disponible. Dans le site, la situation est similaire.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Le Crave à bec rouge est régulièrement observé dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil (cf. carte). Cependant, compte tenu des capacités de vol de cette espèce, sa répartition spatiale est difficile à analyser. Il serait utile, dans un premier temps, de faire une cartographie distinguant les observations faites au printemps, dans les prés de fauche, des autres afin de comprendre les habitudes alimentaires de cet oiseau. Par la suite, il serait préférable de connaître les falaises où sa nidification est avérée.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est approximativement de 100 individus.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 15 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Le Crave à bec rouge a besoin de deux types de milieux pour vivre et nicher sur un territoire : des falaises pour se reproduire, des pelouses pour se nourrir. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, les deux types d'habitats sont présents et en bon état de conservation.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt certain pour le site. L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 15 % de la population à l'échelon national. Les milieux qu'elle affectionne ne semblent, *a priori*, pas menacés.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La ZPS présente les deux types de milieux primordiaux pour assurer l'alimentation et la nidification de l'espèce : pelouses et falaises.
- Facteurs défavorables :
  - Les traitements vermifuges du bétail
  - Les potentielles utilisations des falaises pour les activités de pleine nature.

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales);
- la présence de troupeaux facilite l'accès à la nourriture pour l'espèce lors de la période estivale (insectes coprophages)

**Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- le reboisement sur des milieux ouverts ;
- les possibles dérangements au nid (dans les falaises notamment) dus aux activités de pleine nature.

**Adapter :**

- les traitements vermifuges du bétail ;
- les pratiques d'activités de pleine nature rapport au calendrier des phases critiques.

**Recommandations générales**

- Maintien de zones ouvertes (en conservant les activités agro-pastorales);
- Adapter les traitements vermifuges du bétail pour limiter l'impact sur les insectes coprophages.

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de couples nicheurs
- Nombre moyen de jeunes à l'envol

**Principaux acteurs concernés**

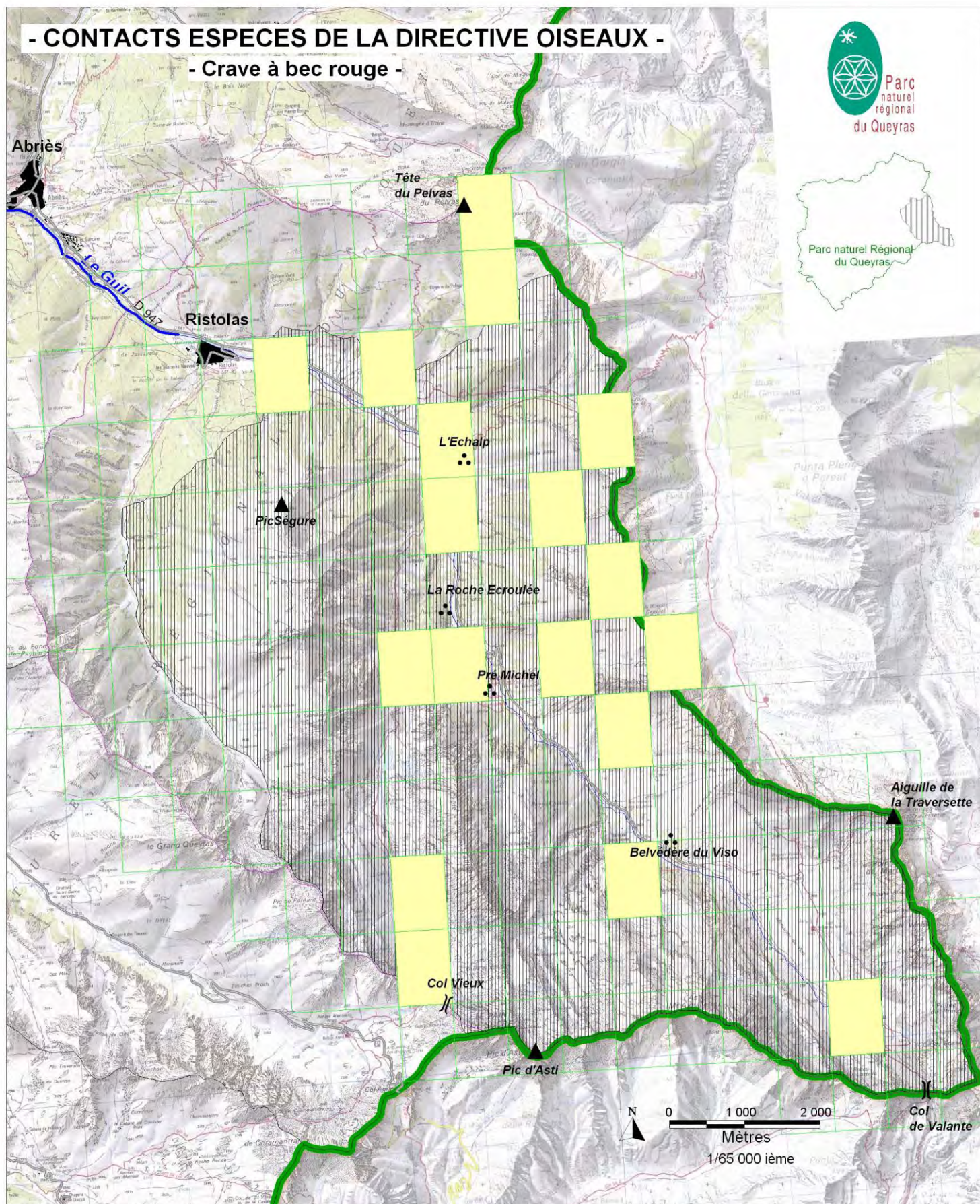
- Pratiquants des activités de pleine nature (escalade, vol à voile et planeurs surtout)
- Agriculteurs et éleveurs
- Sylviculteurs (reboisement)
- Vétérinaires

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Crave à bec rouge -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / Ecodir  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A103                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | FALCO PELEGRINUS<br>FAUCON PELERIN                                  |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Classe des Oiseaux, Ordre des Falconiformes, Famille des Falconidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | MOYEN                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                     | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 1                                                            | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Annexe 2                                                            | Europe                  | Rare                                               |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 2                                                            | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Annexe 2                                                            | Région                  | Menacé                                             |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | PN                                                                  |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -                                                                   |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                   |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                     |                         |                                                    |
| <p>Dans le Queyras, comme dans le reste du monde, cette espèce a subi de graves conséquences de l'utilisation de certains pesticides. Cet oiseau est en cours de recolonisation dans les Hautes-Alpes. Certains couples se sont récemment installés dans le Queyras, à proximité du site.</p> <p>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence révèle une tranquillité des falaises du site et une abondance de proies potentielles (oiseaux surtout).</p> <p>Au sein de la ZPS, le risque de dérangement au nid, de dénichage et de tir illégal est quasi inexistant. Les collisions par câbles et les électrocutions pourraient être évitées en répertoriant et signalant les aménagements qui les causent ou peuvent les causer. L'aménagement de voies d'escalade et de via ferrata à des fins touristiques est à surveiller.</p> <p>Cette espèce étant un bon marqueur biologique de la qualité trophique de la ZPS, il serait intéressant de mettre en valeur le suivi réalisé depuis 1993 par le CRAVE et de comprendre les interactions entre les couples en dehors de la ZPS (conflits territoriaux, flux génétiques).</p> |                                                                     |                         |                                                    |

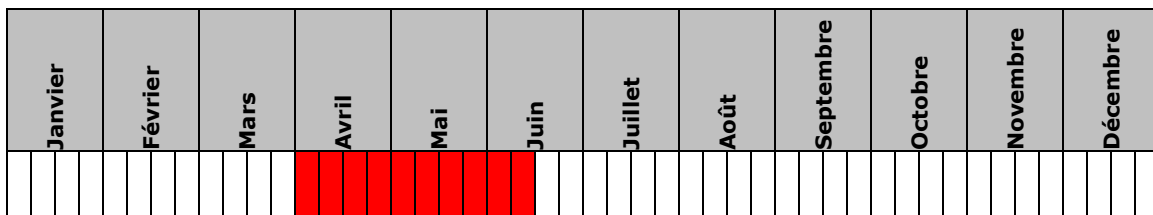
## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

Cette espèce de rapace est de taille moyenne. Sa longueur ne dépasse pas 40 cm et son envergure avoisine le mètre. Le Faucon pèlerin possède un plumage quasi bicolore. Le dessus est bleu-gris ardoise et le dessous est blanchâtre strié de noir. La tête présente un capuchon noir. La silhouette en vol de ce faucon est reconnaissable parmi tous les rapaces par le fait qu'elle s'apparente à une ancre formée par les ailes et la queue. La femelle est nettement plus grande que le mâle. Il porte alors le nom de "tiercelet".

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire. Cependant, longtemps, ne trouvant pas les aires de nidification de cette espèce, les Hommes l'ont cru migrateur, d'où son nom.
- **Reproduction** : Le Faucon pèlerin se reproduit depuis fin février jusqu'à mi-avril. La période de reproduction commence par des parades acrobatiques où les vitesses atteintes sont très élevées (près des 400 km/h). C'est le mâle qui choisit le site du nid et les couples reviennent chaque année au même endroit. Il n'y a pas construction de nid à proprement parler. Il s'agit plus précisément d'une dépression creusée à même le sol et relativement peu garnie en matériaux. Il arrive que d'anciens nids de corbeaux soient utilisés. La femelle pond 3 à 5 œufs, un toutes les 48 heures et les couve dès que le premier est pondu de sorte qu'il y a un décalage des éclosions. L'incubation, réalisée essentiellement par la femelle, dure une trentaine de jours. Le mâle chasse pour les jeunes et la femelle. Celle-ci les nourrit en prenant soin de plumer les proies avant de leur donner. Les jeunes quittent le nid au bout d'une quarantaine de jours mais sont dépendant des adultes pendant encore quelques semaines.
- **Régime alimentaire** : Le Faucon pèlerin mange exclusivement des oiseaux qu'il capture en vol selon une technique qui n'appartient qu'à lui : le buffetage. Cette méthode est composée de quatre phases : l'affut depuis un poste fixe ou en vol, le vol de placement au dessus de la proie, le piqué à grande vitesse (près de 400 km/h) et enfin la capture. Cette technique lui doit d'être l'animal le plus rapide en chasse. Généralement, les oiseaux ainsi capturés, s'ils ne sont pas morts sur le coup, sont grandement commotionnés. Ses proies peuvent atteindre une taille supérieure à la sienne. Il lui arrive également de chasser au sol pour capturer de petits mammifères et reptiles ou des insectes.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Inconnues
- **Longévité** : Une quinzaine d'années



Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

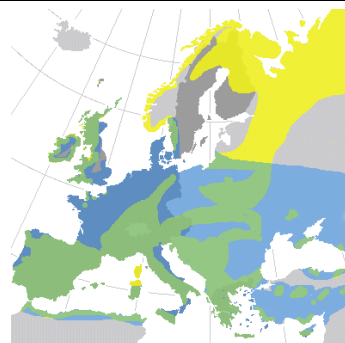
- Sites de nidification : Ce rapace niche préférentiellement dans des falaises rocheuses. En agglomération, il trouve sur certains bâtiments des conditions favorables à sa reproduction (églises, cathédrales, grands immeubles)
- Sites d'alimentation : Compte tenu de sa technique de chasse, cet oiseau est peu exigeant en termes de site d'alimentation. Il est capable de se nourrir aussi bien au-dessus de milieux ouverts qu'au-dessus de milieux fermés. En fait, c'est beaucoup plus l'abondance des proies potentielles qui joue sur sa présence. Il effectue parfois de longs trajets en quête de nourriture.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans tout le périmètre de la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Ce rapace est

régulièrement harcelé par des corbeaux, malgré la supériorité de ses armes. Le Grand-duc d'Europe peut être un prédateur pour le Faucon pèlerin. Enfin, ce rapace défend son nid agressivement et pour ce faire n'hésite pas à attaquer de grands oiseaux (Aigle royal) ou de grands mammifères.

- Densité : Un couple occupe la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Le Faucon pèlerin est une espèce cosmopolite. Il est présent dans tous les continents hormis l'Antarctique.
- En France : Cette espèce est présente partout en France. Elle est nicheuse sitôt qu'elle trouve des falaises ou des bâtiments permettant l'installation du nid.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Le Faucon pèlerin est particulièrement bien représenté dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette région possède un relief lui permettant de nicher.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 1200-1500 couples dans les années 2000.
  - Population de PACA : 130-140 couples.

En France, comme ailleurs dans le monde, dans les années 1960, l'utilisation massive de pesticides (notamment des organochlorés) entraîna un déclin important de l'espèce. Les nidifications avortaient. Depuis la limitation de l'usage de ces pesticides, cette espèce est en dynamique progressive en Europe et en France.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Les conséquences de l'utilisation massive d'organochlorés pèsent encore sur l'espèce en ce qui concerne les taux de reproduction.
  - Le dérangement lors de la nidification
  - Le prélèvement d'œufs et de jeunes
  - Les collisions dans les câbles et l'électrocution
  - Les tirs illégaux

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Dans le Queyras, comme dans le reste du monde, cette espèce a subi de graves conséquences de l'utilisation de certains pesticides. Cet oiseau est en cours de recolonisation dans les Hautes-Alpes. Certains couples se sont récemment installés dans le Queyras, à proximité du site.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : 2 mailles de 1 centigrade sont concernées par les contacts de l'espèce. Les observations ont été réalisées en rive gauche du Guil entre le Pré Michel et le Pic Ségure. Aucun indice ne permet de savoir si ces contacts correspondent à des aires de nidification ou pas. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire plus complet et précis soit réalisé pour cette espèce.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 couple.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.

- Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique stable.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les falaises nécessaires à la nidification de ce rapace diurne sont bien représentées dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et sont encore peu aménagées.

#### **Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence révèle une tranquillité des falaises du site et une abondance de proies potentielles (oiseaux surtout).

#### **Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

#### **Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables :
  - La tranquillité des falaises support de nidification
  - L'abondance de proies potentielles (oiseaux notamment)
- Facteurs défavorables : L'aménagement possible des falaises à l'avenir pour les activités de pleine nature.

#### **Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

### **GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

#### **Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

##### **Limiter :**

- le dérangement au nid dû aux activités de pleine nature.

##### **Adapter :**

- les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce.

#### **Recommandations générales**

- voir ci-dessus

#### **Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

#### **Indicateurs de suivi**

- Nombre de jeunes à l'envol

#### **Principaux acteurs concernés**

- Pratiquants des activités de pleine nature (escalade, vol à voile et planeurs surtout)
- Aménageurs des espaces montagnards (lignes électriques....)

### **ANNEXES**

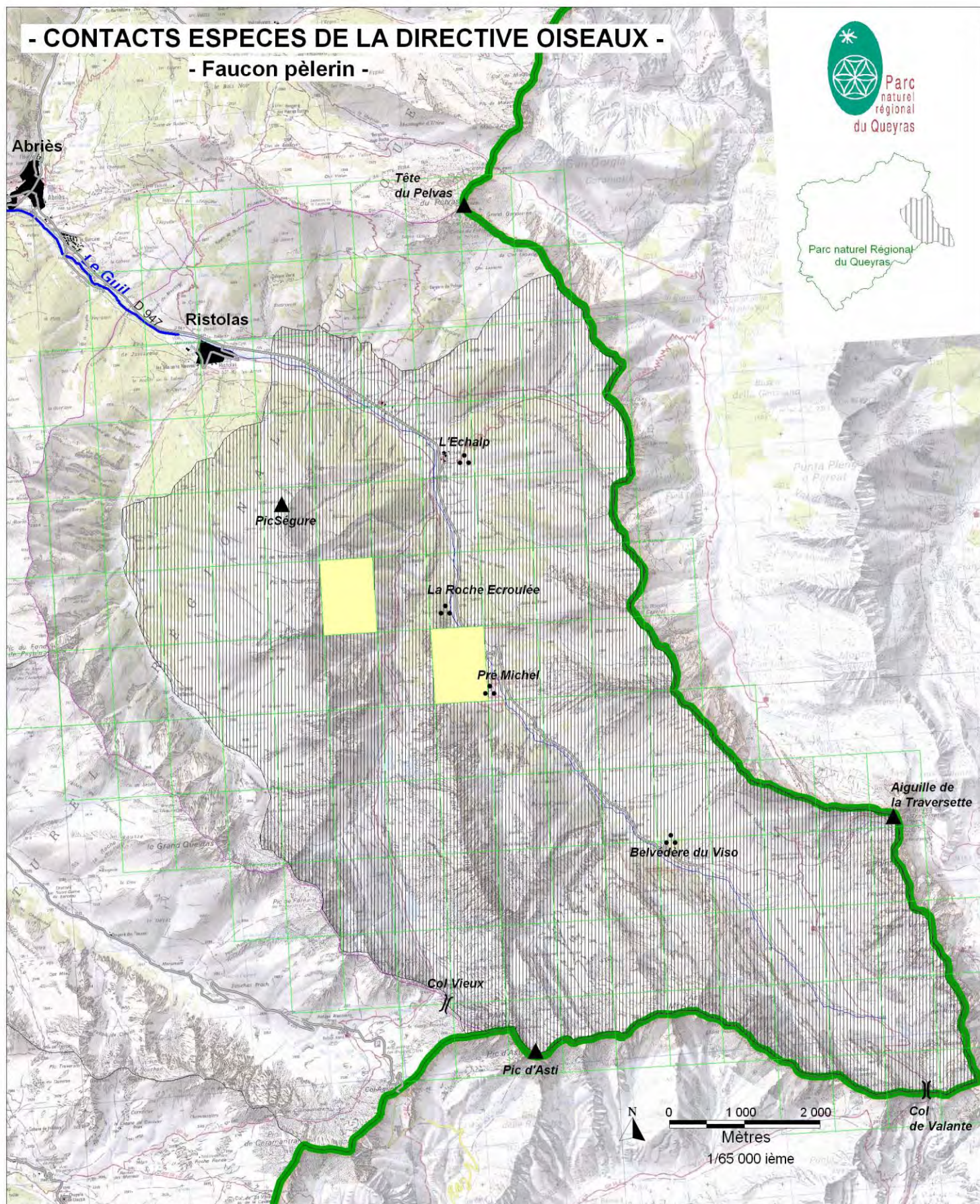
#### **Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
  - LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.

- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Faucon pèlerin -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1991 et 2006 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



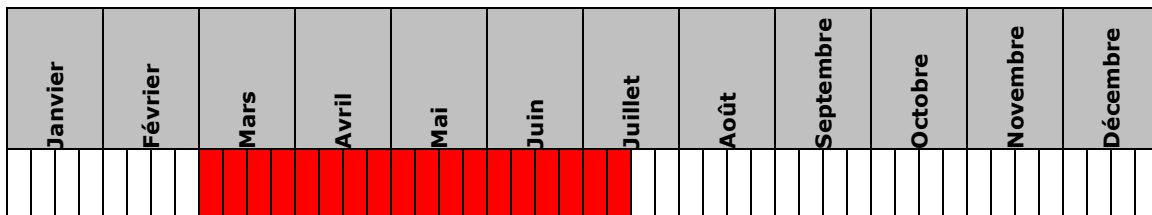
Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A215                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | BUBO BUBO<br>GRAND-DUC D'EUROPE                                   |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Classe des Oiseaux, Ordre des Strigiformes, Famille des Strigidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | MOYEN                                                             |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Annexe 1                                                          | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 2                                                          | Europe                  | Vulnérable                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                 | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Annexe 2                                                          | Région                  | Vulnérable                                         |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | PN                                                                |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                 |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>Etant donné la richesse de proies potentielles, l'abondance des falaises pouvant servir à la nidification et leur relative tranquillité, le Grand-duc d'Europe a toujours dû être présent dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. En revanche, les effectifs de cette espèce n'ont pas été évalués.</p> <p>Le Grand-duc d'Europe, par sa présence, témoigne d'une grande diversité de proies potentielles. Le fait qu'il soit nicheur dans le site permet de conclure que cette espèce rupestre trouve dans celui-ci des falaises encore assez tranquilles. Cette espèce présente donc un intérêt particulier pour le site.</p> <p>Au sein de la ZPS, aucune baisse des effectifs de cette espèce ou dégradation de milieux primordiaux pour son alimentation ou sa nidification ne justifie une restauration.</p> |                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne d'Europe : 60 à 70 cm de longueur, 160 à 180 cm d'envergure. Son plumage est sombre, brun beige roux strié et tacheté de noir. La tête possède deux aigrettes mobiles. Le disque facial est chamois foncé, moucheté de brun-noir de manière si dense à la lisière extérieure, qu'il forme comme un "encadrement" de la face.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                   |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction commence en plein hiver. C'est à partir de cette époque et jusqu'en mars-avril que les couples affirment leur territorialité en chantant à l'aube et au crépuscule. La femelle pond au mois de mars 1 à 4 œufs avec quelques jours d'intervalles entre chaque. La couvaison, réalisée entièrement par la femelle, dure plus d'une trentaine de jours. Le mâle la nourrit pendant cette période. Une fois éclos, les jeunes sont encore couvés pendant deux semaines. Les poussins sont nourris par les parents pendant une vingtaine de semaines et quittent le territoire familial, d'eux-mêmes ou poussés par les parents, dès septembre jusque novembre.
- **Régime alimentaire** : Concernant son régime alimentaire, ce rapace est très éclectique. Mammifères de taille moyenne (lièvre, renard, faons de cervidés), reptiles, amphibiens, oiseaux dont le Lagopède alpin, le Tétraz-lyre et la Perdrix bartavelle, poissons et micromammifères composent son menu.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Inconnues
- **Longévité** : Une vingtaine d'années



Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Une cuvette creusée au sol dans une fracture de falaise suffit pour que cet oiseau niche.
- Sites d'alimentation : Cette espèce chasse dans tous les types de milieux pourvus qu'ils présentent autant de proies potentielles qu'il en a besoin.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans le périmètre de la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Cet oiseau constitue le super prédateur de la nuit. Il ne connaît aucune relation interspécifique négative à son égard. La prédation qu'il exerce sur le Faucon pèlerin est bien connue.
- Densité : Un couple est présent dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce est dite paléarctique. Elle est présente en Afrique du Nord, en Asie et en Europe.
- En France : Sa répartition en France couvre essentiellement le Sud-Est mais aussi les Pyrénées et l'Auvergne.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Ce rapace est peu suivi dans la région mais il y est bien présent : depuis l'étage montagnard voire subalpin des départements alpins jusqu'aux calanques des départements littoraux.



**En vert : sédentaire (et nicheur)**  
**En jaune : visiteur l'été (et nicheur)**  
**En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)**

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 1600 couples
  - Population de PACA : Plus de 300 couples. Effectifs en hausse en milieu méditerranéen, en baisse en milieu montagnard.

C'est une espèce rare et peu connue en France. Les taux de reproduction évoluent beaucoup d'une région à une autre. Des lâchers ont été réalisés dans le Nord-Est de la France pour renforcer les populations naturellement présentes.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le braconnage par tir illégal ou piégeage
  - Le prélèvement des œufs
  - Les collisions contre les câbles électriques aériens et les fils de fer
  - Les collisions par les voitures
  - Le dérangement pendant la période de nidification

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Etant donné la richesse de proies potentielles, l'abondance des falaises pouvant servir à la nidification et leur relative tranquillité, le Grand-duc d'Europe a toujours du être présent dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. En revanche, les effectifs de cette espèce n'ont pas été évalués.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Aucun contact de l'espèce n'a été géoréférencé par le CRAVE et ECODIR dans la ZPS. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire soit réalisé pour cette espèce.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est de 1 couple.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce pour sa reproduction sont encore assez peu fréquentés. Pour son alimentation, tous les types de milieux présents dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil peuvent lui servir. Ceux-ci semblent, en général, dans de bons états de conservation.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

Le Grand-duc d'Europe, par sa présence, témoigne d'une grande diversité de proies potentielles. Le fait qu'il soit nicheur dans le site permet de conclure que cette espèce rupestre y trouve des falaises encore assez tranquilles. Cette espèce présente donc un intérêt particulier pour le site.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### Facteurs favorables et défavorables

- Facteurs favorables :
  - La grande richesse en proies potentielles,
  - La tranquillité des falaises, support de nidification
- Facteurs défavorables : L'aménagement possible des falaises à l'avenir pour les activités de pleine nature.

### Mesures de protection actuelles

L'espèce est protégée au niveau national.

| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br><b>Limiter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid dû aux activités de pleine nature.</li> </ul> <b>Adapter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques de l'espèce.</li> </ul>                                                                            |
| <b>Recommandations générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ voir ci-dessus</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ B1, B2, B3, C1 à C5, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> </ul> </li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                 |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature (escalade, vol à voile et planeurs surtout)</li> <li>○ Aménageurs des espaces montagnards (lignes électriques....)</li> </ul>                                                                                                                                                                                              |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> <li>○ Mebs T., Scherzinger W., 2006. Rapaces nocturnes de France et d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé. 398 p.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet :</u></li> <li>○ <u>Personnes ressources :</u></li> </ul> |

| A076                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | GYPAETUS BARBATUS<br>GYPAETE BARBU                                      |                         |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Classe des Oiseaux, Ordre des Accipitriformes, Famille des Accipitridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | MOYEN                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                         | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 1                                                                | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Annexe 2                                                                | Europe                  | En danger                                          |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 2                                                                | France                  | En danger                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 2                                                                | Région                  | En danger                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PN                                                                      |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                       |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                       |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>L'historique de cette espèce dans le Queyras et la ZPS de la vallée du Haut-Guil en particulier est équivalent à celui qui peut être fait dans les Alpes. L'espèce a été exterminée dans les Alpes en raison des légendes dont elle était l'objet : enleveur d'enfants entre autres. Aucun oiseau n'impressionnait autant les gens qui pouvaient l'observer. Des primes étaient accordées lors des captures ou des destructions de cette espèce. Certains oiseaux ou œufs furent l'objet de convoitise pour compléter des collections zoologiques. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un programme de réintroduction à partir d'oiseaux nés en captivité débuta dans l'ensemble de l'arc alpin. En France, c'est en Haute-Savoie et dans le Mercantour qu'ont eu lieu ces lâchers. Les sites de lâcher étant répartis uniformément dans le massif alpin, l'objectif final est de produire une population viable et autonome à l'échelle de l'ensemble de ce massif.</p> <p>L'espèce présente un enjeu fort dans le site. Elle l'utilise notamment pour son alimentation. Toutefois, elle n'y niche pas. L'importance relative de la population au sein de la ZPS par rapport à la population nationale voire européenne justifie l'importance de cette ZPS pour la conservation de l'espèce sur le plan national.</p> <p>Au sein de la ZPS, seul le dérangement dans les potentiels futurs sites de nidification semble pouvoir menacer l'espèce à court terme. La diminution des ressources alimentaires corrélée avec une disparition lente du pastoralisme, peut affecter à plus long terme la présence de l'espèce dans la ZPS. Rappelons, en effet, que le Parc naturel régional du Queyras accueille près de 45 000 brebis en période d'estive.</p> <p>Il convient donc d'anticiper la potentielle installation de cette espèce dans la ZPS de la vallée</p> |                                                                         |                         |                                                    |

du Haut-Guil et contribuer au maintien du pastoralisme ovin dans l'ensemble du Parc naturel régional du Queyras.

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

Le Gypaète barbu est un très grand oiseau. Avec une hauteur de 100 à 110 cm et une envergure proche de 3 mètres (260-280 cm.), il est l'un des plus grands rapaces de France. Son plumage est varié selon son âge. L'adulte possède des ailes foncées mais leur dessous est barré par une large bande plus claire. Son corps est orangé du fait des bains de poussières ou de sable qu'il effectue. Autrement, il serait blanc. La partie sommitale de la tête est plus claire, presque blanche. Les yeux sont jaunes entourés d'un cercle orbital rouge vif. Enfin, des plumes prenant racine aux mandibules et aux joues pendent, créant une sorte de barbe qui lui donne son nom. En vol, la forme de ses ailes semblable à un faucon et la forme de sa queue, en losange, le distingue des autres vautours.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction de cet oiseau de proie est originale. Dès l'automne le couple commence à construire et aménager plusieurs aires sur son territoire. Les nids construits sont utilisés à intervalles de 4 ou 5 ans. La femelle pond 1 à 2 œufs entre décembre et février. La couvaison dure quasiment 2 mois et est assurée par la femelle. Généralement, seul le poussin le plus précoce vit, l'autre meurt très vite affamé. Le mâle apporte la nourriture. Le jeune quitte le nid à quatre mois mais est toujours nourri par la femelle deux mois supplémentaires. Il mettra 6 ans pour avoir le plumage définitif des adultes.
- **Régime alimentaire** : Le régime alimentaire du Gypaète barbu est très spécialisé. Il se nourrit essentiellement d'os qu'il récupère sur de vieilles carcasses. Il possède donc des sucs digestifs puissants lui permettant de les digérer. Il casse les os en les laissant tomber sur des rochers alors qu'il est en vol. Il lui arrive parfois, en cas de pénurie, de capturer des proies vivantes : petits mammifères, insectes, lézard, tortue,...
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 1 jeune. Il est rare qu'un couple, chaque année, donne naissance à un jeune. Cependant, ce faible taux de reproduction est compensé par la longévité des individus. Les capacités de dispersion sont grandes. Cet oiseau, en utilisant parfaitement les phénomènes aérologiques d'ascendance, est capable d'effectuer de longs parcours.
- **Longévité** : Une quarantaine d'année d'années

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de ce rapace est toujours situé dans une anfractuosit  de falaise rocheuse   l'abri des intemp ries et inaccessible.
- Sites d'alimentation : Cette esp ce se nourrit principalement dans des habitats ouverts o  les carcasses sont facilement visualisables depuis l'air. Elle affectionne particuli rement la recherche de nourriture dans les couloirs   avalanches.
- Sites d'hivernage : Cette esp ce hiverne dans tout le p rim tre de la ZPS.
- Relations intersp cifiques (pr dateurs, comp titeurs, h tes, parasites....): En ce qui concerne son alimentation, cette esp ce est pas concurrenc e tant son r gime

alimentaire est spécifique. Le Gypaète barbu est plutôt placide envers les oiseaux s'approchant de son aire de nidification. Si les nids sont occupés à intervalles de 4 ou 5 ans, c'est pour permettre la disparition des parasites accumulés dans le nid.

- Densité : Un à deux individus survolent le périmètre de la ZPS de la vallée du Haut-Guil régulièrement.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Le Gypaète barbu appartient à la catégorie avifaunistique paléomontagnarde. Il est présent en Europe, en Afrique, en Asie,
- En France : Sa répartition en France couvre uniquement le massif alpin et les Pyrénées.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : l'espèce est présente uniquement dans les départements alpins. Sa densité est beaucoup plus forte dans les Alpes maritimes.



Source : <http://www.camptocamp.org/articles/122199/fr/le-gypaete-barbu>

**En vert : Ancienne répartition du Gypaète barbu**  
**En jaune : Répartition actuelle du Gypaète barbu (populations relictuelles)**  
**En rouge : Répartition actuelle du Gypaète barbu grâce à la réintroduction**

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française (LPO, 2008) : 45 couples
  - Population de PACA : 1 couple nicheur en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notons que 7 couples étaient reproducteurs dans les Alpes françaises en 2008.

Le Gypaète barbu vivait autrefois dans presque toutes les montagnes du sud de l'Europe et dans les Alpes. Dans ces dernières, c'est au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle que cette espèce fut exterminée. A l'ouest de ce massif, le Gypaète barbu a résisté plus longtemps. En effet, le dernier individu tué le fut en 1913 dans le Val d'Aoste. Aujourd'hui, cette espèce existe à l'état naturel dans les Pyrénées, en Corse en Grèce et sur l'île de Crète. L'effectif total européen s'élève à une centaine de couples.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le braconnage
  - Le dérangement des sites de nidification
  - La raréfaction des ressources alimentaires dans certaines régions

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

L'historique de cette espèce dans le Queyras et la ZPS de la vallée du Haut-Guil en particulier est équivalent à celui qui peut être fait dans les Alpes. L'espèce a été exterminée dans les Alpes en raison des légendes dont elle était l'objet: enleveur d'enfants entre autres. Aucun oiseau n'impressionnait autant les gens qui pouvaient l'observer. Des primes étaient accordées lors des captures ou des destructions de cette espèce. Certains oiseaux ou œufs furent l'objet de convoitise pour compléter des collections zoologiques. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un programme de réintroduction à partir d'oiseaux nés en captivité débuta dans l'ensemble de l'arc alpin. En France, c'est en Haute-Savoie et dans le Mercantour qu'ont eu lieu ces lâchers. Les sites de lâcher étant répartis uniformément dans le massif alpin, l'objectif final est de produire une population viable et autonome à l'échelle de l'ensemble de ce massif.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Aucun contact de l'espèce n'a été géoréférencé par le CRAVE et ECODIR dans la ZPS. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire soit réalisé pour cette espèce, notamment en termes de fréquence d'observations par année. Cet oiseau étant capable de parcourir de très grandes distances, sa répartition détaillée dans le site n'a pas lieu d'être. Les observations de cette espèce ne peuvent donc faire l'objet d'aucune analyse.
- Statut : Cette espèce n'est pas nicheuse dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Toutefois, elle a niché en 2007-2008 dans la Haute-Ubaye à proximité.
- Effectif : Un à deux individus survolent de temps à autre la ZPS de la vallée du Haut-Guil.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 15 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : La population alpine est actuellement dans une dynamique de recolonisation.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux ouverts et les falaises nécessaires respectivement à l'alimentation et à la reproduction du Gypaète barbu sont en bon état de conservation dans la ZPS.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un enjeu fort dans le site. Elle l'utilise notamment pour son alimentation. Toutefois, elle n'y niche pas. L'importance relative de la population au sein de la ZPS par rapport à la population nationale voire européenne justifie l'importance de cette ZPS pour la conservation de l'espèce sur le plan national.

**Possibilités de restauration**

Au sein de la ZPS, seul le dérangement dans les potentiels futurs sites de nidification semble pouvoir menacer l'espèce à court terme. La diminution des ressources alimentaires corrélée avec une disparition lente du pastoralisme peut affectée à plus long terme la présence de l'espèce dans la ZPS. Rappelons, en effet, que le Parc naturel régional du Queyras accueille près de 45 000 brebis en période d'estive.

Il convient donc d'anticiper la potentielle installation de cette espèce dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et contribuer au maintien du pastoralisme ovin dans l'ensemble du Parc naturel régional du Queyras.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La grande richesse en ongulés (sauvages et domestiques) sur le site permet à l'espèce de se nourrir tout au long de l'année.
- Facteurs défavorables : Le dérangement au nid et les risques de collisions et d'électrocution seraient les principaux facteurs défavorables pour cette espèce en cas de future nidification.

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

Par l'arrêté du 24 février 2000, la recherche, l'approche et l'affût pour la prise de vue ou de son sont interdits dans un rayon de 700 mètres autour des aires de nidification du Gypaète barbu, sur tout le territoire national, du 1er octobre au 31 août.

Depuis le 20 octobre 2008, un protocole national interdit le survol par les aéronefs militaires des zones où le Gypaète barbu se reproduit.

| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts (en conservant un pastoralisme extensif);</li> <li>○ la présence de troupeaux facilitant l'accès à la nourriture pour l'espèce</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la fermeture des milieux ;</li> <li>○ le reboisement sur des milieux ouverts ;</li> <li>○ le dérangement au nid en période de nidification par les activités de pleine nature.</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce.</li> </ul> |
| <p><b>Recommandations générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintien de zones ouvertes (en conservant le pastoralisme extensif)</li> <li>○ Assurer le respect de l'interdiction nationale d'approche de l'aire occupée en période de reproduction (en cas de nidification)</li> <li>○ Assurer le respect de l'interdiction de survol par les aéronefs militaires des zones où le Gypaète barbu se reproduit (en cas de nidification)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de couples nicheurs</li> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature (escalade, vol à voile et planeurs surtout)</li> <li>○ Naturalistes et photographes animaliers</li> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.</li> </ul> </li> <li>○ <u>Sites internet</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="http://www.gypaete-barbu.com">www.gypaete-barbu.com</a></li> </ul> </li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| A403                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | LAGOPUS MUTUS HELVETICUS<br>LAGOPEDE ALPIN                         |        |                                                    |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------|--|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Classe des Oiseaux, Ordre des Galliformes, Famille des Tétrionidés |        |                                                    |  |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | TRES FORT                                                          |        |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                    |        |                                                    |  |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                    |        |                                                    |  |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                    |        |                                                    |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                    |        |                                                    |  |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                    |        | STATUTS DE CONSERVATION                            |  |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Annexe 1<br>Annexe 2-<br>Partie 1<br>Annexe 3-<br>Partie 2         | Monde  | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |  |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 3                                                           | Europe | ?                                                  |  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                  | France | ?                                                  |  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                  | Région | Vulnérable                                         |  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Gibier                                                             |        |                                                    |  |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -                                                                  |        |                                                    |  |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                  |        |                                                    |  |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                    |        |                                                    |  |
| <p>Cet oiseau est une espèce d'origine arctique. Sa présence dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, comme dans le reste des Alpes et des Pyrénées, est héritée du jeu de la dernière glaciation (Würm).</p> <p>La ZPS de la vallée du Haut-Guil est un des sites de référence national pour le suivi des populations de lagopède réalisé dans le cadre des programmes de l'Observatoire des Galliformes de Montagne. La majorité de la zone recensée se situe sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Ristolas. Afin de poursuivre la préservation de l'espèce, une nouvelle réserve de chasse de 201 ha a été créée entre la Brèche de Ruine et le Col d'Asti en 1991, agrandissant la RCFS en bordure sud-est</p> <p>Deux types de comptages sont effectués : celui de printemps, au chant, pour estimer les effectifs, tous les deux ans, depuis 1992, et le comptage d'été au chien d'arrêt, depuis 1996 tous les ans, pour estimer la reproduction.</p> <p>L'espèce présente un très fort enjeu pour le site. La superficie des habitats favorables pour l'espèce est très grande dans le site. L'essor du tourisme dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et l'accès facilité par l'ouverture du Col Agnel à la circulation automobile produisent un dérangement fort, en toutes saisons, sur cet oiseau.</p> <p>Au sein de la ZPS, l'habitat d'espèce est soumis à une forte pression pastorale. L'été, l'affluence des randonneurs et des cueilleurs de génépi dans les secteurs, <i>a priori</i>, les plus favorables pour l'espèce, est grandement dommageable. L'hiver, les randonneurs à ski et à raquettes occasionnent des dérangements répétés pouvant être létaux pour cet oiseau.</p> <p>Cette espèce étant particulièrement sensible au dérangement, l'hiver et lors de la période de</p> |                                                                    |        |                                                    |  |

reproduction, il devient urgent de gérer les flux de personnes pour tenter d'enrayer la baisse de fécondité révélée par les derniers comptages. Le pastoralisme, à ce titre, mérite également d'être contrôlé pour éviter le dérangement lors de la reproduction.

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

Le Lagopède alpin est un gallinacé de taille moyenne : 35 cm de haut, 50 à 60 cm d'envergure. Son plumage, variable selon les saisons, lui assure un mimétisme parfait avec son environnement. Il est totalement blanc en hiver, mis à part ses yeux, ses lores et sa queue. Il est brun-beige en été. Lors de la parade de printemps le mâle arbore des caroncules rouges contrastant nettement avec le reste du plumage. En automne, la livrée la plus brève, il est grisâtre écaillée de blanc sur le dessus. Les pattes sont fortement emplumées, ce qui facilite la marche dans la neige.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire et reste toute l'année en haute montagne.
- **Reproduction** : Les parades se déroulent en mai et juin. Les femelles nichent à terre dans une dépression peu profonde garnie de quelques plumes et de végétaux. Le nid est généralement situé contre la roche pour le sécuriser au maximum contre une agression provenant du ciel. La ponte est constituée de 4 à 6 œufs et semble être dépendante du déneigement du site. La couvaison, assurée uniquement par la femelle, dure une vingtaine de jours. Les jeunes sont nidifuges et s'aventurent hors du nid dès le lendemain de l'éclosion. Dix jours suffisent pour qu'ils soient capables de voler. Cependant, ils ne deviennent indépendants qu'au bout d'une dizaine de semaines.
- **Régime alimentaire** : Le régime alimentaire du Lagopède alpin est composé essentiellement de végétaux. Il digère particulièrement bien les bourgeons et les pousses sèches d'éricacées, de saules nains et les parties ligneuses de ces plantes. Lors de la bonne saison les jeunes consomment une grande quantité de nourriture d'origine animale (invertébrés).
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire et reste toute l'année en haute montagne où elle affectionne les crêtes et les croupes ventées rapidement déneigées.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce, inféodée aux climats rigoureux, ne bénéficie que d'une courte période pour pouvoir assurer sa reproduction. L'aléa climatique influence beaucoup sa reproduction. Ces capacités de dispersion ont été longtemps sous-estimées. Des études menées dans les Alpes du Nord et en Italie, basées sur le radio-pistage d'oiseaux marqués, ont montré que cet oiseau est capable de parcourir des déplacements assez importants.
- **Longévité** : 7 ans

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de ce galliforme est situé à terre, à haute altitude, sur des croupes rocheuses contre des rochers de taille assez importante pour limiter les prédateurs d'origine aérienne.
- Sites d'alimentation : Les sites d'alimentation diffèrent selon le sexe et les saisons. Ils sont souvent situés au dessus de la limite forestière dans les landes alpines voire subalpines.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans le périmètre de la ZPS. Lors de l'hiver les

mâles et les femelles constituent des bandes unisexuées. Les femelles ont tendance à redescendre plus bas que les mâles en limite supérieure de forêt. La stratégie de survie du Lagopède alpin en hiver consiste en une moindre dépense énergétique en s'immobilisant dans des igloos dans de la neige. Les sites d'hivernage sont donc liés à des zones de hautes altitudes, fortement enneigées, pour le repos, contrastant avec des crêtes balayées par le vent, pour la nourriture.

- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites...): La nidification à terre du Lagopède alpin facilite la prédation par de petits mustélidés (belettes, hermines) ou des renards sur les œufs ou les poussins. Les adultes, compte tenu de leur mimétisme avec l'environnement, sont rarement prédatés, même s'il arrive que l'Aigle royal en capture.
- Densité: Les densités de lagopède sont peu connues. Les rassemblements que cette espèce réalise lors des débuts d'automne peuvent faciliter leur estimation. 51 à 100 couplent semblent occuper la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Le Lagopède alpin est une espèce arctique et arctico-alpine caractéristique des étendues de toundras des régions nordiques. La sous-espèce *Lagopus mutus helveticus* n'est présente que dans le massif alpin.
- En France : La répartition de l'espèce couvre le massif alpin et les Pyrénées. La sous-espèce *Lagopus mutus helveticus* n'est présente que dans les départements alpins.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Seuls les départements alpins sont occupés par l'espèce.



Attention! : Répartition de la sous-espèce *Lagopus mutus helveticus*

En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue mais en régression (diminution de son aire de répartition de 7 % entre 1964 et 1989).
  - Population de PACA : Inconnue mais en régression. Des disparitions ont été constatées dans quelques massifs des Alpes du Sud.
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La chasse
  - Le dérangement hivernal
  - Le dérangement en période de nidification (pastoralisme, activités de pleine nature)
  - Les aménagements (pistes de ski, remontées mécaniques, sentiers de randonnée)
  - Les collisions avec les câbles des remontées mécaniques et les fils électriques
  - Les lâchers de Phasianidés souvent porteurs de maladie
  - Les modifications climatiques globales

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cet oiseau est une espèce d'origine arctique. Sa présence dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, comme dans le reste des Alpes et des Pyrénées, est héritée du jeu de la dernière glaciation (Würm).

La ZPS de la vallée du Haut-Guil est un des sites de référence national pour le suivi des populations de lagopède réalisés dans le cadre des programmes de l'Observatoire des

Galliformes de Montagne. La majorité de la zone recensée se situe sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Ristolas. Afin de poursuivre la préservation de l'espèce, une nouvelle réserve de chasse de 201 ha a été créée entre la Brèche de Ruine et le Col d'Asti en 1991, agrandissant la RCFS en bordure sud-est.

Deux types de comptages sont effectués : celui de printemps, au chant, pour estimer les effectifs, tous les deux ans, depuis 1992, et le comptage d'été au chien d'arrêt, depuis 1996 tous les ans, pour estimer la reproduction.

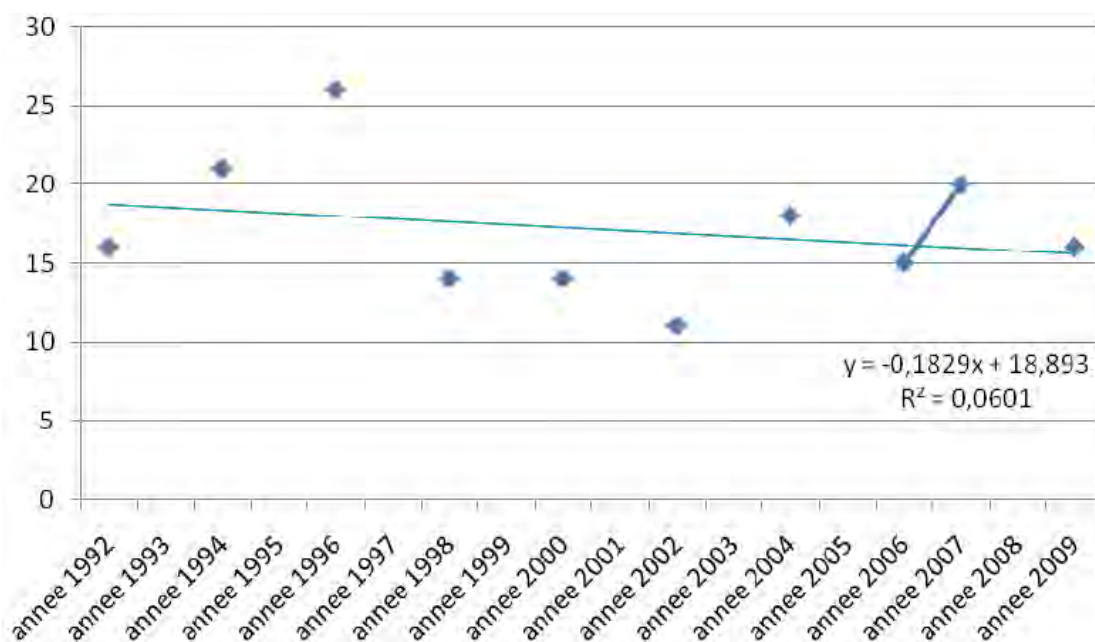
#### **Comptages de printemps des coqs chanteurs**

Le comptage de printemps (entre le 15 mai et le 15 juin) a lieu durant les parades ; il permet d'évaluer le nombre de coqs chanteurs. Il a lieu sur les versants Ouest de Ségure, Maloqueste et du Sparveyre, site de référence OGM, n°6 « Pic de Ségure ». Ce site a été retenu pour des raisons d'accessibilité et de sécurité (risque d'avalanche faible) au printemps (premiers comptages en 1991 et 1993 sur massif du Pic de Foréant et Crête de la Taillante, zone de référence de 460 ha, abandonné).

Ce site OGM de référence couvre une superficie de 619 ha. Le protocole consiste en une répétition de trois comptages : seul le meilleur est retenu.

Il est important de rappeler que la période 1991 à 1996, correspond à une mise en défens du site pour le pastoralisme.

La meilleure année de comptage, en 1996, correspond à une (très) forte densité de coqs chanteurs (8,1 mâles/ 100ha). Toutefois, la tendance linéaire générale est à la stabilité (R n'est pas significatif).



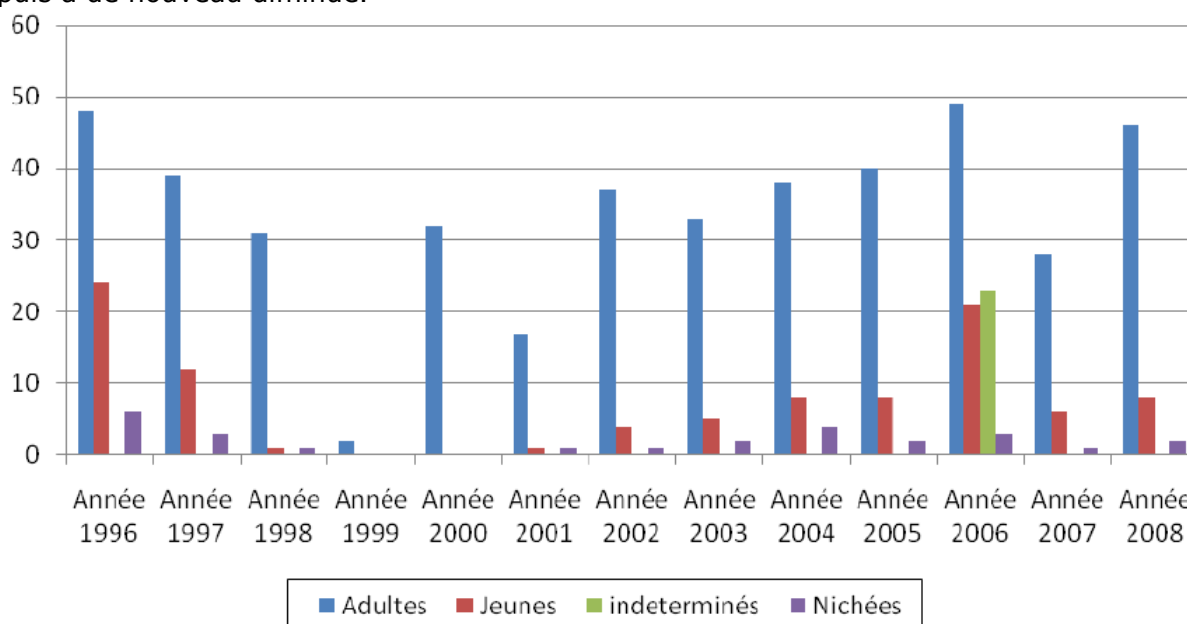
**Evolution du nombre de coqs chanteurs de Lagopède alpin établi au printemps entre 1992 et 2009 sur le site de référence du Pic de Ségure (superficie: 619 ha) (Source: ONCFS, 2009.)**

#### **Comptages d'été au chien d'arrêt**

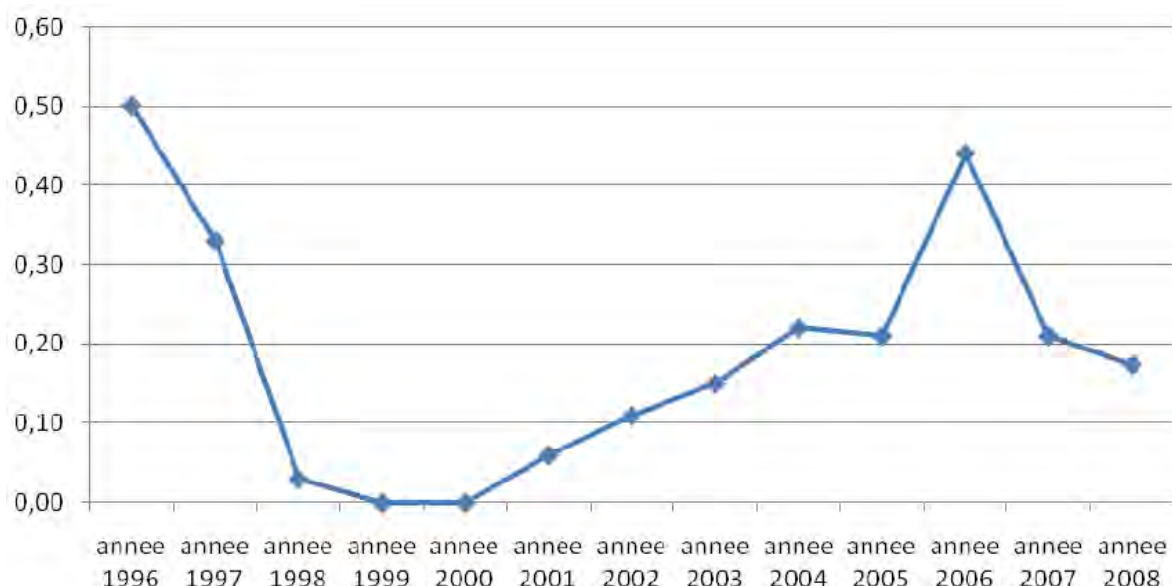
Le comptage d'été a lieu entre le 15 juillet et le 10 août, pendant la période d'élevage des jeunes et avant que ceux-ci n'atteignent l'âge de 21 jours, au delà duquel il est pratiquement impossible de les distinguer des adultes. Il a lieu sur un ensemble de lieux différents qui vont des lacs de l'Eychassier jusqu'au lac Lestio. Il peut exister une forte variabilité dans les surfaces parcourues d'une année sur l'autre, mais ces données sont intégrées comme provenant du site de référence OGM en été de l'Indice de Reproduction du lagopède de Ristolas.

Ce comptage permet de déterminer l'indice de reproduction (nombre de jeunes/nombre

d'adultes, mâles et femelles). Globalement l'indice de reproduction est bas pour cette espèce. La moyenne entre 1996 et 2008 est de 0.18 jeunes par adultes. Sur le site d'étude, cet indice était bon lors des deux premiers comptages (1996 et 1997), puis il a chuté brutalement en 1998, 1999 et 2000. Il est remonté lentement jusqu'en 2006 puis a de nouveau diminué.



**Comptage d'été au chien d'arrêt sur l'unité territoriale de Ristolas. Nombre d'adultes, de jeunes, d'indéterminés et de nichées recensés en été entre 1996 et 2008 sur le site de référence de Ristolas, la superficie recensée pouvant varier de 485 ha à 840 ha suivant les années. (Source: ONCFS, 2009.)**



**Indice de reproduction du Lagopède alpin sur l'unité naturelle de Ristolas. Evolution de l'indice de reproduction (Nombre de jeunes/Nombre d'adultes) recensé entre 1996 et 2008 sur le site de référence OGM de Ristolas en été (superficie pouvant varier de 485 ha à 840 ha selon les années) (Source: ONCFS, 2009.)**

On constate une très forte variabilité de l'indice de reproduction, qui montre une suite d'années de mauvaise reproduction s'étalant pratiquement sur une dizaine d'années (1998-

2005) avant une reproduction légèrement meilleure (2006) puis une rechute (2007-2008).

### **Remarques**

Une analyse des ailes des Lagopèdes alpins prélevés à la chasse et dont l'envoi à la Fédération Départementale de Chasse a été rendu obligatoire à partir de 2003, a montré que l'âge-ratio moyen du tableau de chasse au niveau départemental est de l'ordre de 60 % d'adultes pour seulement 30 % de jeunes. Ces résultats semblent aussi confirmer la faible présence de juvéniles dans les populations, incitant à une très grande prudence dans la gestion cynégétique de l'espèce.

A ce titre, selon les résultats des comptages au chien d'arrêt, le plan de chasse n'a délivré aucune attribution pour les années 2008 et 2009.

### **Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Etant donné le nombre d'informations relatives au Lagopède alpin dans la ZPS, il nous a semblé préférable de réaliser deux cartographies pour cette espèce: une cartographie pour la période des parades et une cartographie pour la période de la nidification et d'élevage des jeunes. Pour chaque cartes plusieurs sources ont été croisées et donc plusieurs informations données.  
En ce qui concerne, la période des parades, il a été cartographié la zone potentiellement favorable à l'espèce établie à dire d'experts, les secteurs de comptages OGM (pression d'observation) et les observations CRAVE-ECODIR. On peut donc conclure, globalement, que la pression d'observation réalisée lors des comptages OGM est relativement petite par rapport à la zone potentiellement favorable à l'espèce. Cela est dû notamment à la minimisation du risque encouru par les agents de terrain lors des comptages (avalanches). Malheureusement aucune donnée n'a pu nous être fournie concernant ce type de comptage (absence de points jaunes dans les secteurs prospectés). Enfin, les observations réalisées lors de cette période, sans stratégie d'échantillonnage (observations de rencontres) par le CRAVE et ECODIR, montrent bien que la zone de parade potentielle pour le lagopède dépasse largement les secteurs prospectés.  
En ce qui concerne la période de nidification et d'élevage des jeunes, il a été cartographié la zone potentiellement favorable à l'espèce établie à dire d'experts, les secteurs de comptages OGM (pression d'observation) et les observations CRAVE-ECODIR. On peut donc conclure, globalement, que la pression d'observation réalisée lors des comptages OGM est relativement petite par rapport à la zone potentiellement favorable à l'espèce mais plus étalée que pour le comptage printanier. Deux des trois secteurs prospectés systématiquement sont pourvus de données et donc favorables. En revanche, le troisième n'a aucune donnée correspondant à la prospection. Ce secteur n'est peut être pas aussi favorable qu'on a pu le penser dans un premier temps. Cependant, grâce aux données CRAVE-ECODIR (sans stratégie d'échantillonnage), on voit bien qu'au moins 2 autres sites semblent importants pour le lagopède pour cette période en dehors des secteurs déjà prospectés par l'OGM.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est évaluée entre 51 et 100 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique de régression. Selon les comptages de ces dernières années le nombre de coqs chanteurs et l'indice de reproduction diminuent nettement. Le renouvellement de la population à long terme semble donc grandement menacé.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée, dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Compte tenu des derniers comptages effectués, l'état de conservation de l'espèce au sein de la ZPS est moyen.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : L'état de conservation de l'habitat d'espèce est préoccupant dans une grande partie de la ZPS. Les causes sont multiples mais deux

activités humaines peuvent être pointées du doigt : le pastoralisme et la fréquentation humaine liée à diverses activités de pleine nature.

### **Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un très fort enjeu pour le site. La superficie des habitats favorables pour l'espèce est très grande dans le site. L'essor du tourisme dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et l'accès facilité par l'ouverture du Col Agnel à la circulation automobile produisent un dérangement fort, en toutes saisons, sur cet oiseau.

### **Possibilités de restauration**

Au sein de la ZPS, l'habitat d'espèce est soumis à une forte pression pastorale. L'été, l'affluence des randonneurs dans les secteurs, *a priori*, les plus favorables pour l'espèce, est grandement dommageable. L'hiver, les randonneurs à ski et à raquettes occasionnent des dérangements répétés pouvant être létaux pour cet oiseau.

Cette espèce étant particulièrement sensible au dérangement, l'hiver et lors de la période de reproduction, il devient urgent de gérer les flux de personnes pour tenter d'enrayer la baisse de fécondité révélée par les derniers comptages. Le pastoralisme, à ce titre, mérite également d'être contrôlé pour éviter le dérangement lors de la reproduction.

### **Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### **Facteurs favorables et défavorables**

#### ○ Facteurs favorables :

- La superficie potentielle d'habitats favorables à l'espèce
- Les effectifs passés

#### ○ Facteurs défavorables :

- Le pastoralisme
- Les activités touristiques hivernales et estivales
- La chasse
- Les traitements vermifuges du bétail pouvant diminuer la quantité d'insectes, ressource alimentaire du lagopède.
- Les aménagements (sentiers de randonnée sauvages)
- Les modifications climatiques globales

### **Mesures de protection actuelles**

L'espèce est une espèce gibier au niveau national. Toutefois, dans les deux réserves de chasse de Ristolas, cette espèce n'est pas chassée. Dans le département des Hautes-Alpes l'espèce est soumise à un plan de chasse. En 2008 et 2009, compte tenu du faible indice de reproduction dans l'ensemble du département haut-alpin, cette espèce bénéficie d'un moratoire de chasse.

## **GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

### **Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

#### **Favoriser :**

- la tranquillité de l'espèce en hiver et lors de la période de reproduction ;
- l'étude des liens entre les populations de cette espèce (notamment avec celles d'Italie).

#### **Limiter :**

- le dérangement hivernal ;
- le dérangement lors de la période de reproduction (pastoralisme, randonneurs, cueilleurs de génépi....) ;
- les prélèvements cynégétiques.

#### **Adapter :**

- la charge pastorale à la ressource potentielle des alpages et aux enjeux ornithologiques;

- les parcours pastoraux par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce;
- les traitements vermifuges du bétail pour limiter leur impact sur les insectes coprophages.

### Recommandations générales

- Voir ci-dessus

### Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées

- Mesures de nature contractuelle
- **A1, A2, E2, E3, F2, G1, G2, G3, H1, H2** (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

### Indicateurs de suivi

- Nombre de coqs chanteurs/100 ha au printemps
- Nombre de jeunes par rapport au nombre d'adultes

### Principaux acteurs concernés

- Pratiquants des activités de pleine nature (randonneurs à pied, à ski ou à raquettes, cueilleurs de génépi, alpinistes...)
- Agriculteurs, éleveurs, bergers
- Chasseurs
- Vétérinaires

## ANNEXES

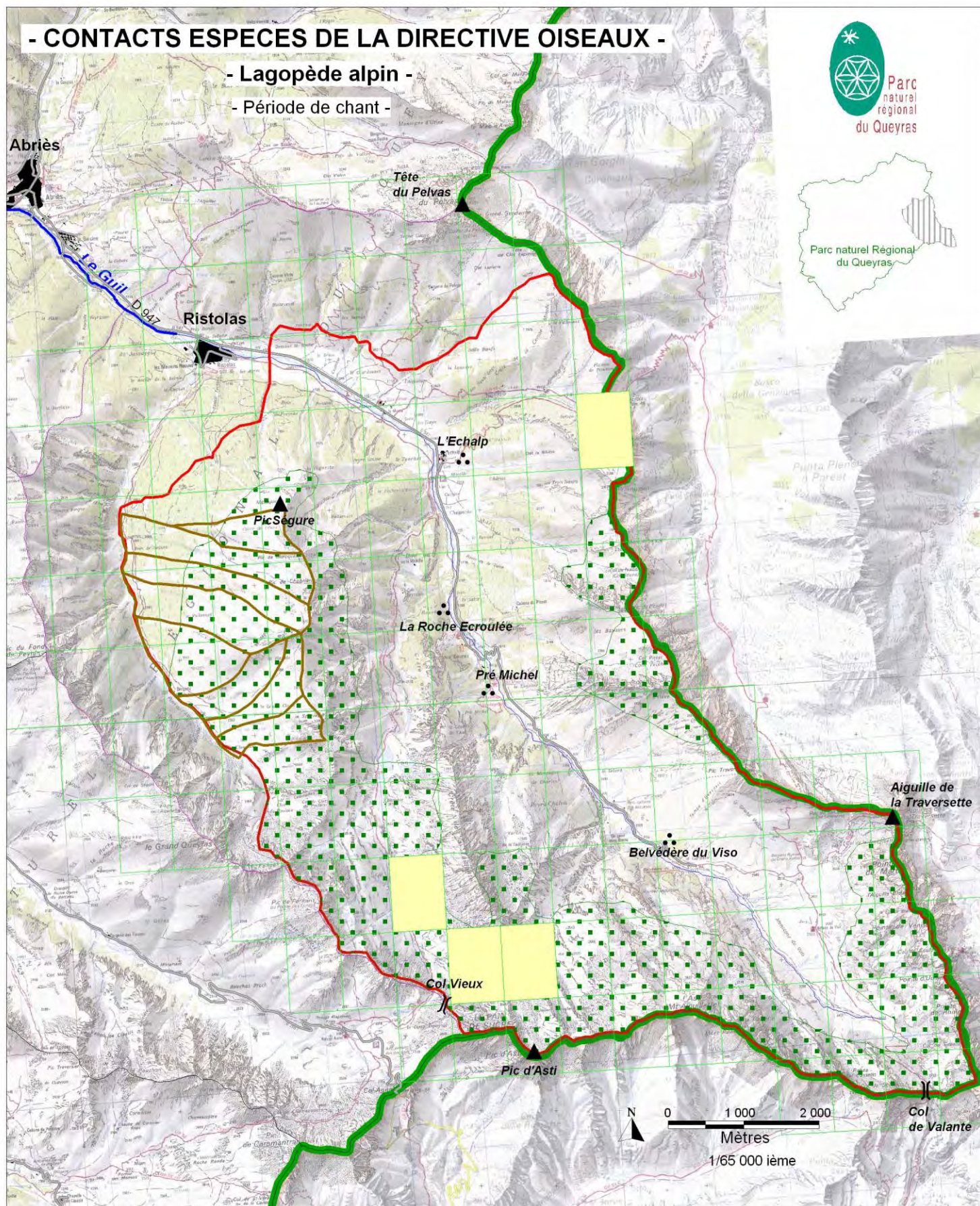
### Bibliographie spécifique et personnes ressources

- Ouvrages :
  - Cavallini S., Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, 2009. Des galliformes et des hommes. Conservation du Tétraz-lyre et Lagopède alpin à Ristolas et conflits d'usage. Quelle place pour les professionnels de l'accompagnement en montagne? Rapport de stage de fin d'étude. Master 2 Institut de géographie alpine.
  - Ellison L., Léonard P., 1996. Validation d'un critère d'âge chez le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) et sexe et âge ratio dans les tableaux de chasse des Alpes et des Pyrénées. Gibier Faune Sauvage Game Wildl. 1495-1510.
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

- Lagopède alpin -

- Période de chant -



## LEGENDE:

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant  
d'inventaires partiels. Certains individus  
peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: OGM / CRAVE / Ecodir

Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

## Contacts ou indices de présence

- Entre 1994 et 2001 - sans stratégie d'échantillonnage -  
(Sources: Crave/Ecodir - Maille 1 centigrade)
- Informations non communiquées  
(Source: OGM)
- Secteurs prospectés  
2008 - comptage printanier au chant -  
(Source: OGM)
- Zone potentiellement favorable à l'espèce  
(Source: OGM/Ecodir)

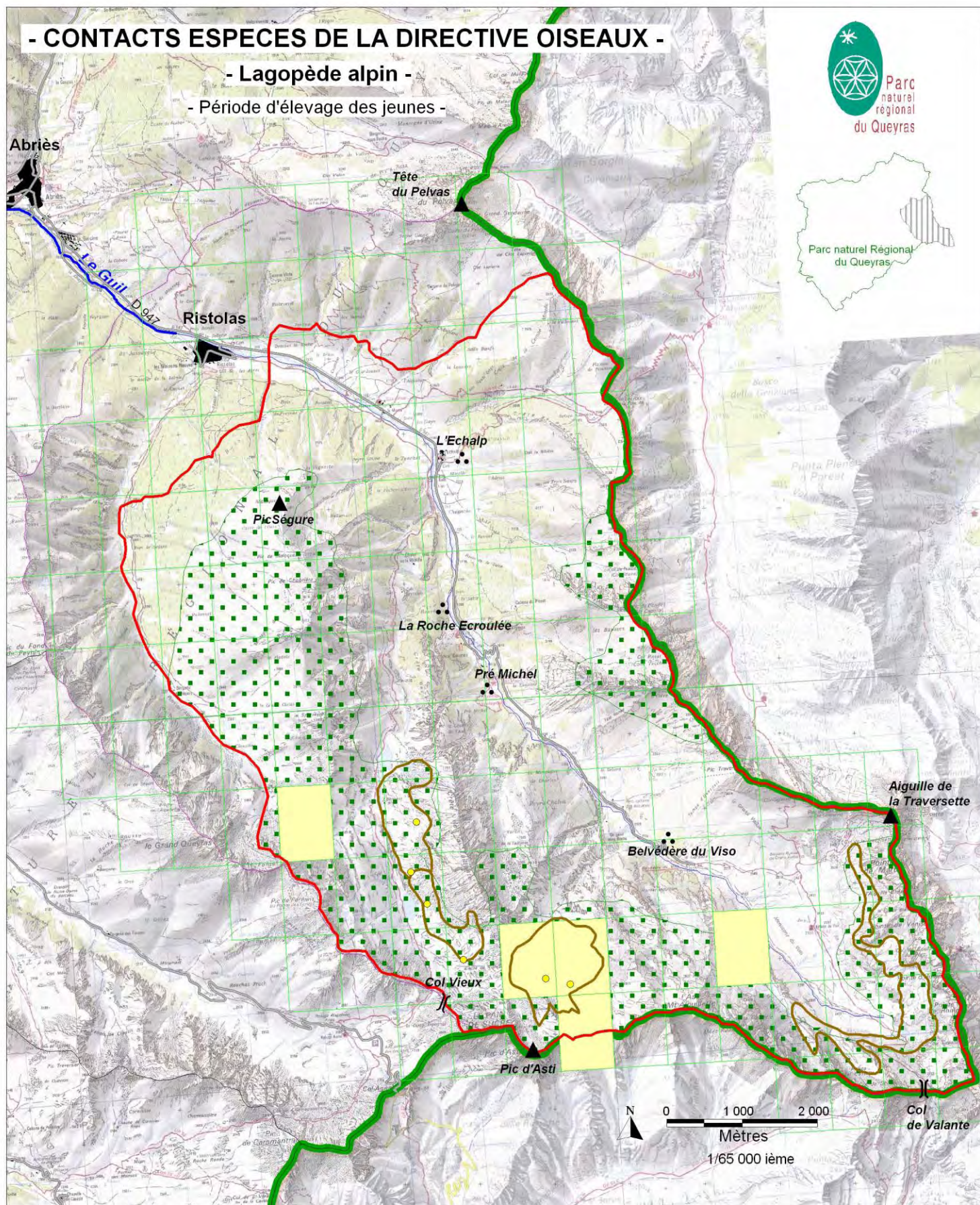
## Périmètres administratifs

- Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019
- Limite de la commune de Ristolas
- Limite du Parc naturel Régional du Queyras
-

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

- Lagopède alpin -

- Période d'élevage des jeunes -



## LEGENDE:

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant  
d'inventaires partiels. Certains individus  
peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: OGM / CRAVE / ECODIR

Réalisation :  
SV., Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

## Contacts ou indices de présence

-  Entre 2001 et 2002 - Oeufs et/ou nids garnis  
- sans stratégie d'échantillonnage -  
(Sources: Crave/ECODIR - Maille 1 centigrade)
-  2008 - comptage estival au chien d'arrêt -  
(Source: OGM)
-  Secteurs prospectés  
2008 - comptage estival au chien d'arrêt -  
(Source: OGM)
-  Zone potentiellement favorable à l'espèce  
(Source: OGM/ECODIR)

## Périmètres administratifs

-  Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019
-  Limite de la commune de Ristolles
-  Limite du Parc naturel Régional du Queyras
- 

| A412                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ALECTORIS GRAECA SAXATILIS<br>PERDRIX BARTAVELLE                   |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Classe des Oiseaux, Ordre des Galliformes, Famille des Phasianidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | FORT                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 1<br>Annexe 2-<br>Partie 1                                  | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Annexe 3                                                           | Europe                  | Vulnérable                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                  | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                  | Région                  | Menacée                                            |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Gibier                                                             |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -                                                                  |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>La position de la ZPS de la vallée du Haut-Guil dans les Alpes internes, à la confluence des influences alpines et méditerranéennes en fait un secteur privilégié pour la Perdrix bartavelle. De même, l'ouverture des milieux favorisée par les activités humaines d'antan a largement contribué à la présence de cette espèce au sein du site. Il est donc fort possible que cette espèce soit présente dans la ZPS depuis longtemps. Cependant, sa discrétion et son mode de vie (grand nomadisme) en font un des oiseaux les moins bien connus du site. La commune de Ristolas n'a pas été sélectionnée comme secteur de référence pour le suivi de cette espèce au niveau national ; il n'existe donc pas de suivi et on ne dispose pas de données sur l'état et l'évolution des populations.</p> <p>Cette espèce étant importante pour le site, il serait intéressant d'associer l'opérateur de la ZPS de la vallée du Haut-Guil au gestionnaire de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage pour réaliser le recensement « niveau d'abondance » de cette espèce sur l'unité naturelle dite rive gauche du Haut Guil (intégrant la RCFS) programmée en 2010 ou 2011.</p> <p>La sous-espèce <i>Alectoris graeca saxatilis</i> est présente en France uniquement dans les Alpes. La place qu'elle occupe dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil justifie un très fort enjeu de l'espèce sur le site. La superficie des habitats favorables pour l'espèce est considérable dans le site. Cependant, l'espèce est peu connue et mériterait d'être étudiée. Il s'agirait de déterminer d'éventuelles zones sensibles, notamment les zones de reproduction et les enjeux liés à l'espèce, en particulier par rapport à l'impact des activités humaines. A ce titre, il faut noter l'engagement des gestionnaires de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (ONCFS) auprès de l'Observatoire des Galliformes de Montagne pour réaliser le recensement « niveau d'abondance » de cette espèce sur l'unité naturelle dite rive gauche du Haut Guil (intégrant la RCFS) programmée en 2010 ou 2011. Ce recensement permettra ainsi d'avoir</p> |                                                                    |                         |                                                    |

une première idée sur la présence de la Perdrix bartavelle sur la RCFS et donc sur la ZPS.

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

## Caractères morphologiques

La Perdrix bartavelle est un gallinacé dont la longueur est de 35 cm et l'envergure approche les 55 cm à l'âge adulte. Son dos est gris cendré, le haut de la poitrine gris bleuté. Le ventre est plus clair, roux. Les flancs sont rayés de noir et de roux. Elle possède une gorge blanche bordée par un collier noir très bien délimité qui permet de la distinguer de la Perdrix rouge. Le mâle et la femelle arborent le même plumage et seules les différences de comportement, surtout lors des parades, permettent de les distinguer.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La Perdrix bartavelle est une espèce monogame. La reproduction débute à l'époque des parades en mai-juin. Le nid est construit au sol, tapissé d'herbes et caché sous un buisson ou dans les rochers. A partir de mi-mai, la femelle pond entre 8 et 14 œufs. Les poussins vont éclore de fin juin à début août. Les jeunes sont nidifuges. Les deux parents assurent l'élevage des jeunes pendant trois semaines.
- **Régime alimentaire** : La Perdrix bartavelle consomme essentiellement des végétaux (feuilles, pousses, graines, baies). Les jeunes et les poules se nourrissent également d'invertébrés lors de l'élevage des jeunes. Cette espèce a tendance à remonter vers le haut des versants en automne pour profiter de la repousse végétale et se nourrir d'orthoptères.
- **Phénologie** : Cette espèce est sédentaire. Cependant, c'est le galliforme de montagne qui bouge le plus en fonction des conditions climatiques. En effet, contrairement au Lagopède alpin et au Tétrás-lyre qui ont une stratégie de moindre dépense énergétique en hiver, en s'immobilisant dans des igloos, la bartavelle est toujours active. Aussi, il lui est indispensable de trouver de la nourriture quotidiennement, et pour cela, elle est capable de beaucoup se déplacer. Il n'est donc pas rare de l'observer à proximité des habitations, dans le bas des vallées, lors des tempêtes de neige.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an. Le nombre de jeunes théoriques produit à chaque reproduction est relativement important. Les capacités de dispersion de l'espèce sont importantes aussi mais mal connues.
- **Longévité**: Inconnue.

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cette espèce niche uniquement dans les étages subalpin et montagnard dans des zones déforestées où alternent pelouses rases, landes et petites barres rocheuses. Elle y trouve de quoi protéger les nichées (lande et barres rocheuses) et de quoi se nourrir (insectes et plantes)
- Sites d'alimentation : Les sites d'alimentation de la Perdrix bartavelle varient beaucoup selon les saisons et les conditions climatiques quotidiennes. De manière générale, cette espèce privilégie les expositions sud et les milieux ouverts pour se nourrir ; elle y trouve des ressources alimentaires tout au long de l'année. L'étage montagnard est surtout utilisé en hiver. Le printemps et l'été, cette espèce se nourrit à proximité des sites de nidification et l'automne, elle est capable d'effectuer de longs parcours pour se nourrir, selon les conditions climatiques, depuis l'étage alpin jusqu'au montagnard.

- Sites d'hivernage : La Perdrix bartavelle hiverne dans des pentes ouvertes, ensoleillées et chaudes où elle trouve, au grès des températures et du vent, des zones déneigées nécessaires pour se nourrir. L'espèce est capable d'effectuer de grand parcours depuis les zones de nidification.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : La nidification à terre de cette espèce facilite la prédation par de petits mustélidés (belettes, hermines) ou des renards sur les œufs ou les poussins.
- Densité : La densité moyenne à proximité du site (Abriès et Aiguilles) est de 2,1 coqs chanteurs/100 ha, au printemps.

### Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : La Perdrix bartavelle est une espèce méditerranéenne et sarmatique dont l'aire de répartition va du massif alpin aux Apennins, jusqu'aux Balkans et en Grèce.
- En France: La répartition en France de la Perdrix bartavelle sous espèce *A. g. saxatilis* est limitée aux Alpes.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur: Seuls les départements alpins sont concernés par la présence de la Perdrix bartavelle.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 2000-3000 couples
  - Population de PACA : La population totale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de l'ordre de la moitié des effectifs nationaux soit de 1000 à 1500 couples.

Dans les années 1950, la Perdrix bartavelle a connu une diminution de ses effectifs en raison de plusieurs menaces. Parmi celles-ci, la déprise agricole et l'aménagement de stations de sports d'hiver ont joué un grand rôle. Le dérangement des nichées par le pastoralisme, l'utilisation inadéquate de vermifuges pour traiter le bétail, la chasse et l'hybridation possible avec la Perdrix rouge ne sont pas à négliger. Entre 2003 et 2007, les effectifs dans les Alpes françaises semblaient à la hausse.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - La déprise agricole et la fermeture des milieux
  - La chasse
  - Le dérangement en période de nidification (pastoralisme, activités de pleine nature)
  - Les aménagements (pistes de ski, remontées mécaniques, sentiers de randonnée...)
  - Les lâchers de Phasianidés, en général, porteurs de maladies et de Perdrix rouge, en particulier, pouvant générer une hybridation
  - Les collisions avec les câbles des remontées mécaniques et les fils électriques
  - L'utilisation de vermifuges

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

La position de la ZPS de la vallée du Haut-Guil dans les Alpes internes, à la confluence des influences alpines et méditerranéennes en fait un secteur privilégié pour la Perdrix bartavelle. De même, l'ouverture des milieux favorisée par les activités humaines d'antan a

largement contribué à la présence de cette espèce au sein du site. Il est donc fort possible que cette espèce soit présente dans la ZPS depuis longtemps. Cependant, sa discrétion et son mode de vie (grand nomadisme) en font un des oiseaux les moins bien connus du site. La commune de Ristolas n'a pas été sélectionnée comme secteur de référence pour le suivi de cette espèce au niveau national ; il n'existe donc pas de suivi et on ne dispose pas de données sur l'état et l'évolution des populations. Toutefois, le Parc naturel régional du Queyras recense depuis 2007 le nombre de coqs chanteurs dans des zones de référence à Aiguilles et Abriès à proximité de la ZPS. Les résultats de ces comptages sont les suivants :

**Résultats des comptages au chant pour la Perdrix  
bartavelle pour les communes d'Abriès et d'Aiguilles  
(sources : Parc naturel régional du Queyras)**

|                       | Date       | Nombre<br>de coqs<br>recensés | Superficie<br>prospectée en<br>hectare | Densité de<br>coqs<br>estimée<br>pour 100 ha |
|-----------------------|------------|-------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------|
| Comptage<br>2007      | 15/05/2007 | 32                            | 1125                                   | 2,84                                         |
|                       | 21/05/2007 | 35                            | 973                                    | 3,6                                          |
| Comptage<br>2008      | 10/05/2008 | 26                            | 955                                    | 2,72                                         |
|                       | 15/05/2008 | 23                            | 955                                    | 2,41                                         |
|                       | 23/05/2008 | 17                            | 907                                    | 1,87                                         |
| Comptage<br>2009      | 14/05/2009 | 6                             | 907                                    | 0,66                                         |
|                       | 25/05/2009 | 4                             | 907                                    | 0,44                                         |
| Moyenne sur trois ans |            | 20                            | 961                                    | 2,1                                          |

**Nombre de coqs chanteurs contactés par surface prospectée sur les sites de référence de l'OGM d'Abriès et d'Aiguilles (Source: Parc naturel régional du Queyras, 2009.)**

#### **Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Etant donné le nombre de données relatives à la Perdrix bartavelle dans la ZPS, une seule cartographie générale a été établie mais elle fournit beaucoup d'informations. Pour cette carte plusieurs sources ont été croisées et donc plusieurs informations données. La carte représente la zone potentiellement favorable à l'espèce (à dire d'expert), la zone potentielle favorable à la reproduction (interprétation semi-automatique) et les observations réalisées par le CRAVE, ECODIR et l'OGM (sans stratégie d'échantillonnage). On peut conclure que la zone potentiellement favorable à l'espèce à dire d'expert est beaucoup moins détaillée que la zone potentielle favorable à la reproduction (interprétation semi-automatique). Certaines micro-zones ont été délimitées grâce à l'analyse semi-automatique. Par ailleurs, certaines de ces dernières ont été confirmées par les observations de rencontre (sans stratégie d'échantillonnage).
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil peut être estimée à environ 33 coqs en extrapolant les données des comptages réalisés à Abriès et Aiguilles (2,1 coqs/100 ha en moyenne) et selon la zone favorable potentielle pour cette espèce dans la ZPS (1/4 de cette ZPS).
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 0,5 et 0,8 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée, dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (zones

ouvertes principalement) sont en bon état de conservation même si leur fermeture, liée à la déprise agricole, peut devenir préoccupante à l'avenir.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

La sous-espèce *Alectoris graeca saxatilis* est présente en France uniquement dans les Alpes. La place qu'elle occupe dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil justifie un très fort enjeu de l'espèce sur le site. La superficie des habitats favorables pour l'espèce est considérable dans le site. Cependant, l'espèce est peu connue et mériterait d'être étudiée. Il s'agirait de déterminer d'éventuelles zones sensibles, notamment les zones de reproduction et les enjeux liés à l'espèce, en particulier par rapport à l'impact des activités humaines. A ce titre, il faut noter l'engagement des gestionnaires de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (ONCFS) auprès de l'Observatoire des Galliformes de Montagne pour réaliser le recensement « niveau d'abondance » de cette espèce sur l'unité naturelle dite rive gauche du Haut Guil (intégrant la RCFS) programmée en 2010 ou 2011. Ce recensement permettra ainsi d'avoir une première idée sur la présence de la Perdrix bartavelle sur la RCFS et donc sur la ZPS.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### Facteurs favorables et défavorables

#### ○ Facteurs favorables :

- Les activités agricoles passées (agriculture extensive, ouverture des milieux) contribuent encore aujourd'hui à la présence de cette espèce sur le site.

#### ○ Facteurs défavorables :

- La déprise agricole et la fermeture des milieux
- La chasse
- Le dérangement en période de nidification (pastoralisme, activités de pleine nature)
- L'utilisation de vermifuges pour traiter le bétail

### Mesures de protection actuelles

L'espèce est une espèce gibier au niveau national.

## GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE

### Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

#### Favoriser :

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales);
- l'étude de l'espèce sur le site.

#### Limiter :

- la fermeture des milieux ;
- le reboisement sur des milieux ouverts ;
- le dérangement pendant la période de nidification du au pastoralisme et aux activités de pleine nature (randonneurs);
- les prélèvements cynégétiques.

#### Adapter :

- les traitements vermifuges du bétail pour limiter leur impact sur les insectes coprophages.
- les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques de l'espèce
- les parcours pastoraux en fonction des sensibilités ornithologiques ;
- la charge pastorale à la ressource potentielle des alpages et aux enjeux ornithologiques.

**Recommandations générales**

- Limiter la fermeture des milieux ;
- Limiter le dérangement pendant la période de nidification dû au pastoralisme et aux activités de pleine nature (randonneurs);
- Suspendre la chasse les années de mauvaise reproduction ;
- Poursuivre les comptages au chant à proximité de la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- **A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F2, G1, G2, G3, H1, H2** (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de coqs chanteurs au printemps
- Nombre de jeunes par rapport au nombre d'adultes

**Principaux acteurs concernés**

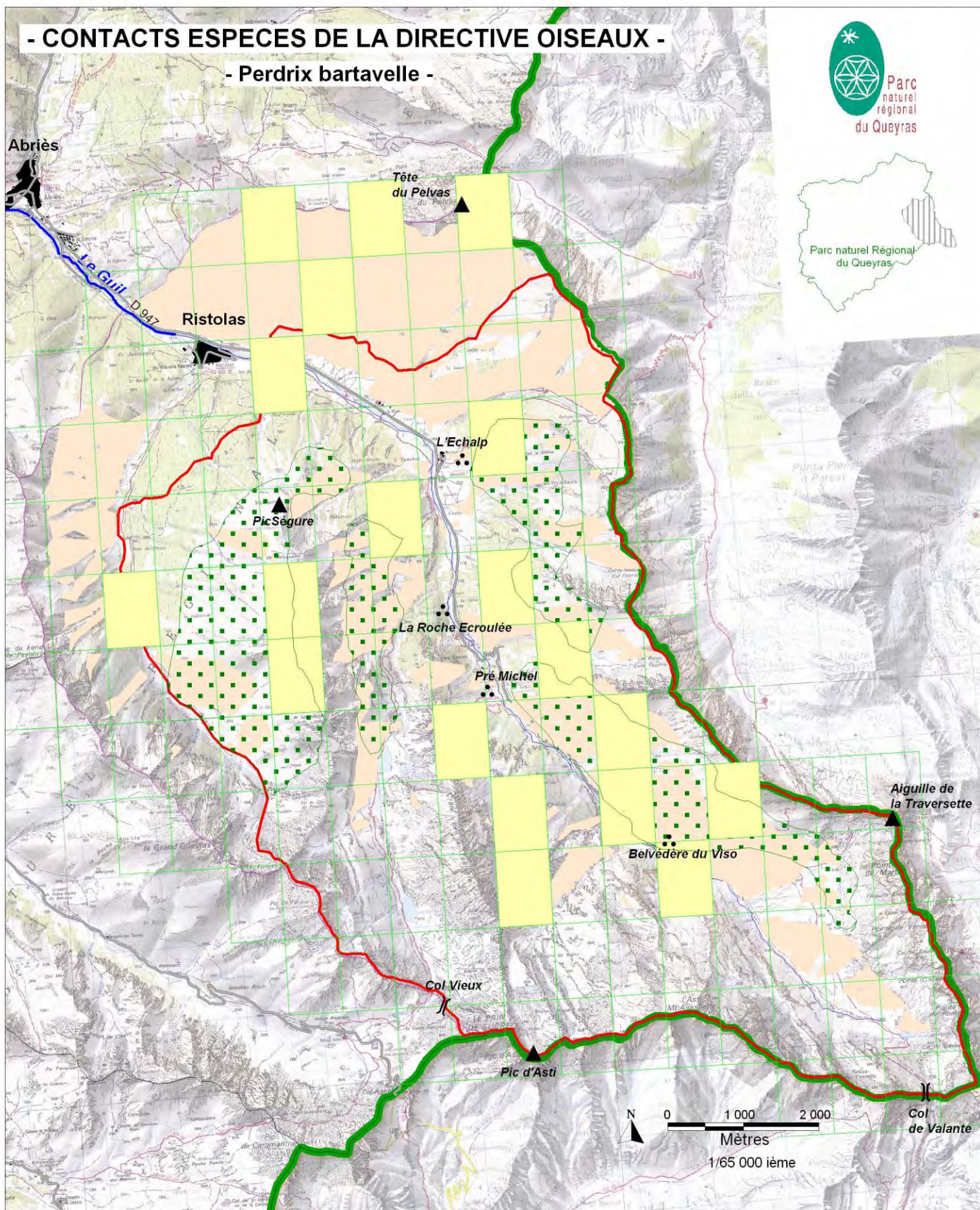
- Pratiquants des activités de pleine nature
- Agriculteurs, éleveurs et bergers
- Chasseurs
- Vétérinaires

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
  - Cavallini S., Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, 2009. Des galliformes et des hommes. Conservation du Tétraz-lyre et Lagopède alpin à Ristolas et conflits d'usage. Quelle place pour les professionnels de l'accompagnement en montagne? Rapport de stage de fin d'étude. Master 2 Institut de géographie alpine.
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Perdrix bartavelle -



### LEGENDE:

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels. Certains individus peuvent être également présents dans des secteurs non prospectés à ce jour.

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: OGM / CRAVE / Ecodir  
Réalisation :  
SV., Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

### Contacts ou indices de présence

- Entre 1980 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -  
(Sources: Crave/Ecodir/OGM - Maille 1 centigrade)
- Zone potentiellement favorable à la reproduction  
(Source: OGM - interprétation semi-automatique)
- Zone potentiellement favorable à l'espèce  
(Source: OGM/Ecodir - A dire d'experts)

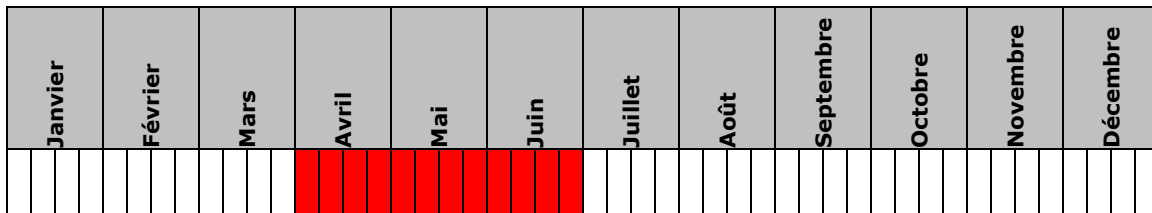
### Périmètres administratifs

- Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019
- Limite de la commune de Ristolles
- Limite du Parc naturel Régional du Queyras

| A236                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | DRYOCOPUS MARTIUS<br>PIC NOIR                                 |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Classe des Oiseaux, Ordre des Piciformes, Famille des Picipés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | FORT                                                          |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                               |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                               |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                               |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                               | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Annexe 1                                                      | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Annexe 2                                                      | Europe                  | ?                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -                                                             | France                  | En expansion                                       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                             | Région                  | En expansion                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | PN                                                            |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                             |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                             |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                               |                         |                                                    |
| <p>En France, l'espèce paraît en expansion depuis quelques décennies. Dans le Haut-Dauphiné, le Pic noir ne semble pas être dans cette dynamique progressive. Au sein de la ZPS de la vallée du Haut-Guil, aucun recul ne permet de connaître l'évolution de la population de cette espèce.</p> <p>La dynamique de la population française tend à l'augmentation des effectifs du Pic noir. A priori, cet oiseau ne présente pas un grand intérêt pour la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Cependant, les relations particulières qu'il entretient avec la Chouette de Tengmalm, et avec d'autres espèces cavicoles (Chauves-souris notamment) de la Directive "Habitats", lui donnent un intérêt particulier.</p> <p>Compte tenu de la qualité des forêts dans lesquelles cette espèce évolue, peu de possibilité de restauration sont susceptibles d'améliorer sa situation. Il s'agit donc surtout d'être vigilant en ce qui concerne les dégradations potentielles. Lors des coupes forestières, les fourmières doivent être épargnées et le maintien des arbres porteurs de cavités, vivants, morts ou malades, est primordial.</p> |                                                               |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                               |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                               |                         |                                                    |
| <p>Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. De la taille d'une Corneille noire, ce pic se reconnaît relativement aisément par sa couleur noire hormis sa calotte rouge caractéristique. Ses doigts sont regroupés deux par deux afin de faciliter la montée le long des troncs.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                               |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire
- **Reproduction** : La période de reproduction débute en janvier lors des parades. Celles-ci sont caractérisées par des contacts au chant et par des tambourinages sonores caractéristiques de l'espèce. Le mâle choisit le site de nidification et y conduit la femelle. Le nid est creusé dans un tronc d'arbre sain ou malade de fort diamètre. La loge, dont l'entrée est ovale, se situe à une hauteur variant de 4 à 15 mètres de haut généralement sous les premières branches des arbres. Ainsi, le nid est à l'abri de la majorité des prédateurs terrestres. En avril a lieu la ponte de 3 à 5 œufs. Leur couvaison dure une quinzaine de jours. Les jeunes s'envolent dès leur 27<sup>ème</sup> jour.
- **Régime alimentaire** : Le régime alimentaire du Pic noir est composé essentiellement d'invertébrés parmi lesquels les fourmis et les insectes xylophages occupent une grande place. Pour se nourrir d'insectes xylophages, il perfore les troncs grâce à de nombreux coups de becs. Il se nourrit également de fruits, d'œufs, voire d'oisillons.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : L'espèce ne se reproduit qu'une fois par an mais le nombre de jeunes qui naissent par année est important. Ses capacités de dispersion sont grandes ce qui fait qu'aujourd'hui, avec la reforestation des milieux, il est en cours d'expansion en France.
- **Longévité** : Une dizaine d'années



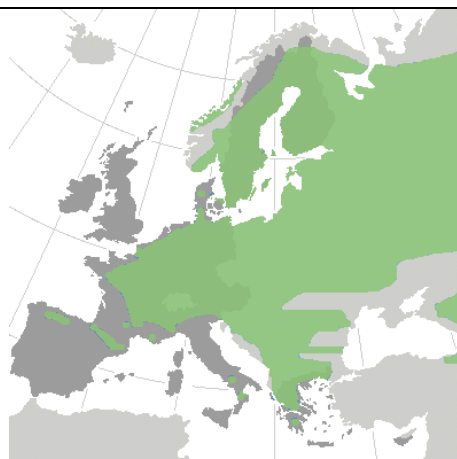
Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le Pic noir creuse sa loge pour se reproduire essentiellement dans des forêts où des arbres à fort diamètre sont présents. Les hêtres semblent particulièrement appréciés. Dans la ZPS, il est fort probable que les loges soient creusées préférentiellement dans les trembles ou les Pins cembro.
- Sites d'alimentation : Cette espèce, compte tenu de son régime alimentaire, riche en fourmis et en insectes xylophages, apprécie les vieilles forêts pour se nourrir. Ses sites de nourrissage privilégiés sont les arbres morts ou dépérissants et les souches gisant à terre.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans le périmètre de la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : L'atlas de la faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné décrit beaucoup de cas de prédation sur cet oiseau. Il semble que l'Autour des palombes et la martre soient les principales menaces pour cette espèce, même si cet ouvrage détaille également l'attaque réussie d'un Faucon pèlerin. Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler le rôle du Pic noir pour la nidification de nombreuses autres espèces cavernicoles. Les sitelles, les chouettes (Tengmalm et Hulotte) et les chauves-souris utilisent souvent les anciennes loges forées par cet oiseau.
- Densité : Selon les ressources alimentaires présentes et le type de zones occupées, la superficie des territoires de chaque couple évolue entre 100 et 1000 ha. Sur cette base, la ZPS de la vallée du Haut-Guil serait occupée par 1 à 5 couples de Pic noir.

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce est dite paléarctique et son aire de répartition est exclusivement eurasienne. Elle comprend l'Europe, la Sibérie, le nord de l'Asie jusqu'au Japon inclus.
- En France: L'espèce est présente dans les forêts de plaine et de montagne, surtout à l'Est du Pays. Elle semble absente au Sud-Ouest.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur: L'espèce est particulièrement bien représentée dans les massifs montagneux où il y a la présence de vieilles forêts convenant à son alimentation et à sa nidification.



En vert : sédentaire (et nicheur)

En jaune : visiteur l'été (et nicheur)

En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :

- Population française : Inconnue mais en hausse. Le programme STOC-EPS chiffre l'augmentation des effectifs à + 79 % entre 1989 et 2007 et à + 35 % de 2001 à 2007.
- Population de PACA : Inconnue mais en hausse moins rapide que dans le centre et l'ouest de la France.

En France, à la faveur de la reforestation naturelle consécutive à la déprise agricole, l'espèce paraît en expansion depuis quelques décennies.

- Principales menaces à l'échelon global :

- La disparition des habitats favorables à l'espèce
- La diminution des grands massifs forestiers
- La coupe de vieux arbres et d'arbres à cavités
- La chasse illégale.

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

En France, l'espèce paraît en expansion depuis quelques décennies. Dans le Haut-Dauphiné, le Pic noir ne semble pas être dans cette dynamique progressive. Au sein de la ZPS de la vallée du Haut-Guil, aucun recul ne permet de connaître l'évolution de la population de cette espèce.

**Etat actuel de la population**

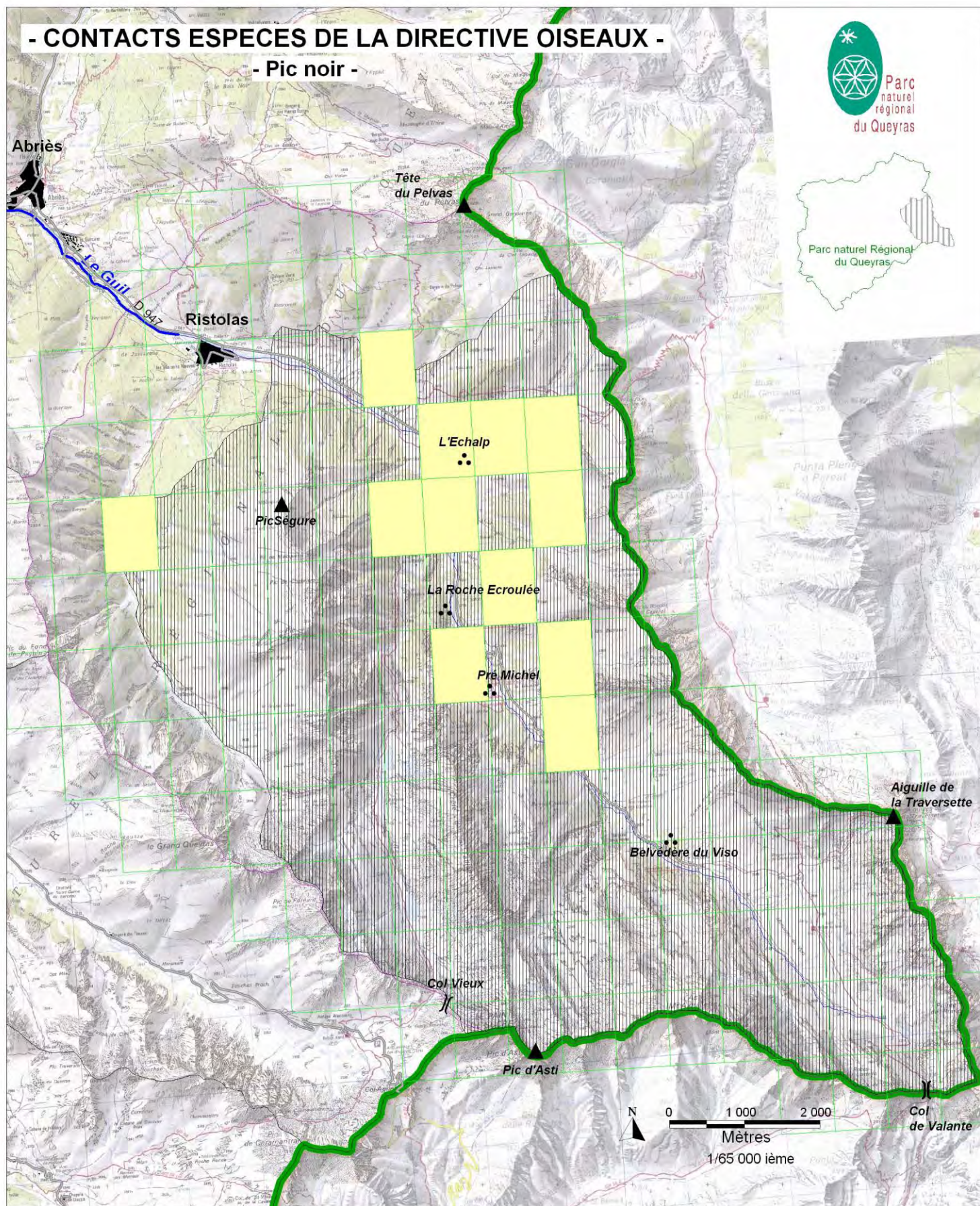
- Distribution détaillée sur le site : Le Pic noir est régulièrement contacté dans la ZPS. Il semble que les contacts ont été réalisés en grande majorité en exposition chaude (rive droite du Guil et du torrent de Ségure). Un déséquilibre d'observations est mis en évidence entre le vallon du Viso (11 mailles touchées) et celui de Ségure (1 maille touchée).
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est estimée entre 1 et 5 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Les forêts de la ZPS de la vallée du Haut-Guil ont conservé une bonne richesse en chablis, bois mort ou malade et souches. Le grand nombre de fourmilières présentes témoigne du bon fonctionnement de l'écosystème forestier en général.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b></p> <p>La dynamique de la population française tend à l'augmentation des effectifs du Pic noir. <i>A priori</i>, cet oiseau ne présente pas un grand intérêt pour la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Cependant, les relations particulières qu'il entretient avec la Chouette de Tengmalm et avec d'autres espèces cavicoles (Chauves-souris notamment) de la Directive "Habitats", lui donnent un intérêt particulier.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b></p> <p>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Facteurs favorables et défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La qualité des habitats favorables à l'espèce</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La coupe de vieux arbres et d'arbres à cavités</li> <li>• Les dégâts sur les fourmilières lors des coupes forestières</li> <li>• L'essor possible de la filière bois-énergie</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b></p> <p>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations</li> <li>○ le maintien des arbres à cavités et porteurs de biodiversité (sénescents, morts...)</li> <li>○ la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet</li> <li>○ la création d'îlots de sénescence</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité</li> <li>○ l'ouverture de traînes</li> <li>○ l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce (période de reproduction)</li> </ul> |
| <p><b>Recommandations générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voir ci-dessus.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de tambourinages</li> <li>○ Nombre de chants nuptiaux</li> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Sylviculteurs</li><li>○ Communes</li></ul>                                                                                |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages :</u></li><li>○ <u>Sites internet :</u></li><li>○ <u>Personnes ressources :</u></li></ul> |

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

- Pic noir -



## LEGENDE:

### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

Limite de la commune de Ristolas

Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

N 0 1 000 2 000  
Mètres  
1/65 000 ième

| A338                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | LANIUS COLLURIO<br>PIE-GRIECHE ECORCHEUR                          |                         |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Laniidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | FORT                                                              |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Annexe 1                                                          | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 2                                                          | Europe                  | En déclin                                          |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                 | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                 | Région                  | Vulnérable                                         |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | PN                                                                |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                 |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>Le faible recul des données existantes ne permet pas de bien connaître l'évolution des populations de cet oiseau dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et même dans le Queyras. La catégorie avifaunistique à laquelle appartient cette espèce (européenne et européo-turkmène) est anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national, voire européen, ne justifie pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. La plupart des menaces globales touchant cette espèce sont pas ou peu présentes dans le site.</p> <p>Les menaces globales qui pèsent sur l'espèce semblent peu présentes dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Il convient donc de surveiller que celles-ci ne se développent pas davantage.</p> <p>Cette espèce étant un bon indicateur de la mosaïque de milieux ouverts, il serait intéressant de mettre en valeur le suivi des oiseaux prairiaux réalisé depuis quelques années par le Parc naturel régional du Queyras.</p> |                                                                   |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                   |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |                         |                                                    |
| La Pie-grièche écorcheur est un oiseau de petite taille (17cm de haut). Il existe un fort dimorphisme sexuel entre le mâle et la femelle. Le mâle arbore un plumage coloré très reconnaissable avec sa tête grise, son dos marron et son bandeau noir sur l'œil. La femelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                   |                         |                                                    |

est beaucoup plus discrète et possède un plumage brun-roux sur le dessus et blanc sale au dessous. Leur bec est crochu adapté au dépeçage des insectes.

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur
- Reproduction : La femelle pond en général de 4 à 6 œufs dans un nid construit par les deux partenaires dans un buisson épineux. La femelle couve seule pendant une quinzaine de jours. Pendant cinq semaines, les parents nourrissent et s'occupent des petits alors que les jeunes quittent le nid dès 15 jours.
- Régime alimentaire : Le régime alimentaire de la Pie-grièche écorcheur est constitué principalement d'invertébrés (insectes notamment). Il n'est pas rare qu'elle consomme également de petits vertébrés : oiseaux, lézard, rongeurs. Elle empale les proies les plus grosses sur des épines de buissons et des fils barbelés pour constituer des garde-mangers et les dépecer plus facilement.
- Phénologie : cette espèce est migratrice.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Ce passereau ne niche qu'une fois par an et n'élève que rarement 6 jeunes. Ses capacités de dispersion sont assez importantes de part son comportement migratoire.
- Longévité : 7 ans.

[illegible]

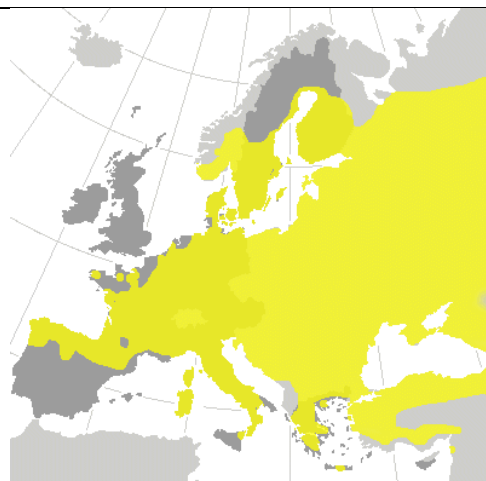
Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de cette espèce est placé à proximité du sol (1 à 3 mètres de haut) dans un buisson (souvent épineux) dans un territoire de chasse situé dans des milieux ouverts parsemé de buissons.
- Sites d'alimentation : Le site d'alimentation de cette espèce se situe dans un milieu ouvert et sec à végétation buissonneuse.
- Sites d'hivernage : Cette espèce migre et hiverne vers l'Afrique tropicale et l'Afrique du Sud pour les oiseaux européens. Les oiseaux orientaux peuvent hiverner en Inde ou en Extrême-Orient.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Aucune donnée mentionne une ou des relation(s) interspécifique(s) particulière(s) pour cet oiseau.
- Densité : De manière générale, le territoire d'un couple de Pie-grièche excède rarement un cercle de 100 mètres de diamètre autour du nid. Selon les habitats occupés, les densités peuvent être très différentes. De même, la fidélité des couples au territoire de reproduction n'est pas évidente. L'estimation des effectifs présents n'en est pas facilitée. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, il semble que 1 à 5 couples soient présents.

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : Son habitat s'étend sur une grande partie de l'Europe, depuis le nord de la péninsule ibérique jusqu'au centre de la Scandinavie et sur une bonne partie de l'Asie. L'espèce appartient ainsi à la catégorie avifaunistique européenne et européoturkmène.
- En France : Sa répartition couvre la majorité du pays hormis le Nord-Ouest.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : La Pie-grièche écorcheur est présente dans tous les départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mais est localement absente en bordure de Mer Méditerranée.



En vert : sédentaire (et nicheur)  
 En jaune : visiteur l'été (et nicheur)  
 En bleu : visiteur l'hiver (hivernant seulement)

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 160000-360000 couples
  - Population de PACA : 2500-13000 couples
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La disparition de son habitat
  - L'utilisation intensive d'insecticides
  - Les reboisements

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Le faible recul des données existantes ne permet pas de bien connaître l'évolution des populations de cet oiseau dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil et même dans le Queyras.

**Etat actuel de la population**

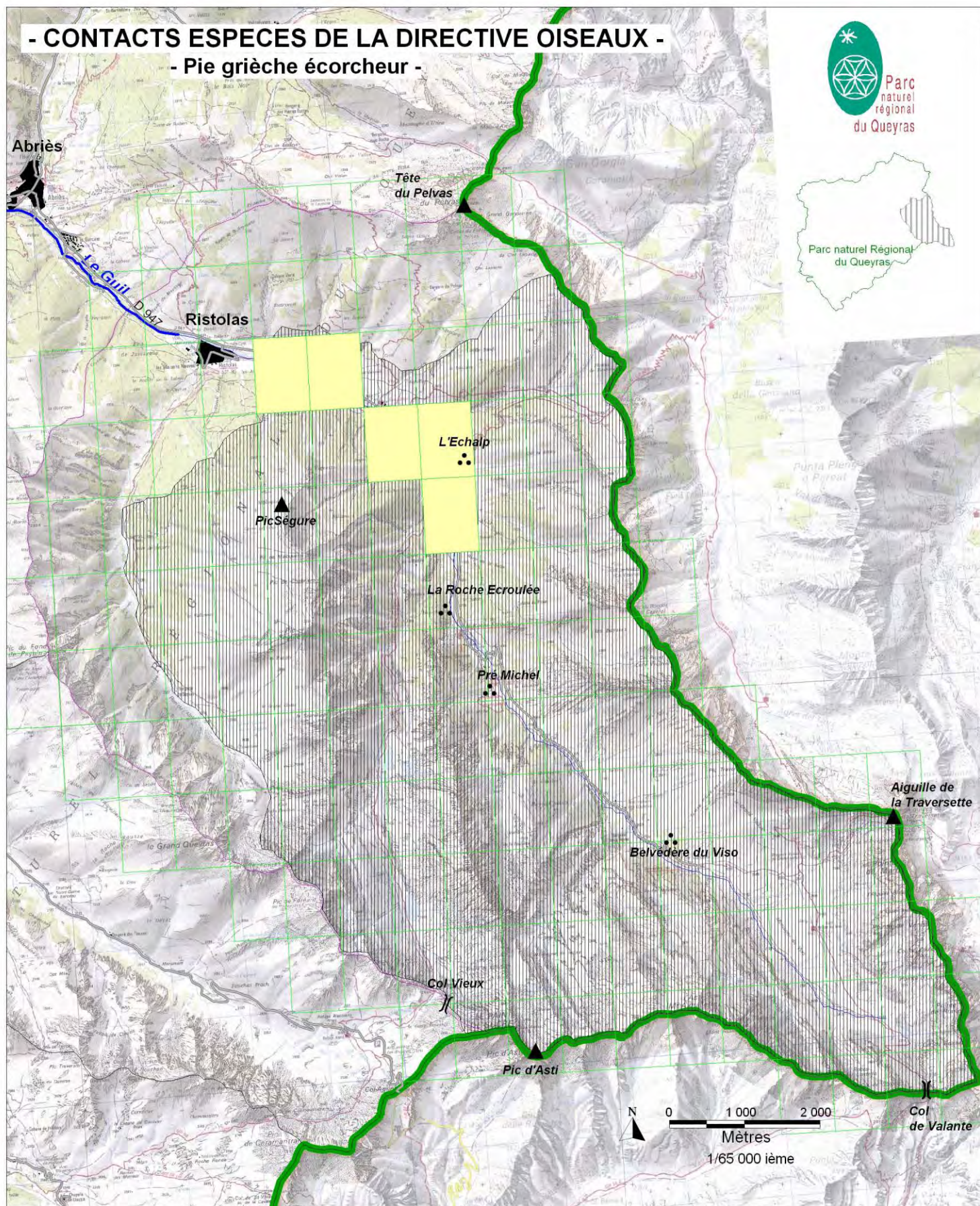
- Distribution détaillée sur le site : Cet oiseau est observé en fond de vallée du Guil où, au profit des activités agricoles (fauche, fumages, culture), il trouve les milieux convenant à sa nidification. L'espèce est particulièrement contactée autour des hameaux de L'Echalp et de La Monta.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est estimée entre 1 et 5 couples.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux favorables à cette espèce sont encore bien présents dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Cependant, la déprise agricole et l'intensification des activités agro-pastorales peuvent nuire rapidement à l'espèce. Ces activités sont donc à surveiller.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b></p> <p>La catégorie avifaunistique à laquelle appartient cette espèce (européenne et européo-turkmène) est anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national voire européen ne justifie pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. La plupart des menaces globales touchant cette espèce sont pas ou peu présentes dans le site.</p>                                                                                         |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b></p> <p>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Facteurs favorables et défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La diversité des milieux ouverts créés par les activités humaines (prés de fauches, clapiers, friches...)</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La disparition de son habitat</li> <li>• Les reboisements</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b></p> <p>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales extensives) ;</li> <li>○ le maintien des arbustes buissonnants à proximité des prairies de fauche.</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la fermeture des milieux ;</li> <li>○ le reboisement sur des milieux ouverts.</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le calendrier de la fauche et du pâturage en fonction des nichées de cet oiseau.</li> </ul> |
| <p><b>Recommandations générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintien de zones ouvertes (en conservant les activités agro-pastorales extensives) et des arbustes buissonnants à proximité des prairies de fauche.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, <b>B1, B2, B3</b>, E2, E3, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><b>ANNEXES</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

## - Pie grièche écorcheur -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1983 et 2001 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A409                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | TETRAO TETRIX<br>TETRAS-LYRE                                       |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Classe des Oiseaux, Ordre des Galliformes, Famille des Tétrionidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | TRES FORT                                                          |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 1<br>Annexe 2-<br>Partie 2                                  | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Annexe 2                                                           | Europe                  | Vulnérable                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                  | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | -                                                                  | Région                  | Menacé                                             |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Gibier                                                             |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -                                                                  |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est une espèce d'origine arctique. Sa présence dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, comme dans le reste des Alpes, est héritée du jeu de la dernière glaciation (Würm). Sur la commune de Ristolas, il s'agit d'une population remarquable à l'échelle des Alpes françaises (Robert CORTI, 1997). Le Tétrastix-lyre occupe la quasi-totalité du biotope potentiel constitué par les mélézins, landes et prairies subalpines associées. Le Pin cembro et le Pin à crochet présents sur la commune lui sont favorables également car ils offrent la principale nourriture recherchée en hiver (bourgeons et aiguilles riches en énergie). Ce sont les poules qui hivernent exclusivement dans cet habitat, alors que les coqs restent plutôt dans le mélézin mais peuvent s'alimenter dans certaines cembraies proches des leks. L'ensemble des habitats favorables au Tétrastix-lyre de la commune est un site de référence au niveau national de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM). Sur ce site, des comptages des coqs chanteurs au printemps et des comptages au chien d'arrêt en été sont réalisés depuis 1988.</p> <p>Les secteurs les plus peuplés en Tétrastix-lyre se situent en bordure de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) Ségure Mont-Viso, notamment dans le Grand Bois de Ségure. Ce sont les gestionnaires de la RCFS qui ont la responsabilité du suivi de cette population. En effet, on doit rappeler, que dès 1988, un programme de recherche a été engagé sur le Tétrastix-lyre sur le territoire de la commune, afin de préciser, à l'époque, les causes de déclin de l'espèce. Un important programme d'étude (mise en place de comptages printaniers au coq chanteur et de comptages estivaux au chien d'arrêt, capture, marquage et suivi par radiopistage) s'est déroulé entre 1988 et 1998. L'impact de la gestion pastorale et de la prédation avait été étudié. Un ensemble de recommandations a pu ainsi être élaboré</p> |                                                                    |                         |                                                    |

concernant à la fois la gestion forestière, la gestion pastorale et les prélèvements cynégétiques pouvant être réalisés par la chasse, en fonction de la reproduction constatée en été, dans un objectif de conservation de l'espèce.

La société de chasse de Ristolas s'est fortement investie dans les travaux de dénombrements printaniers et estivaux. De plus, à la demande de celle-ci, un plan de chasse au Tétrás-lyre a été instauré officiellement par un arrêté du 3 avril 1991 de la Direction de la Nature et des Paysages sur Ristolas. Ce même plan de chasse a été mis en place au niveau départemental plus tardivement. On peut ainsi affirmer que la Société de chasse de Ristolas a eu un rôle précurseur en termes de gestion durable du Tétrás-lyre.

Actuellement, deux types de comptages sont effectués : les recensements de coqs chanteurs au printemps (mai) et les comptages estivaux (première semaine d'août) visant à obtenir un indice de la reproduction de l'espèce.

En France le Tétrás-lyre est une espèce en déclin. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, les effectifs de Tétrás-lyre correspondent entre 0,5 et 0,6 % de la population nationale. Sur la commune de Ristolas, il s'agit d'une population remarquable à l'échelle des Alpes françaises. La responsabilité du site en ce qui concerne la conservation de cette espèce au niveau national est donc très forte.

Au sein de la ZPS, le Tétrás-lyre est particulièrement affecté par les prélèvements cynégétiques, le dérangement estival et la modification des habitats favorables. Il est nécessaire de conserver les habitats favorables à cette espèce en limitant le surpastoralisme et en privilégiant des méthodes douces lors de l'exploitation du bois. A ce titre, l'expérimentation réalisée lors de l'exploitation du Bois du Rondet mérite d'être réitérée en cas de nouvelle coupe forestière dans la ZPS.

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE

### Caractères morphologiques

Le Tétrás-lyre présente un fort dimorphisme sexuel. Les mâles ou coqs sont nettement plus gros et plus colorés que les femelles, appelées poules. Ils possèdent un plumage noir à reflets bleus. Le dessus des ailes est noir avec une petite barre blanche. Le dessous des ailes et de la queue est blanc. La queue est caractérisée par sa terminaison en lyre ce qui lui donne son nom. L'œil des mâles est surmonté par une caroncule rouge vif qui contraste fortement avec le reste du plumage.

La femelle possède un plumage discret, brun et roussâtre barré de noir. Sa queue est à peine fourchue.

### Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est sédentaire
- Reproduction : La période de reproduction de cet animal débute en mai avec de spectaculaires parades où les mâles défendent de petits territoires. Ils effectuent des combats plus ou moins fictifs. Les mâles sont polygames. Les femelles choisissent leur partenaire. Les œufs sont pondus au plus tôt en juin. Ils sont au nombre de 5 à 11 par femelle. La couvaison dure approximativement un mois. Les jeunes sont nidifuges et sont très rapidement capables de voler. L'élevage est assuré exclusivement par la femelle.
- Régime alimentaire : Le régime alimentaire du tétras se compose essentiellement de nourriture d'origine végétale (feuille, bourgeons, graines, baies). Il complète son alimentation lors de la bonne saison par des invertébrés (insectes surtout).
- Phénologie : cette espèce est sédentaire
- Capacités de reproduction et de dispersion : L'espèce se reproduit une fois par an et le nombre de jeunes est souvent réduit. De plus, les conditions climatiques (pluie, neige au printemps) influencent grandement le taux de reproduction. Ses capacités de régénération sont donc relativement faibles. Les capacités de dispersion de cette espèce ont été étudiées. Ces études révèlent que cet oiseau est beaucoup plus nomade qu'il n'y paraît.
- Longévité : 6 ans.



- Le dérangement hivernal
- Les collisions avec les câbles des remontées mécaniques et les fils électriques
- Les lâchers de Phasianidés souvent porteurs de maladie
- Les modifications climatiques globales

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cet oiseau est une espèce d'origine arctique. Sa présence dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, comme dans le reste des Alpes, est héritée du jeu de la dernière glaciation (Würm).

Sur la commune de Ristolas, il s'agit d'une population remarquable à l'échelle des Alpes françaises (Robert CORTI, 1997). Le Tétraz-lyre occupe la quasi-totalité du biotope potentiel constitué par les mélèzins, landes et prairies subalpines associées. Le Pin cembro et le Pin à crochet présents sur la commune lui sont favorables également car ils offrent la principale nourriture recherchée en hiver (bourgeons et aiguilles riches en énergie). Ce sont les poules qui hivernent exclusivement dans cet habitat, alors que les coqs restent plutôt dans le mélèzin mais peuvent s'alimenter dans certaines cembraies proches des leks. L'ensemble des habitats favorables au Tétraz-lyre de la commune est un site de référence au niveau national de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM). Sur ce site, des comptages des coqs chanteurs au printemps et des comptages au chien d'arrêt en été sont réalisés depuis 1988.

Les secteurs les plus peuplés en Tétraz-lyre se situent en bordure de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) Ségure Mont-Viso, notamment dans le Grand Bois de Ségure. Ce sont les gestionnaires de la RCFS qui ont la responsabilité du suivi de cette population.

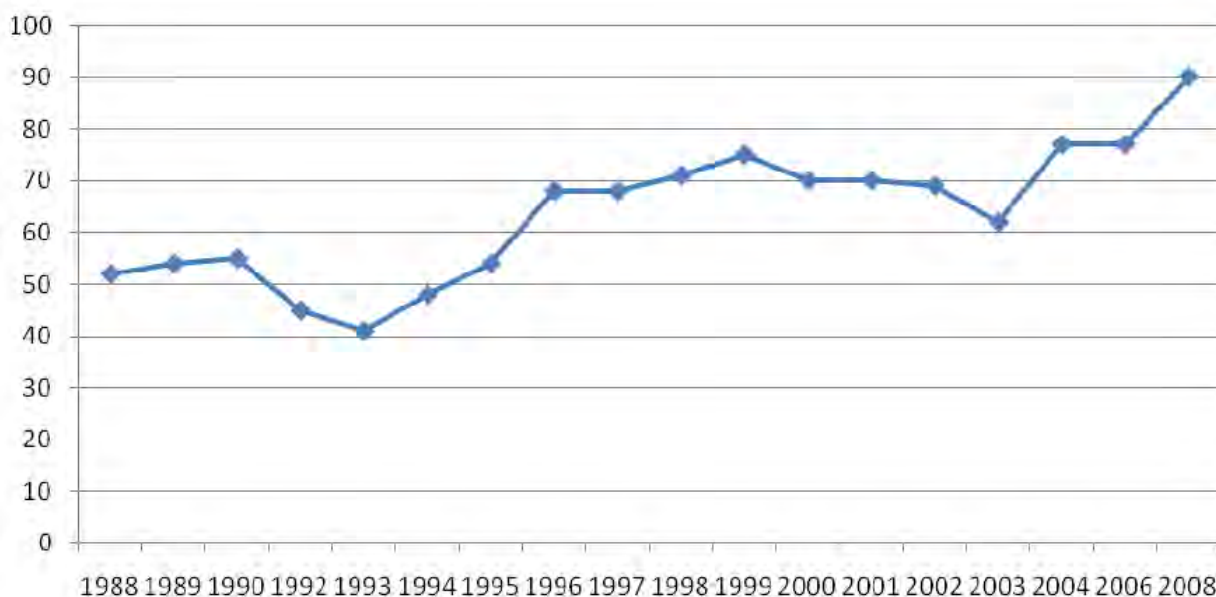
En effet, on doit rappeler, que dès 1988, un programme de recherche a été engagé sur le Tétraz-lyre sur le territoire de la commune, afin de préciser, à l'époque, les causes de déclin de l'espèce. Un important programme d'étude (mise en place de comptages printaniers au coq chanteur et de comptages estivaux au chien d'arrêt, capture, marquage et suivi par radiopistage) s'est déroulé entre 1988 et 1998. L'impact de la gestion pastorale et de la prédation avait été étudié. Un ensemble de recommandations a pu ainsi être élaboré concernant à la fois la gestion forestière, la gestion pastorale et les prélèvements cynégétiques pouvant être réalisés par la chasse, en fonction de la reproduction constatée en été, dans un objectif de conservation de l'espèce.

La société de chasse de Ristolas s'est fortement investie dans les travaux de dénombrements printaniers et estivaux. De plus, à la demande de celle-ci, un plan de chasse au Tétraz-lyre a été instauré officiellement par un arrêté du 3 avril 1991 de la Direction de la Nature et des Paysages sur Ristolas. Ce même plan de chasse a été mis en place au niveau départemental plus tardivement. On peut ainsi affirmer que la Société de chasse de Ristolas a eu un rôle précurseur en termes de gestion durable du Tétraz-lyre.

Actuellement, deux types de comptages sont effectués : les recensements de coqs chanteurs au printemps (mai) et les comptages estivaux (première semaine d'août) visant à obtenir un indice de la reproduction de l'espèce.

### **Comptage de printemps des coqs chanteurs**

Ce comptage est réalisé tous les deux ans avec trois répétitions (le meilleur résultat est retenu). Il permet de recenser un nombre minimal de coqs reproducteurs au printemps. Le site de référence est divisé en 21 secteurs sur une superficie totale de 2 500 ha.



**Evolution du nombre maximum de coqs chanteur de Tétraz-lyre établi au printemps entre 1988 et 2008 sur le site de référence de Ristolas 05 (2500 ha). (Source : ONCFS, 2009.).**

Le graphique précédent montre une hausse globale du nombre maximum de coqs chanteurs de tétras, ce qui semble être un bon signe pour la population de cette espèce dans la ZPS. 90 coqs chanteurs ont été contactés lors de l'année 2008, ce qui constitue un record depuis 20 années de suivi.

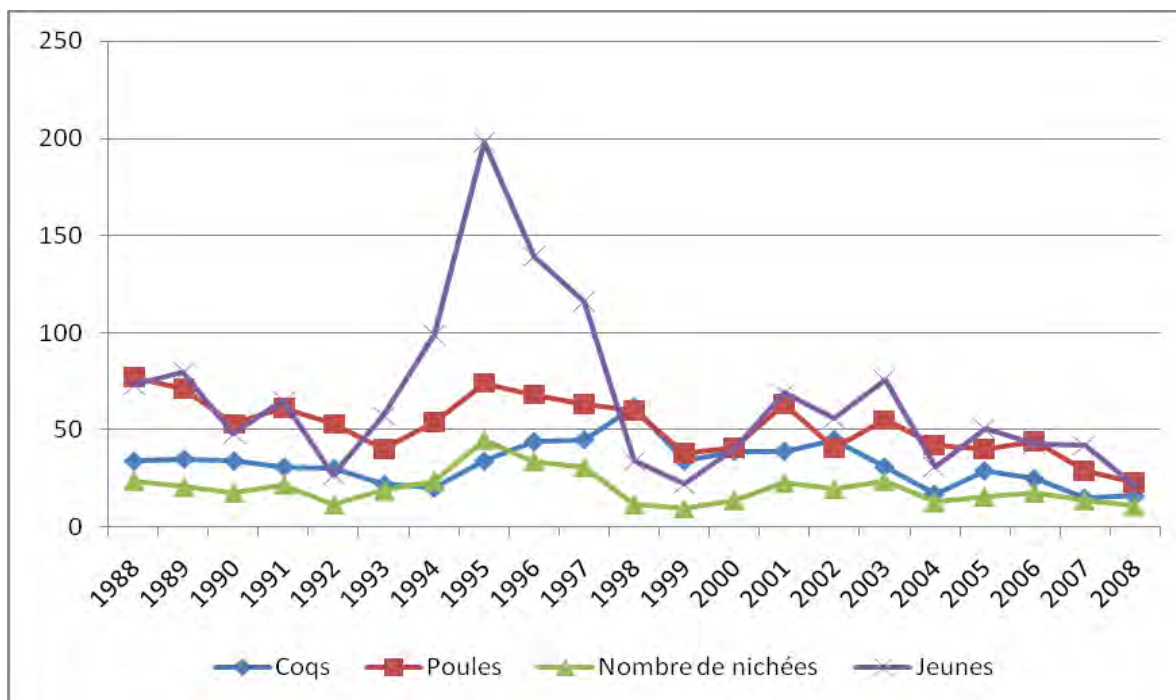
#### **Comptages en été avec chien d'arrêt : indice de reproduction**

Le territoire actuellement recensé, dit zone de référence, occupe 372 ha sur le Bois de Ségure, le bois de Rondet et de Nalbert. Le comptage au chien d'arrêt permet de calculer un Indice de la Reproduction (IR). Cet indice correspond au nombre de jeunes par poule adulte. Les effectifs accordés dans le cadre du plan de chasse sont définis à la fois en fonction du stock de reproducteurs présents au printemps (comptage au chant) et de l'indice de reproduction constaté en été (comptage avec chien d'arrêt).

A noter que le territoire recensé par comptage au chien d'arrêt a diminué de moitié depuis les années 1998.



**Indice de reproduction du Tétraz-lyre sur le site de référence de Ristolas (372 ha). Evolution de l'indice de reproduction IR (Nombre de jeunes/nombre de poules adultes) constaté entre 1988 et 2008 en août. (Source : ONCFS, 2009.).**



**Comptage d'été au chien d'arrêt sur le site de référence de Ristolas. Nombre de coqs, de poules, de jeunes et de nichées recensé en été entre 1988 et 2008 sur le site de référence de Ristolas. (Source : ONCFS, 2009.).**

Les comptages d'été ne donnent aucun élément concernant l'évolution du nombre de coqs recensés car, à cette époque, il est très difficile de lever les mâles sur le terrain. Pour ce qui concerne les chiffres de 2008, l'indice de reproduction est de 0,96, il est inférieur à la moyenne sur le long terme (1,22 entre 1988 et 2008). Le nombre de poules recensé, quant à lui, sur la zone de référence de 372 ha est nettement inférieur à 2007 (23 contre 29 poules). On constate depuis deux ans une chute du nombre de poules adultes recensées.

### Remarques

Il n'est pas exclu que cette diminution du nombre de poules recensées en été provienne d'un problème méthodologique, des groupes de femelles sans jeunes échappant aux chiens lors de l'opération sur le terrain ou des femelles sans jeunes ayant déjà quitté la zone d'élevage pour les quartiers d'hivers (Patrick Léonard, 2009, com. pers.)

L'incidence de la fréquentation estivale sur les populations de tétras est difficile à évaluer, mais elle fait partie des hypothèses à retenir dans un contexte de baisse des effectifs des poules.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Etant donné le nombre d'informations relatives au Tétraz-lyre dans la ZPS, il nous a semblé préférable de réaliser deux cartographies pour cette espèce: une cartographie pour la période des parades et une cartographie pour la période de la nidification et d'élevage des jeunes. Pour chaque carte plusieurs sources ont été croisées et donc plusieurs informations données.

En ce qui concerne, la période des parades, il a été cartographié la zone potentiellement favorable à l'espèce établie à dire d'experts, les secteurs de comptages OGM (pression d'observation) et les observations réalisées lors de ces comptages. On peut donc conclure, globalement, que la pression d'observation réalisée lors des comptages OGM est très bonne par rapport à la zone potentiellement favorable à l'espèce. De plus, beaucoup d'observations (points jaunes dans les secteurs prospectés) complètent les informations

déjà fournies. Ainsi, quatre secteurs particuliers se détachent quant à leur attractivité vis-à-vis des oiseaux sur Ristolas. Dans l'ordre décroissant, il s'agit de :

- la partie ouest et nord du Bois de Ségure
- le Bois des Hauts Gays, le Bois de Praroussin et le Bois du Rondet au dessus de l'Echalp en rive droite du Guil
- le Bois de Jassaygue (hors ZPS)
- le lieu dit "La Montagne de Charles"

A noter que la plus grande partie de la zone attractive pour le Tétraz-lyre dans le Bois de Ségure se trouve dans la ZPS mais que cette dernière n'englobe pas la totalité de la place de chant. En outre, le Bois de Jassaygue semble être très attractif également mais en dehors du périmètre de la ZPS.

En ce qui concerne la période de nidification et d'élevage des jeunes, il a été cartographié la zone potentiellement favorable à l'espèce établie à dire d'experts, les secteurs de comptages OGM (pression d'observation) et les observations CRAVE-ECODIR. On peut donc conclure, globalement, que la pression d'observation réalisée lors des comptages OGM (2 secteurs) est relativement petite par rapport à la zone potentiellement favorable à l'espèce et par rapport à la zone prospectée au printemps. Les secteurs prospectés semblent globalement favorables compte tenu des observations réalisées (points jaunes) lors des comptages. Cependant, grâce aux données CRAVE-ECODIR (sans stratégie d'échantillonnage), on voit bien qu'au moins 2 autres sites semblent importants pour le tétras pour cette période en dehors des secteurs déjà prospectés par l'OGM et même en dehors de la zone potentiellement favorable à l'espèce: sous la Tête du Pelvas et au-delà du Grand Belvédère du Viso.

- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : La population de la ZPS de la vallée du Haut-Guil est estimée entre 100 et 250 individus.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 0,5 et 0,6 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique de stabilité voire de progression. Hormis le nombre de coqs chanteurs estimé au printemps, qui tend à augmenter, les nombres de poules adultes et de jeunes observés lors des comptages au chien arrêté diminuent gravement.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce sont en assez bonne conservation. Toutefois, certaines zones peuvent être touchées par une surcharge pastorale et/ou une inadéquation du calendrier de pâturage avec les périodes sensibles pour l'espèce. Occasionnellement, la sylviculture peut localement affecter l'habitat de cette espèce.

#### **Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

En France le Tétraz-lyre est une espèce en déclin. Dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, les effectifs de Tétraz-lyre correspondent entre 0,5 et 0,6 % de la population nationale. Sur la commune de Ristolas, il s'agit d'une population remarquable à l'échelle des Alpes françaises. La responsabilité du site en ce qui concerne la conservation de cette espèce au niveau national est donc très forte.

#### **Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

#### **Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables :
  - Les activités agricoles passées (agriculture extensive, ouverture des milieux) contribuent encore aujourd'hui à la présence de cette espèce sur le site.
  - La superficie d'habitats favorables potentiels pour cette espèce. Contrairement

à d'autres sites des Alpes du Nord, le tétras présente une écologie différente dans le Queyras, en général et dans le Haut-Guil, en particulier. Dans la ZPS cette espèce est capable de nicher dans des prairies sans arbres, des landes, sous des mélèzes,... La gamme d'habitats propices à la nidification est donc ici plus étendue que la seule zone de combat des Alpes du Nord.

○ **Facteurs défavorables :**

- Les prélèvements cynégétiques
- Le dérangement lors de la période de nidification (activités de pleine nature, pastoralisme)
- Le dérangement hivernal (une étude est en cours. Elle est basée sur la concentration d'hormones de stress dans les crottes)
- Le dérangement automnal : chasse et pastoralisme
- La fermeture des milieux favorables suite à la déprise agricole
- Les collisions avec les câbles des remontées mécaniques et les fils électriques
- Les modifications climatiques globales

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est une espèce gibier au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

**Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

**Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant des activités agro-pastorales extensives);
- l'étude de l'espèce sur le site.

**Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- le reboisement sur des milieux ouverts ;
- le dérangement pendant la période de reproduction dû au pastoralisme et aux activités de pleine nature (randonneurs);
- le dérangement hivernal lié aux activités de pleine nature
- les prélèvements cynégétiques.

**Adapter :**

- les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce ;
- les parcours pastoraux par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce ;
- la charge pastorale à la ressource potentielle des alpages et aux enjeux ornithologiques.

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- **A1, A2, B1, C1 à C7, D1, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2** (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de coqs chanteurs au printemps
- Nombre de jeunes par rapport au nombre d'adultes

**Principaux acteurs concernés**

- Pratiquants des activités de pleine nature
- Agriculteurs, éleveurs et bergers
- Chasseurs

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**○ Ouvrages :

- Caizergues A., 1997. Fonctionnement démographique des populations de Tétrás-lyre (*Tetrao tetrix*) dans les Alpes françaises. Volume I: texte principale Volume II. Annexes. Montpellier: Univ. Montpellier II, thèse doctorat biol. Populations et écol. 178 p. + 80 p.
- Caizergues A., Ellison L. N., 1998. Impact of radio-tracking on black grouse *Tetrao tetrix* reproductive success in the French Alps. Wildl. Biol. 205-212.
- Cavallini S., Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, 2009. Des galliformes et des hommes. Conservation du Tétrás-lyre et Lagopède alpin à Ristolas et conflits d'usage. Quelle place pour les professionnels de l'accompagnement en montagne? Rapport de stage de fin d'étude. Master 2 Institut de géographie alpine.
- Jouglet J-P., Ellison L., Léonard P., 1999. Impact du pâturage ovin estival sur l'habitat et les effectifs du Tétrás-lyre (*Tetrao tetrix*) dans les Hautes-Alpes / Effect of summer grazing by sheep on habitats and numbers of black grouse (*Tetrao tetrix*) in the Hautes-Alpes. Gibier Faune Sauvage Game Wildl. 289-316.

○ Sites internet :○ Personnes ressources :

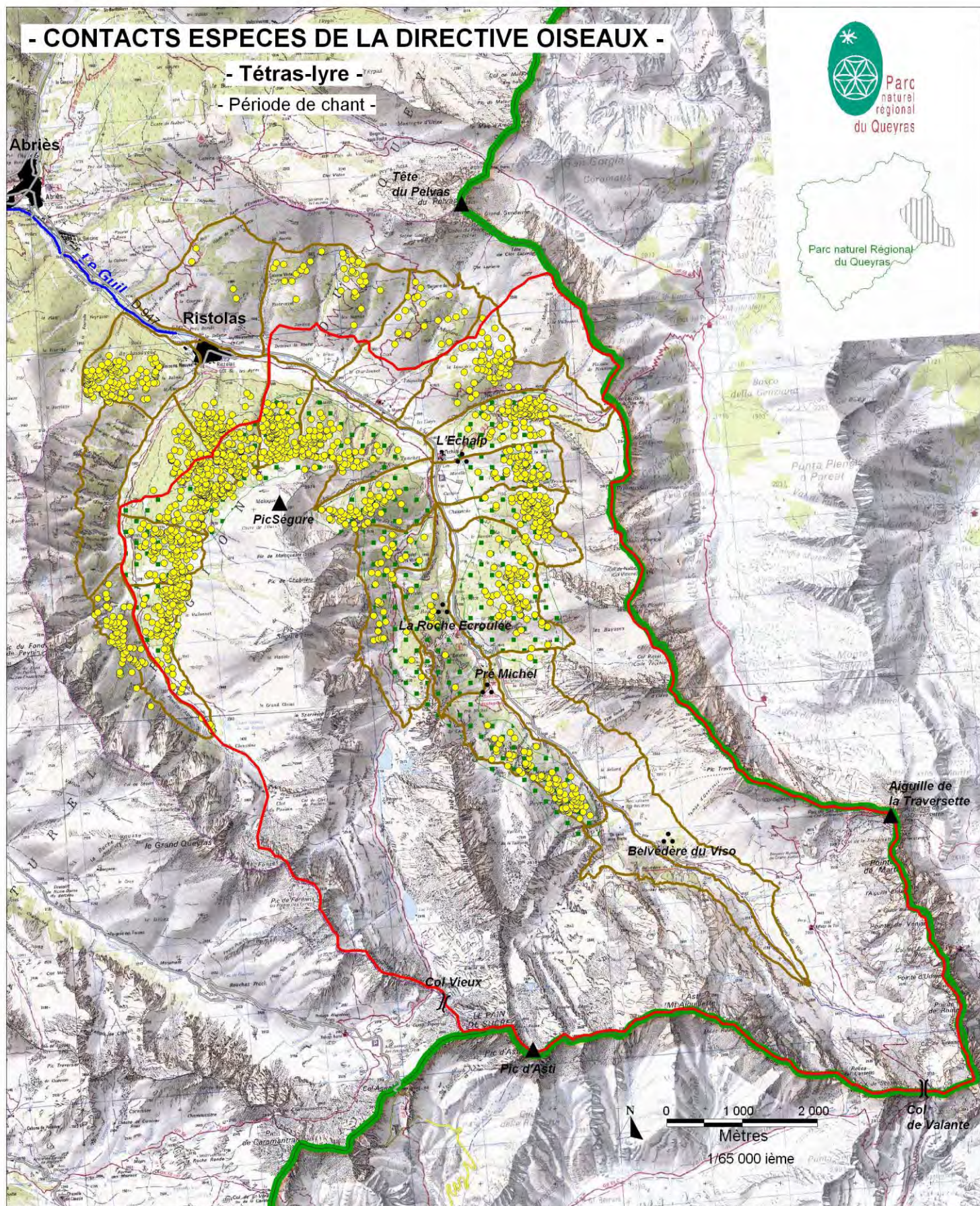
# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

- Tétralyx -

- Période de chant -



Parc naturel Régional du Queyras



## LEGENDE:

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels. Certains individus peuvent être également présents dans des secteurs non prospectés à ce jour.

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: OGM / CRAVE / Ecodir

Réalisation :  
SV., Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

## Contacts ou indices de présence

- Entre 1988 et 2008 - comptage printanier au chant - (Source: OGM)
- Secteurs prospectés Entre 1988 et 2008 - comptage printanier au chant - (Source: OGM)
- Zone potentiellement favorable à l'espèce (Source: OGM/Ecodir)

(Note: Les comptages printaniers se déroulent tous les deux ans)

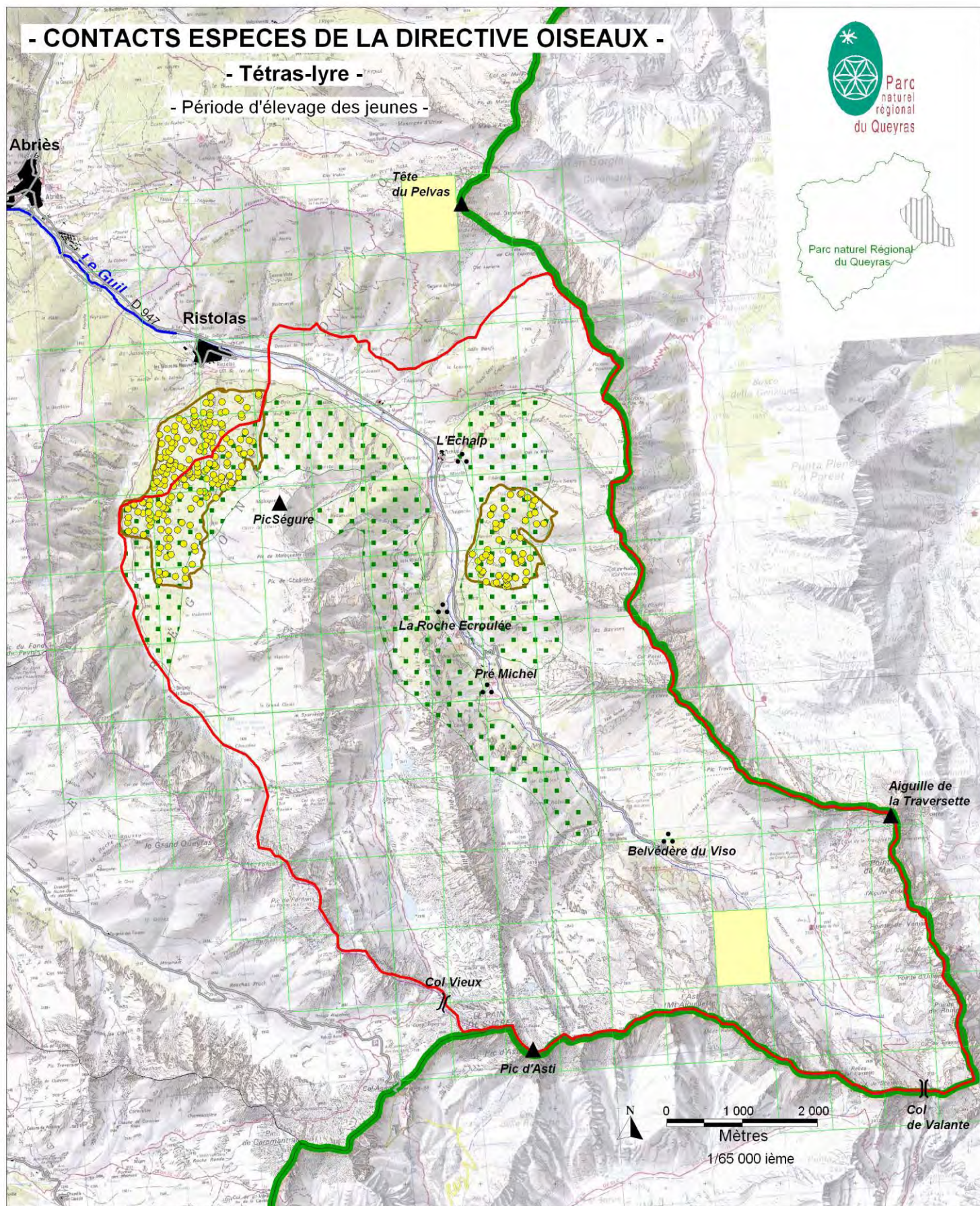
## Périmètres administratifs

- Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil - ZPS FR9312019
- Limite de la commune de Ristolas
- Limite du Parc naturel Régional du Queyras
-

# - CONTACTS ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX -

- Tétrasyre -

- Période d'élevage des jeunes -



## LEGENDE:

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels. Certains individus peuvent être également présents dans des secteurs non prospectés à ce jour.

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: OGM / CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

## Contacts ou indices de présence

-  Entre 2001 et 2002 - Femelles adultes et/ou oeufs - sans stratégie d'échantillonnage - (Sources: Crave/Ecodir - Maille 1 centigrade)
-  Entre 2004 et 2008 - comptage estival au chien d'arrêt - (Source: OGM)
-  Secteurs prospectés  
Entre 2004 et 2008 - comptage estival au chien d'arrêt - (Source: OGM)
-  Zone potentiellement favorable à l'espèce (Source: OGM/Ecodir)

## Périmètres administratifs

-  Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil - ZPS FR9312019
-  Limite de la commune de Ristolas
-  Limite du Parc naturel Régional du Queyras
- 

| A085                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ACCIPITER GENTILIS<br>AUTOUR DES PALOMBES                               |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Classe des Oiseaux, Ordre des Accipitriformes, Famille des Accipitridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | MOYEN                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                         |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                         | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                       | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 2                                                                | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                       | France                  | En déclin depuis 1960- stabilité depuis 1973       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                       | Région                  | ?                                                  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Protection partielle                                                    |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                       |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>Cette espèce est peu contactée dans la ZPS comme ailleurs du fait de sa grande discrétion, notamment lors de la période de reproduction. L'évolution de ses effectifs n'est pas connue dans la ZPS.</p> <p>L'espèce présente un intérêt moyen pour la ZPS. Elle est rarement contactée mais sa présence locale témoigne d'une mosaïque de milieux et d'une diversité de proies intéressantes.</p> |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                         |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         |                         |                                                    |
| Ce rapace forestier de taille moyenne possède, entre autres, une longue queue assez large.0 La femelle est beaucoup plus grande que le mâle. Le dessus est gris, le dessous gris pâle strié. La femelle est plus terne que le mâle                                                                                                                                                                   |                                                                         |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau n'est pas migrateur
- **Reproduction** : La femelle pond en avril-mai 3 à 4 œufs qu'elle couve seule pendant plus d'un mois. Les jeunes s'envolent de 36 à 40 jours après l'éclosion. Un mois plus tard, ils chassent seuls.
- **Régime alimentaire** : Ce rapace est principalement ornithophage même s'il lui arrive de consommer de petits mammifères. Ces mets préférés restent les colombidés (pigeons, tourterelles) d'où son nom.
- **Phénologie** : cette espèce n'est pas migratrice. Toutefois des individus provenant de l'Europe de l'est hivernent parfois en Europe de l'ouest ou plus au sud.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 4 jeunes au maximum. Le taux de reproduction moyen est compensé par la grande longévité de l'animal.
- **Longévité** : Une vingtaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de cet oiseau se trouve dans un grand arbre de 10 à 30 mètres de haut. Il est parfois réutilisé d'année en année. Les conifères semblent être privilégiés.
- Sites d'alimentation : Les sites d'alimentation sont les secteurs boisés entrecoupés de champs et de clairières. Parfois, l'autour n'hésite pas à attaquer des proies en milieux totalement ouverts.
- Sites d'hivernage : Ils sont situés plus ou moins à proximité des sites de nidification mais certains individus de l'est de l'Europe hivernent au sud ou à l'ouest.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Cet oiseau ne présente pas de relation interspécifiques connues.
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : C'est une espèce paléarctique que l'on retrouve en Eurasie et en Amérique du Nord.
- En France : Sa répartition est calquée à celle des grandes forêts. Elle est donc présente sur une grande partie du territoire hormis les départements du nord-ouest de du littoral méditerranéen.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce est nicheuse dans les six départements de la région mais semble plus commune dans les départements alpins.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :

- Les dérangements en période de nidification
- Destruction de son habitat
- Braconnage

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cette espèce est peu contactée dans la ZPS comme ailleurs du fait de sa grande discrétion, notamment lors de la période de reproduction. L'évolution de ses effectifs n'est pas connue dans la ZPS.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Cette espèce est régulièrement observée dans les bois de la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Il semble, d'après les observations fournies par le CRAVE et ECODIR que ces contacts sont plus réguliers en rive droite du Guil.
- Statut : nicheur
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à la nidification et à l'alimentation de l'espèce sont encore bien présents dans la ZPS et de bonne qualité.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt moyen pour la ZPS. Elle est rarement contactée mais sa présence locale témoigne d'une mosaïque de milieux et d'une diversité de proies intéressantes.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### Facteurs favorables et défavorables

- Facteurs favorables : La présence de grandes superficies de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. L'exemple de l'exploitation du Bois du Rondet est à réitérer.
- Facteurs défavorables :
  - La coupe de vieux arbres et d'arbres porteurs d'aires
  - L'essor possible de la filière bois-énergie

### Mesures de protection actuelles

L'espèce est partiellement protégée sur le territoire national.

## GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE

### Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

#### Favoriser :

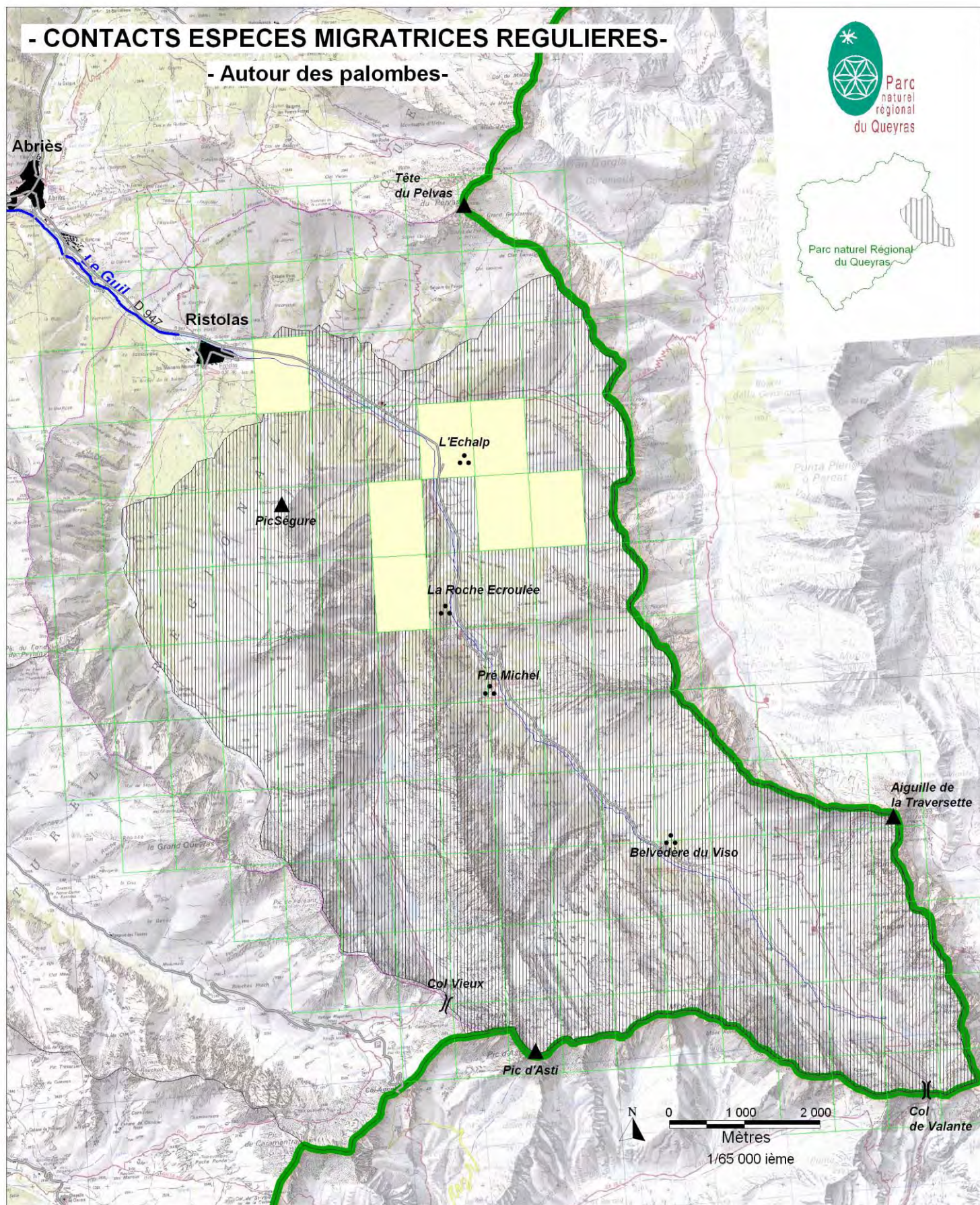
- l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations;
- le maintien des arbres porteurs d'aires
- la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet;
- la création d'îlots de sénescence.

#### Limiter :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité;</li> <li>○ l'ouverture de traînes;</li> <li>○ l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie.</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce (forte sensibilité de mars à juin).</li> </ul> |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ <b>C2 à C7</b>, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                 |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de jeunes à l'envol</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Communes</li> <li>○ Sylviculteurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>ANNEXES</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                          |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Autour des palombes-



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1980 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODEIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                         |                         |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| A155                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | SCOLOPAX RUSTICOLA<br>BECASSE DES BOIS                                  |                         |                                                    |
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Classe des Oiseaux, Ordre des Charadriiformes, Famille des Scolopacidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | TRES FAIBLE                                                             |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                         |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                         | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Annexe 2-<br>Partie 1<br>Annexe 3-<br>Partie 2                          | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Annexe 3                                                                | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Annexe 2                                                                | France                  | Vulnérable en hiver et nicheur à surveiller        |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                       | Région                  | En déclin                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Gibier                                                                  |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                       |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                       |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>Cette espèce est rarement contactée dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Les individus observés sont certainement des individus de passage.</p> <p>L'espèce présente un intérêt très faible pour la ZPS. Elle est contactée très rarement mais sa présence locale témoigne d'une mosaïque de milieux intéressante. De même, le fait qu'elle se voit essentiellement lors des périodes de migrations souligne l'importance de cette ZPS comme "couloir" de migration pour beaucoup d'espèces.</p> |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                         |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>Cette espèce de limicole est de taille moyenne. C'est un oiseau forestier au plumage brun-rouge rappelant la couleur des feuilles mortes. Le dessous est jaunâtre finement barré. Sa tête est ronde et possède un long bec droit.</p>                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                         |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur
- Reproduction : La femelle pond de mi-mars à mai 4 œufs brun grisâtre, tachés de roux et maculés de gris. L'incubation dure 3 semaines. La femelle surveille les jeunes qui quittent le nid à quelques heures. Ils se nourrissent seuls deux à trois semaines après.
- Régime alimentaire : La Bécasse des bois se nourrit essentiellement d'invertébrés : vers, insectes, larves diverses et petits mollusques.
- Phénologie : cette espèce est migratrice
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 4 jeunes au maximum. Le taux de reproduction moyen est compensé par la grande longévité de l'animal.
- Longévité: Une vingtaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de cet oiseau se situe dans le sol forestier garni de feuilles mortes. Le plumage de la femelle assure un mimétisme parfait avec son environnement immédiat lors de la couvaison.
- Sites d'alimentation : Les sites d'alimentation sont les secteurs boisés entrecoupés de champs et de clairières, surtout avec des fourrés humides et des massifs de conifères.
- Sites d'hivernage : Cette espèce paraît fidèle à ses sites d'hivernage. Aucun site d'hivernage n'est connu dans la ZPS. Les individus de passage dans la ZPS peuvent hiverner au plus près à l'ouest de la Durance autour du lac de Serre Ponçon.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Cet oiseau nichant au sol, les nids peuvent être prédatés par certains carnivores (mustélidés, renards). Toutefois, le mimétisme de la femelle lors de la couvaison rend toute prédation difficile.
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : C'est une espèce paléarctique que l'on retrouve du cercle polaire au nord de l'Espagne, de l'Italie et des Balkans.
- En France : Sa répartition est calquée à celle des grandes forêts mixtes. Elle est donc présente sur une grande partie du territoire.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce est nicheuse dans les six départements de la région mais semble plus commune dans les départements alpins.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : entre 100 000 et 300 000 mâles, entre 2 et 6 millions d'hivernants, en déclin
  - Population de PACA : Inconnue mais en déclin.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le prélèvement cynégétique
  - La perte de la biodiversité et donc du nombre de proies potentielles
  - La disparition des habitats favorables à l'espèce (forêts, prairies)

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cette espèce est rarement contactée dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Les individus observés sont certainement des individus de passage.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Aucun contact de l'espèce n'a été géoréférencé par le CRAVE et ECODIR dans la ZPS. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire soit réalisé pour cette espèce, notamment pour connaître ses passages migratoires.
- Statut : De passage
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'alimentation de l'espèce (Forêts de résineux, milieux ouverts) sont encore bien présents dans la ZPS et de bonne qualité.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt très faible pour la ZPS. Elle est contactée très rarement mais sa présence locale témoigne d'une mosaïque de milieux intéressante. De même, le fait qu'elle se voit essentiellement lors des périodes de migrations, souligne l'importance de cette ZPS comme "couloir" de migration pour beaucoup d'espèces.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### Facteurs favorables et défavorables

- Facteurs favorables : La mosaïque de milieux présents dans la ZPS.
- Facteurs défavorables : La reconversion des pratiques agricoles

### Mesures de protection actuelles

L'espèce est chassée sur l'ensemble du territoire national.

## GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE

### Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

#### Favoriser :

- le maintien de la mosaïque de milieux

#### Limitier :

- la reconversion des pratiques agricoles

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Mesures de nature contractuelle<ul style="list-style-type: none"><li>➤ A1, A2, C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li></ul></li><li>○ Mesures de nature réglementaire</li><li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li></ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Aucun dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Agriculteurs et éleveurs</li><li>○ Sylviculteurs</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li></ul>                                                                                                                                                                                                                 |

| A113                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | COTURNIX COTURNIX<br>CAILLE DES BLES                               |                         |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Classe des Oiseaux, Ordre des Galliformes, Famille des Phasianidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | FORT                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Annexe 2-<br>Partie 2                                              | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Annexe 3                                                           | Europe                  | En déclin                                          |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -                                                                  | France                  | -                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                  | Région                  | En déclin                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Gibier                                                             |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                  |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>Les effectifs de cette espèce ont certainement dus être plus conséquents dans la ZPS lorsque les céréales étaient cultivées sur le territoire. Aujourd'hui la Caille des blés profite tout de même des prairies de fauche de la ZPS qui apportent la végétation à structuration verticale appréciée par cette espèce.</p> <p>La catégorie avifaunistique à laquelle appartient la Caille des blés pourrait paraître anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national voire européen ne justifierait pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. Cependant, cet oiseau est lié aux pratiques agricoles traditionnelles. La menace de la reconversion des pratiques agricoles peut particulièrement l'affecter.</p> |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                    |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>La Caille des blés est le plus petit phasianidé Français. Elle est si petite et sa queue si courte qu'on peut la confondre avec des jeunes d'autres espèces de phasianidés. A la différence des autres espèces de la même famille, ses ailes sont pointues. Cet oiseau ne présente pas de coloration caractéristique et le seul élément de distinction, somme toute discret, reste les stries blanchâtre des flancs et le dessin facial noir.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                    |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est migrateur transsaharien.
- **Reproduction** : La Caille des blés est dite nicheur obstiné. Si la ponte est détruite, la caille est capable de la reconduire deux fois. Le mâle établit un territoire, la femelle choisit un endroit pour nicher. La femelle pond un œuf par jour puis les couve pendant deux semaines environ. Les jeunes cailles savent voler à l'âge de trois semaines et sont prêtes à partir en migration à deux mois.
- **Régime alimentaire** : Au printemps, la Caille des blés se nourrit essentiellement d'insectes, carabes, sauterelles, forficules et fourmis. Cette alimentation riche en protéines permet à l'oiseau de reprendre des forces après son long voyage migratoire et de se préparer à l'élevage de ses jeunes. Plus tard dans la saison, la caille mange davantage de graines. Lorsqu'elles deviennent abondantes, elles constituent sa nourriture principale. La caille niche dans les champs de céréales, de luzerne ou de plantes oléagineuses où elle mange les graines tombées à terre. Le régime alimentaire très énergétique de la caille lui permet de faire des réserves de graisse avant d'entreprendre sa migration d'automne. Elle trouve dans les prairies de fauches et d'autres milieux ouverts de la ZPS de la vallée du Haut-Guil une diversité et une qualité alimentaire qui peut subplanter les champs de céréales des zones cultivées.
- **Phénologie** : cette espèce est migratrice.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce est un nicheur obstiné. Elle donne naissance à une dizaine de jeunes par an. Cependant, cette faculté de reproduction ne suffit pas à faire remonter les effectifs globaux. Ses capacités de dispersion sont grandes puisque l'espèce est migratrice.
- **Longévité** : Une dizaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Elle fait son nid au sol, parmi la végétation dense à structuration verticale, en général dans l'herbe haute ou les céréales, à l'abri des prédateurs.
- Sites d'alimentation : Cette espèce s'alimente dans les mêmes endroits que là où elle niche.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne généralement en Afrique, au Sénégal. La présence de certains individus en Provence en période hivernale pose la question sur ses capacités d'hivernage en France.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Le mode de nidification, au sol, de cet oiseau constitue une menace par rapport à la prédation possible par divers carnivores terrestres.
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Espèce polytypique présente sur l'ensemble des continents eurasiatique et africain.
- En France: Cette espèce apprécie particulièrement les grandes zones de cultures céréalières.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur: La Caille des blés est présente dans tous les départements de la région mais avec des effectifs variables dans les départements alpins.

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: 50 000 à 200 000 couples
  - Population de PACA : Inconnue

L'espèce connaît de fortes variations interannuelles d'effectif, mais est considérée comme en fort déclin en Europe. La Russie, hébergeant la moitié des effectifs connaît une situation catastrophique de déclin des populations.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - L'intensification de l'agriculture
  - L'utilisation des pesticides et des insecticides
  - La reconversion agricole, en général (perte des jachères et du pâturage extensif)
  - Les lâchers de Cailles japonaises et de cailles issues de l'élevage en raison des hybridations possibles et de leurs conséquences (pertes des caractéristiques migratoires surtout)
  - Les prélèvements cynégétiques

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Les effectifs de cette espèce ont certainement dus être plus conséquents dans la ZPS lorsque les céréales étaient cultivées sur le territoire. Aujourd'hui la Caille des blés profite tout de même des prairies de fauche de la ZPS qui constituent la végétation à structuration verticale appréciée par cette espèce.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Trois mailles de 1 centigrade sont concernées par la présence de l'espèce dans la ZPS selon les données fournies par le CRAVE et ECODIR. *A priori*, l'espèce semble inféodée au fond de vallée (prairies de fauche) et ne semble pas atteindre La Roche Ecroulée.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : 6 à 10 couples sont présents dans la ZPS
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée en marge de sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Moyen. Les cultures de céréales sont absentes ou sporadiques actuellement dans la ZPS. Les prairies de fauche et quelques autres milieux ouverts constituent des habitats encore favorables à cette espèce dans la ZPS.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

La catégorie avifaunistique à laquelle appartient la Caille des blés pourrait paraître anecdotique au sein d'une ZPS classée dans la région biogéographique alpine. De même, l'importance relative de la population locale par rapport à l'effectif national voire européen ne justifierait pas de l'intérêt de la ZPS pour cette espèce. Cependant, cet oiseau est lié aux pratiques agricoles traditionnelles. La menace de la reconversion des pratiques agricoles peut particulièrement l'affecter.

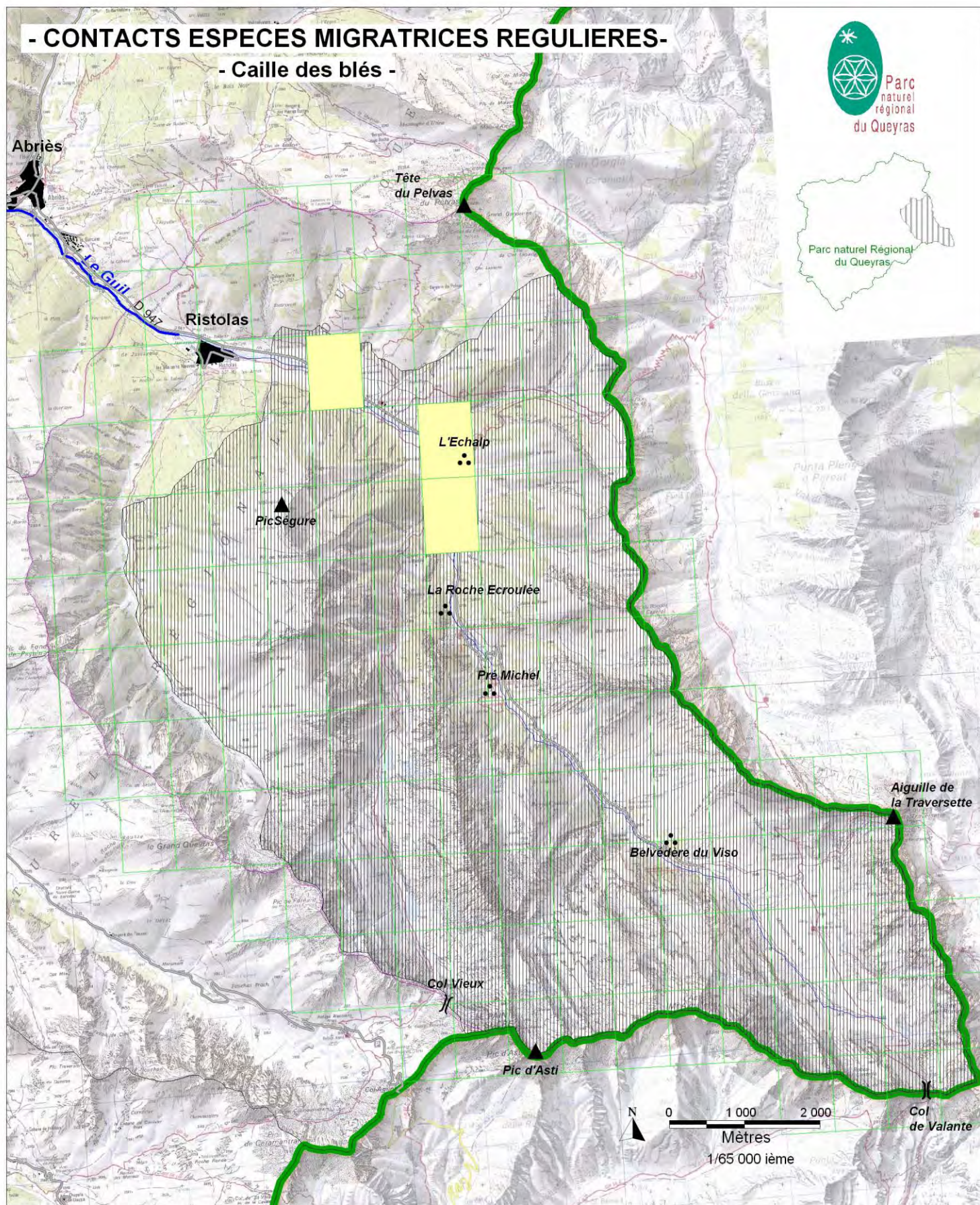
**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Facteurs favorables et défavorables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : Les activités agricoles passées (ouverture de milieux notamment)</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La reconversion agricole, en général (perte des jachère et du pâturage extensif)</li> <li>○ La perte de la culture céréalière</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Mesures de protection actuelles</b><br>L'espèce est une espèce gibier en France                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br><b>Favoriser :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts des étages montagnard et subalpin</li> <li>○ le maintien des pratiques agricoles traditionnelles</li> <li>○ la mise en culture de quelques parcelles</li> </ul><br><b>Limitier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid dû aux activités de pleine nature (randonnée) et agricoles (pâturage ou fauche précoce)</li> </ul><br><b>Adapter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques.</li> </ul> |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps par unité de surface</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature</li> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Caille des blés -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                   |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| A344                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | NUCIFRAGA CARYOCATACTES<br>CASSENOIX MOUCHETE                     |                         |                                                    |
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Corvidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | MOYEN                                                             |                         |                                                    |
| <div></div> <div>Crédit photographique: Jean-Baptiste Portier, NLD</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                   |                         |                                                    |
| -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                 | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 3                                                          | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                 | France                  | En déclin depuis 1970                              |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                 | Région                  | ?                                                  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Totale                                                            |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                 |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>Cette espèce, liée au Pin cembro dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, a toujours été présente dans le site. En revanche, la fluctuation de ses effectifs n'est pas connue. L'espèce présente un intérêt moyen pour la ZPS. Elle est régulièrement contactée et ne paraît pas être un enjeu majeur dans le site hormis le rôle qu'elle joue dans la régénération du Pin cembro.</p>                                                                          |                                                                   |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>Ce corvidé possède un plumage brun tacheté de blanc sur le dos et la face inférieure du corps. Le bec est robuste, la silhouette massive, la queue est noire avec l'extrémité blanche sur le dessus, entièrement blanche sur le dessous. Les ailes sont brun-noir. La sous-espèce de Sibérie (<i>nucifraga c. macrorhynchos</i>) se distingue de la race type par son bec plus fin et les bordures blanches de sa queue.</p> |                                                                   |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau n'est pas migrateur
- Reproduction : Vu qu'ils possèdent des réserves de nourriture, les adultes peuvent nicher très tôt dans la saison malgré les températures encore très basses. De ce fait, les jeunes éclos précocement dans la saison bénéficient d'une longue période pour constituer leurs réserves avant l'hiver. La femelle pond de 3 à 4 oeufs dont l'incubation dure entre 16 et 18 jours. Pendant l'incubation, les deux adultes se relaient sur le nid, ce qui est assez inhabituel chez les corvidés. En effet, dans cette famille, les femelles couvent habituellement pendant que le mâle ravitaille la nichée. Chez le cassenoix, ce schéma est impossible. En effet, le mâle ne connaît pas les cachettes de la femelle et ses propres réserves sont insuffisantes pour pourvoir aux besoins du couple. Il remplace donc régulièrement la femelle sur le nid pour lui permettre de chercher elle-même sa nourriture. Les jeunes sont d'abord alimentés avec de la nourriture stockée. Puis, les parents quittent le territoire si la réserve est épuisée. Les jeunes prennent leur envol au bout de 3 ou 4 semaines.
- Régime alimentaire : Cet oiseau est spécialisé dans la récolte et la consommation de graines de Pin cembro dans la ZPS Dans d'autres biotopes il est spécialisé dans la consommation de noisettes.
- Phénologie : cette espèce n'est pas migratrice.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce est inféodée à des biotopes particuliers (Cembraies) même s'il lui arrive occasionnellement, en cas de pénurie de ressources alimentaires, de errer dans des zones a priori moins favorables. Ses capacités de dispersion dépendent donc plus des habitats potentiellement favorables que de ses capacités aériennes. Cet oiseau se reproduit une seule fois par an et ne donne naissance au maximum qu'à 4 jeunes.
- Longévité: 8 ans

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Les couples sont appariés pour la vie et continuent à occuper le même territoire. Le nid, assez volumineux, est construit avec des branchettes, des lichens, de la mousse, des herbes sèches, et tapissé de duvet. Il est placé dans un conifère, à une hauteur comprise entre 5 et 10 mètres au-dessus du sol.
- Sites d'alimentation : Les sites d'alimentation sont les cembraies pures et les cembraies-mélézins.
- Sites d'hivernage : Ils sont situés à proximité des sites de nidification.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Cet oiseau a co-évolué avec le Pin cembro. Il se nourrit des graines de ce dernier mais permet sa régénération en oubliant quelques unes dans ses cachettes hivernales.
- Densité : Inconnue

**Répartition géographique**

- Sur l'ensemble de son aire : C'est une espèce que l'on retrouve uniquement en Eurasie.
- En France : Sa répartition est calquée sur les forêts de noisetier et de Pin cembro. On le retrouve notamment dans le Jura, les Vosges et les Alpes
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce est nicheuse dans les départements alpins. Il semble que sa présence soit plus dense dans le département des Hautes-Alpes

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :
  - Les dérangements en période de nidification
  - Destruction de son habitat
  - Pollution atmosphérique
  - Modifications climatiques

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cette espèce, liée au Pin cembro dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, a toujours été présente dans le site. En revanche, la fluctuation de ses effectifs n'est pas connue.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Le Cassenoix moucheté est régulièrement contacté dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil que ce soit par son cri ou par son observation visuelle. Il ne semble pas être présent dans une zone particulière du site mais, au contraire, est observé dans toutes les forêts. Cela est certainement dû au fait que dans chacune d'entre elles, il y trouve sa principale ressource alimentaire: les graines de Pin cembro.
- Statut : nicheur
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à la nidification et à l'alimentation de l'espèce sont encore bien présents dans la ZPS et de bonne qualité.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt moyen pour la ZPS. Elle est régulièrement contactée et ne paraît pas être un enjeu majeur dans le site hormis le rôle qu'elle joue dans la régénération du Pin cembro.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La présence de grandes superficies de forêts peu ou pas exploitées par l'Homme. L'exemple de l'exploitation du Bois du Rondet est à réitérer.
- Facteurs défavorables :
  - La pollution atmosphérique (notamment apportée par les retours d'est depuis les grandes agglomérations italiennes)
  - Les changements climatiques
  - L'essor possible de la filière bois-énergie

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est totalement protégée sur le territoire national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations;
- la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet;
- la création d'îlots de sénescence.

**Limiter :**

- l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité;
- l'ouverture de traînes;
- l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie.

**Adapter :**

- l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de jeunes à l'envol
- Nombre de contacts auditifs par surface

**Principaux acteurs concernés**

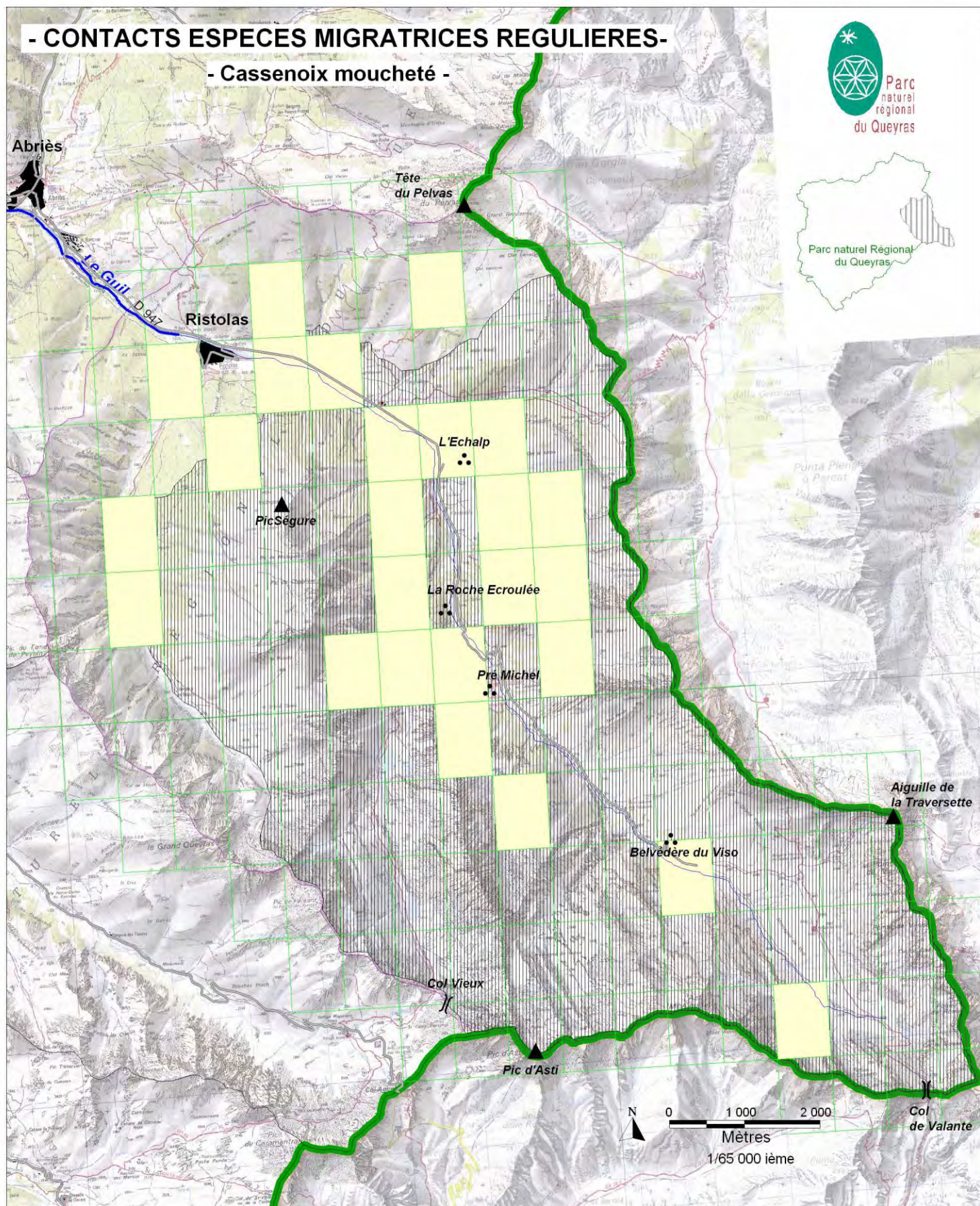
- Communes
- Sylviculteurs

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Cassenoix moucheté -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2006 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                         |                         |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| A168                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | ACTITIS HYPOLEUCOS<br>CHEVALIER GUIGNETTE                               |                         |                                                    |
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Classe des Oiseaux, Ordre des Charadriiformes, Famille des Scolopacidae |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | MOYEN                                                                   |                         |                                                    |
| <div></div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                         |                         |                                                    |
| Crédit photographique: Samuel Michel, NLD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                         |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                         | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                       | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 2                                                                | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 2                                                                | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                       | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | PN                                                                      |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -                                                                       |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                       |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>Le faible recul ne permet pas de connaître précisément le statut de l'espèce dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Un seul couple paraît nicher dans le site d'étude; il s'y trouve certainement en limite d'expansion altitudinale.</p> <p>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa nidification témoigne d'un bon fonctionnement hydrogéomorphologique des cours d'eau.</p>                                                                                        |                                                                         |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                         |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                         |                         |                                                    |
| <p>Le Chevalier guignette a un plumage brun-gris barré de brun foncé sur le dessus qui contraste particulièrement avec le dessous blanc cassé. Le bec, long et rectiligne est un outil indispensable pour sonder la vase en quête de nourriture. Ses pattes sont gris verdâtre pâle. En vol, on perçoit assez nettement la bande blanche qui traverse les ailes surtout lorsque celles-ci sont arquées vers le bas et battent par saccades. Le croupion sombre est également évident.</p> |                                                                         |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur
- Reproduction : Chaque couple établit son territoire au bord de l'eau et le défend âprement. La taille en est variable mais, dans les régions où la nourriture abonde, les couples peuvent n'être distants que de 120 mètres. Le nid est toujours au sol, près de l'eau, en général dans la végétation touffue. Il peut varier d'une simple cuvette à une coupe soignée et tapissée d'herbes que les oiseaux dissimulent avec divers végétaux. Si les conditions favorables se maintiennent, les sites de nidification sont utilisés chaque année. Les œufs, au nombre de 3 à 5, sont beige crème à vert pâle, tachetés de brun-rouge. Les deux adultes se partagent l'incubation qui dure entre 21 et 25 jours. Les œufs éclos, les parents guident les poussins loin du nid, vers un endroit riche en nourriture et à l'abri des prédateurs. Capables de se nourrir seuls presque tout de suite, les petits suivent les adultes pendant trois semaines, se figeant dès que leurs parents poussent un cri d'alarme. Le mâle quitte normalement la nichée au bout de 12 jours et est suivi, deux semaines plus tard, par la femelle. Les jeunes sont alors pratiquement capables d'effectuer le long voyage vers les quartiers d'hivernage.
- Régime alimentaire : Le Chevalier guignette apprécie les invertébrés, notamment les insectes, les araignées, les mollusques et les vers. Il lui arrive de se nourrir de mouches et de larves dans les bouses du bétail.
- Phénologie : cette espèce est migratrice
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cet oiseau donne naissance à 3 voire 5 jeunes chaque année. Il a de grandes capacités de dispersion puisqu'il est migrateur. Cependant, en cas de stabilité du milieu, les couples peuvent être fidèles à leur territoire.
- Longévité : Une dizaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cet oiseau niche à proximité immédiate d'un cours d'eau dans de hautes herbes ou sous des saules. Dans la ZPS, la ripisylve de feuillus est particulièrement appréciée.
- Sites d'alimentation : Cet oiseau se nourrit exclusivement en bordure de cours d'eau mais il lui arrive de rechercher les invertébrés dans les bouses du bétail.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne au sud du Sahara.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Inconnues
- Densité : Inconnue. En France l'effectif global est estimé à moins de 1500 couples soit moins de 1% du total européen.

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : L'espèce est présente dans les continents européen, asiatique et africain. L'Amérique du nord est en partie occupée.
- En France : Sa répartition française est inféodée aux cours d'eau rapide et aux torrents de moyenne montagne des Alpes et du Massif central.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cet oiseau est particulièrement bien présent dans les départements alpins. Dans les autres départements, il est plus occasionnellement contacté.

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 1500 couples
  - Population de PACA : Une centaine de couple.

Les dérangements liés aux activités de pleine nature associés à la pollution et aux aménagements des cours d'eau, expliquent certains échecs de reproduction et l'absence d'expansion de l'espèce le long de cours d'eau pourtant favorables.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le dérangement lié aux activités de pleine nature
  - La pollution
  - Les aménagements

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Le faible recul ne permet pas de connaître précisément le statut de l'espèce dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Un seul couple paraît nicher dans le site d'étude et il s'y trouve certainement en limite d'expansion altitudinale.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Une seule maille de 1 centigrade est concernée par la présence du Chevalier guignette. L'observation recueillie a eu lieu au niveau de La Monta (CRAVE-ECODIR). Cet oiseau n'a jamais été observé plus haut dans le site d'étude ce qui laisse penser qu'il est, ici, en limite de son aire de répartition.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : Un couple.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Moyen.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Médiocre. Les milieux propices à l'espèce (cours d'eau et ripisylve associée) sont souvent l'objet de travaux dans la ZPS depuis les dernières crues (2000 et 2008).

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa nidification témoigne d'un bon fonctionnement hydrogéomorphologique des cours d'eau.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : Le faible nombre d'aménagements dans les cours d'eau.
- Facteurs défavorables : La récurrence des travaux effectués suite aux crues qui déstructure totalement les cours d'eau.

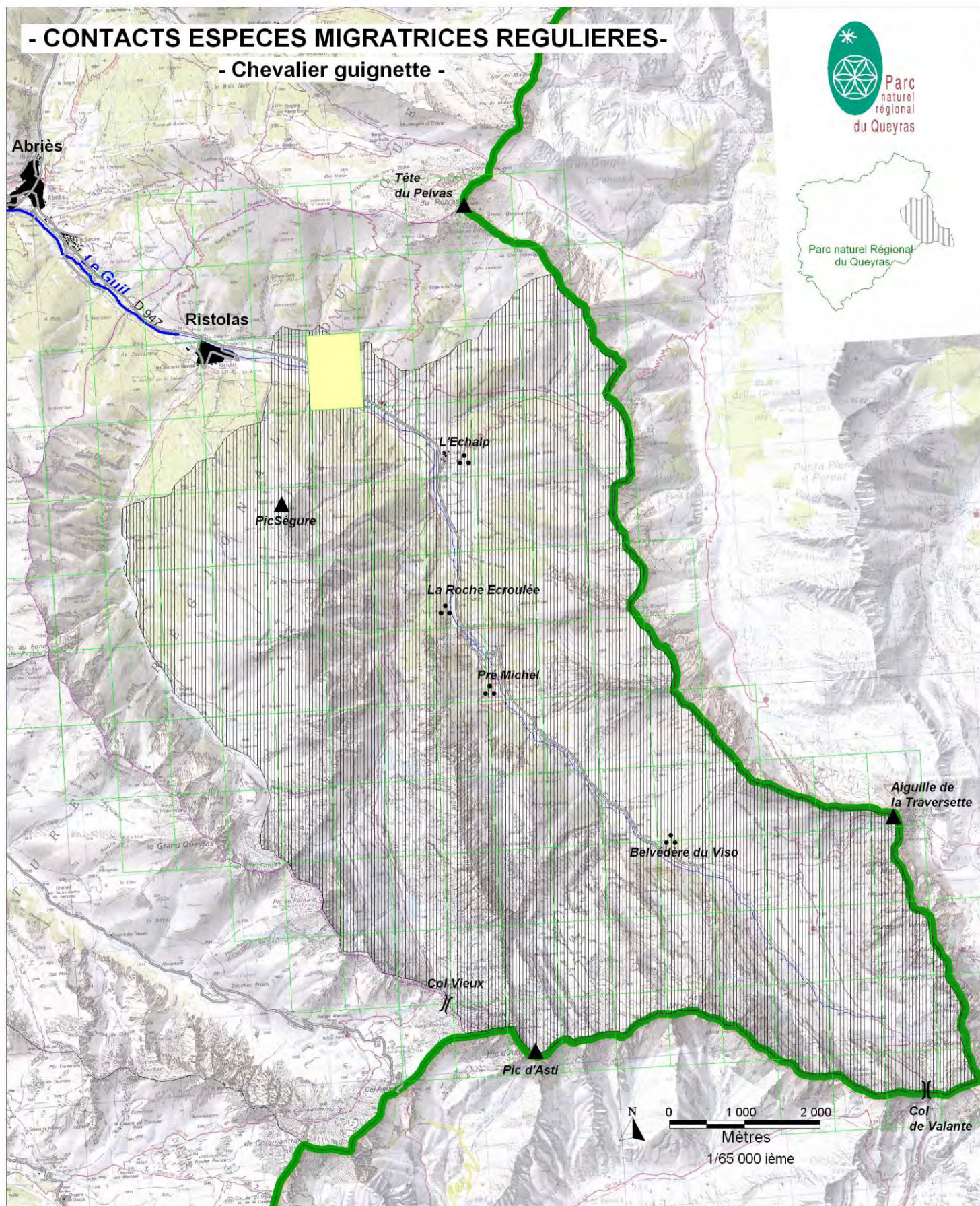
**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des ripisylves</li> <li>○ le maintien du fonctionnement hydrogéomorphologique naturel des cours d'eau.</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid dû aux activités de pleine nature (pêche, randonnée, observation, chasse photographique)</li> </ul> |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                    |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de couples nicheurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature (pêche, randonnée, observation, chasse photographique)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages :</u></li> <li>○ <u>Sites internet :</u></li> <li>○ <u>Personnes ressources :</u></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                              |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Chevalier guignette -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

1991 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A264                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | CINCLUS CINCLUS<br>CINCLE PLONGEUR                                 |                                                                                   |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Cinclidés |                                                                                   |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | FAIBLE                                                             |                                                                                   |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                    |  |                                                    |
| Crédit photographique: Jean-Baptiste Portier, NLD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION                                                           |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                  | Monde                                                                             | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Annexe 2                                                           | Europe                                                                            | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                  | France                                                                            | -                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                  | Région                                                                            | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | PN                                                                 |                                                                                   |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                  |                                                                                   |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                  |                                                                                   |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| <p>Cet oiseau est typique des torrents de moyenne et haute montagne. La plupart des cours d'eau du site lui sont favorables et ce, depuis fort longtemps.</p> <p>L'espèce présente un intérêt certain pour le site. Sa présence et sa nidification sur le site témoignent d'une relativement bonne qualité des cours d'eau, riches en invertébrés aquatiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                    |                                                                                   |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>Le Cincle plongeur est un oiseau à queue courte. La tête, la nuque et le haut du dos sont brun-roux. Le dos est gris-ardoise foncé, avec un aspect écaillé.</p> <p>Le menton, la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur, séparés de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. Le bec est noirâtre. Les yeux sont foncés avec une paupière claire, et une membrane nictitante blanchâtre visible quand il cligne des yeux. Cette membrane protège ses yeux quand il est immergé. Les pattes et les doigts sont roses. Les deux sexes sont semblables. Le juvénile est plus gris sur le dessus, avec des liserés foncés. Les parties inférieures sont blanches, tachetées de gris. Les pattes et les doigts sont rosâtres. Il a les</p> |                                                                    |                                                                                   |                                                    |

yeux foncés avec un cercle oculaire blanchâtre.

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est sédentaire ou migrateur partiel.
- **Reproduction** : La période de reproduction débute par les parades en fin d'hiver. La femelle dépose 4 à 6 œufs blancs en mars ou avril. L'incubation dure environ 14 à 16 jours, assurée par la femelle. Le mâle s'approche du nid uniquement quand la femelle va se nourrir, et il surveille le site. Mais le mâle la nourrit aussi régulièrement au nid. Les poussins sont nidicoles et sont nourris par les deux parents pendant un mois. Mais les jeunes peuvent quitter le nid avant, à environ 24 à 25 jours après la naissance.
- **Régime alimentaire** : Cet oiseau se nourrit exclusivement d'invertébrés aquatiques. Il lui arrive toutefois de consommer des œufs de poissons, des têtards et des petits poissons.
- **Phénologie** : cette espèce est sédentaire ou migratrice partielle.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance entre 4 et 6 jeunes. Ses capacités de dispersion sont limitées aux cours d'eau rapide et possédant une bonne qualité de l'eau.
- **Longévité**: 8 ans

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid de cet oiseau se trouve à proximité immédiate d'un cours d'eau près de la surface jusqu'à environ 2 mètres de haut dans des cavités (ponts, arbres, vieux murs...).
- Sites d'alimentation : Cette espèce chasse surtout les invertébrés aquatiques. Pour cela il n'hésite pas à plonger et à remonter en plein courant.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans les cours d'eau non gelés ou partiellement gelés en aval de la ZPS. Certaines périodes de l'hiver et lors d'hivers cléments, il est capable de rester dans la ZPS.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Inconnu
- Densité : La densité maximale connue dans le Haut-Dauphiné est de 3 cincles pour 500 mètres linéaires de rivière (Valgaudemar).

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce paléarctique se rencontre en Europe, Asie et au nord-ouest de l'Afrique.
- En France : Sa répartition en France couvre l'ensemble des massifs montagneux présentant même de faibles reliefs.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Ce sont les départements alpins qui supportent les plus grands effectifs de cette espèce.

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue

En France, l'effectif nicheur semble stable depuis 1970.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le recalibrage des torrents
  - Défrichement et aménagement des berges
  - Suppression des ponts anciens
  - Pollution des eaux
  - Dérangements liés aux activités de pleine nature

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau est typique des torrents de moyenne et haute montagne. La plupart des cours d'eau du site lui sont favorables et ce, depuis fort longtemps.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Le Cincle plongeur est régulièrement observé dans la ZPS le long du Guil. Les contacts réalisés en altitude (CRAVE-ECODIR), vers les sources du Guil et dans le vallon de Bouchouse sont plus anecdotiques.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : 10 à 20 couples semblent être présents dans la ZPS.
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Médiocre. Les milieux propices à l'espèce (cours d'eau et ripisylve associée) sont souvent l'objet de travaux dans la ZPS depuis les dernières crues (2000 et 2008).

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt certain pour le site. Sa présence et nidification témoignent d'une relativement bonne qualité des cours d'eau, riches en invertébrés aquatiques.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : Le faible nombre d'aménagements dans les cours d'eau.
- Facteurs défavorables : La récurrence des travaux effectués suite aux crues qui déstructure totalement les cours d'eau.

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE**

**Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien des ripisylves
- le maintien du fonctionnement hydrogéomorphologique naturel des cours d'eau.

**Limiter :**

- le dérangement au nid dû aux activités de pleine nature (pêche, randonnée, observation, chasse photographique)

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de couples nicheurs par longueur linéaire de cours d'eau.

**Principaux acteurs concernés**

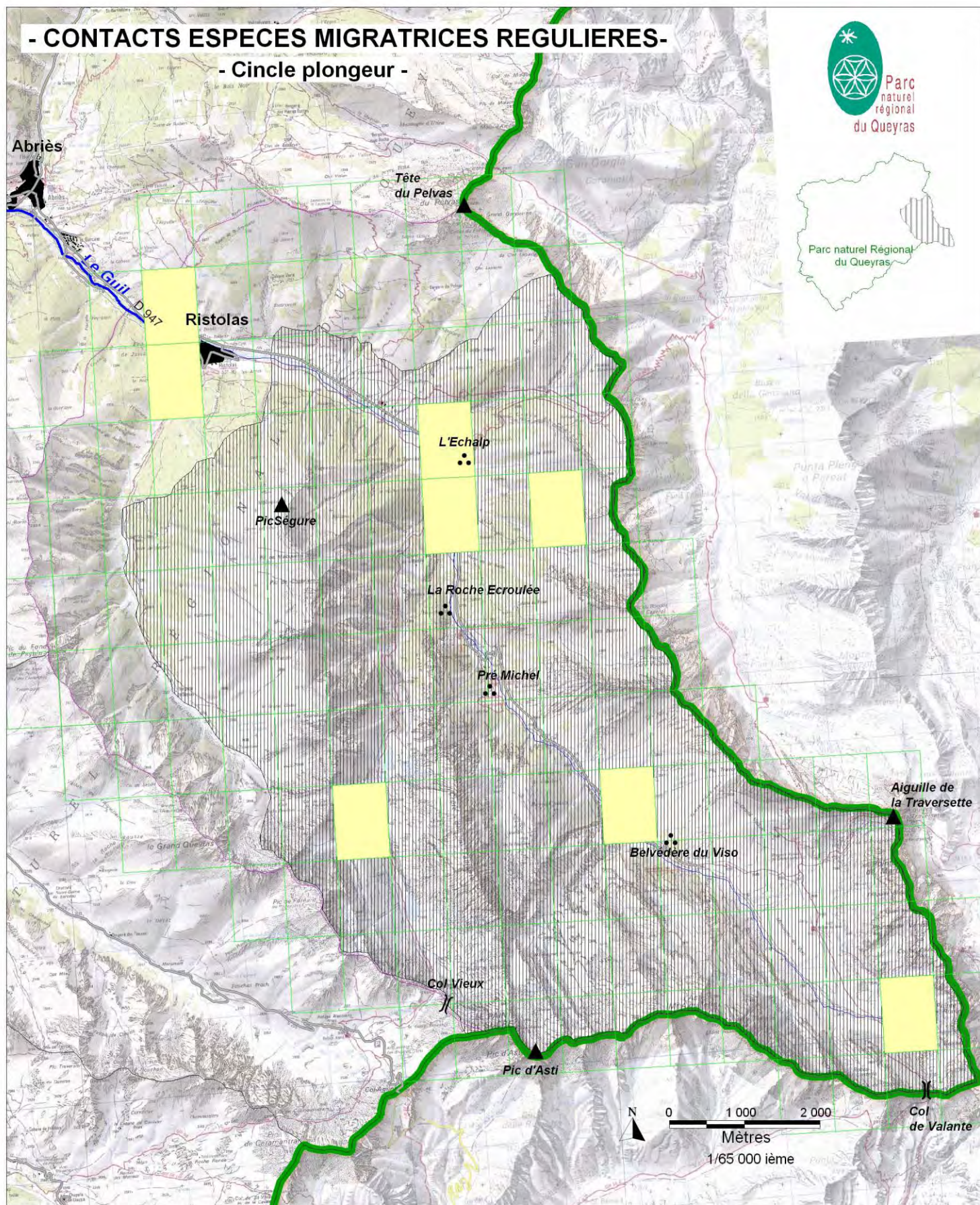
- Praticants des activités de pleine nature (pêche, randonnée, observation, chasse photographique)

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Cincle plongeur -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1985 à 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

Limite de la commune de Ristolas

Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A287                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TURDUS VISCIVORUS<br>GRIVE DRAINE                                 |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Turdidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | MOYEN                                                             |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                   |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                   | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Annexe II partie 2                                                | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 3                                                          | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                 | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                 | Région                  | En augmentation                                    |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | gibier                                                            |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                 |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                 |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                   |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est régulièrement contacté dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, notamment au printemps, dans les prés de fauche, à la fonte des neiges où elle capture des invertébrés au sol. Rien ne permet d'avancer des tendances concernant la fluctuation de ses effectifs. L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence et sa nidification témoignent d'une mosaïque de milieux intéressante pour la ZPS.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                   |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>La Grive draine est le plus grand des turdidés. Cette grosse grive se distingue assez facilement de la grive musicienne par ses parties supérieures (tête, dos et dessus de la queue) plus grises d'autant plus perceptibles que le plumage est usé. Les taches pectorales et ventrales noires sont disposées de manière beaucoup plus anarchique que chez la grive musicienne où elles sont alignées ou disposées en "V". Les couvertures sous-alaires sont d'un blanc brillant, beaucoup plus éclatant que chez la grive litorne. Les plumes à l'extérieur de la queue sont blanc-terne et ordonnées de façon variable. Enfin, les pattes sont jaunâtres. On ne constate pas de dimorphisme sexuel.</p> <p>Les juvéniles ont un plumage guère éloigné de celui des adultes. Cependant le dessus semble plus pâle, plus gris-brun, avec des motifs chamois-crème sur le centre des plumes, en particulier sur le manteau et sur le croupion. L'ensemble des couvertures et les rémiges sont bordées de couleurs claires chamoisées. Les taches des parties inférieures sont</p> |                                                                   |                         |                                                    |

généralement moins développées.

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est un migrateur partiel
- Reproduction : La Grive draine est la grive qui niche le plus tôt. La saison de nidification se déroule de la mi-mars à la fin juillet. La ponte comprend 3 à 5 œufs de couleur variable, bleu clair, bleu verdâtre, chamois-crème ou brun-chamois. La femelle couve seule pendant 12 à 15 jours. Pendant leur séjour au nid qui dure de 14 à 16 jours, les oisillons sont nourris par les deux adultes. Sur l'ensemble de l'aire de distribution, il y a deux nichées par saison, hormis en Sibérie. Le mâle finit de nourrir la première nichée pendant que la femelle couve la seconde.
- Régime alimentaire : Cette espèce se nourrit exclusivement d'invertébrés qu'elle capture à terre. Dès la fin de l'été et en automne, le régime alimentaire est complété par des baies.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une à deux fois par an et donne naissance à 5 jeunes, maximum, par ponte. Certains individus sont erratiques. Les capacités de dispersion sont donc importantes.
- Longévité : Une dizaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid peut être placé jusqu'à 20 mètres au-dessus du sol dans une haie, un buisson ou un arbre, sur la corniche d'un bâtiment, une berge, la façade d'une falaise ou au milieu de rochers. La plupart du travail revient sans doute à la femelle et on ne sait pas exactement quelle est la part de son partenaire
- Sites d'alimentation : Cette espèce apprécie particulièrement les milieux ouverts et semi-ouverts pour se nourrir. Elle y trouve les invertébrés, au sol et les baies sur les buissons qui constituent la base de son régime alimentaire
- Sites d'hivernage : Cette espèce manifeste un certain erratisme en quittant les contrées les plus froides pour se réfugier vers des terres plus accueillantes.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Cette grive est moins ségrégative que le Merle noir ou la musicienne. Ainsi, il arrive de la rencontrer au milieu d'autres turdidés pour rechercher sa nourriture.
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette grive est répandue sur le continent eurasiatique et le nord du continent africain mais est absente de la Scandinavie.
- En France : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques endroits en bordure méditerranéenne.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Cette espèce est présente dans les six départements de la région et y niche. Elle fait, toutefois, quasiment défaut dans les Bouches-du-Rhône, la basse Durance, la vallée du Rhône et les plaines et bois côtiers du Var et des Alpes-Maritimes.

### Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: Inconnue mais en déclin entre 1989 et 2007 (- 33 % programme STOC-EPS)
  - Population de PACA : Inconnue mais en hausse entre 2002 et 2008 (+ 109 % programme STOC-EPS)
- Principales menaces à l'échelon global :
  - Fragmentation des habitats
  - Prélèvements cynégétiques
  - Piégeage aux lècques

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cet oiseau est régulièrement contacté dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil, notamment au printemps, dans les prés de fauche, à la fonte des neiges où elle capture des invertébrés au sol. Rien ne permet d'avancer des tendances concernant la fluctuation de ses effectifs.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Cette espèce s'observe facilement dans les milieux ouverts et semi-ouverts de toute altitude dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil. Sa nidification dans des milieux plus fermés est certaine mais pendant cette période, elle se fait plus discrète. A noter que des observations relevant de grands effectifs sont souvent réalisés à l'automne, lors de la migration postnuptiale et en fin d'hiver dans les prairies de fauche.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : Cette espèce ne semble pas isolée dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce, les zones ouvertes ou semi-ouvertes pour son alimentation, sont très présents dans la ZPS. Les observations de l'espèce au printemps témoignent de l'utilité des prairies de fauche.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence et sa nidification témoignent d'une mosaïque de milieux intéressante pour la ZPS.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

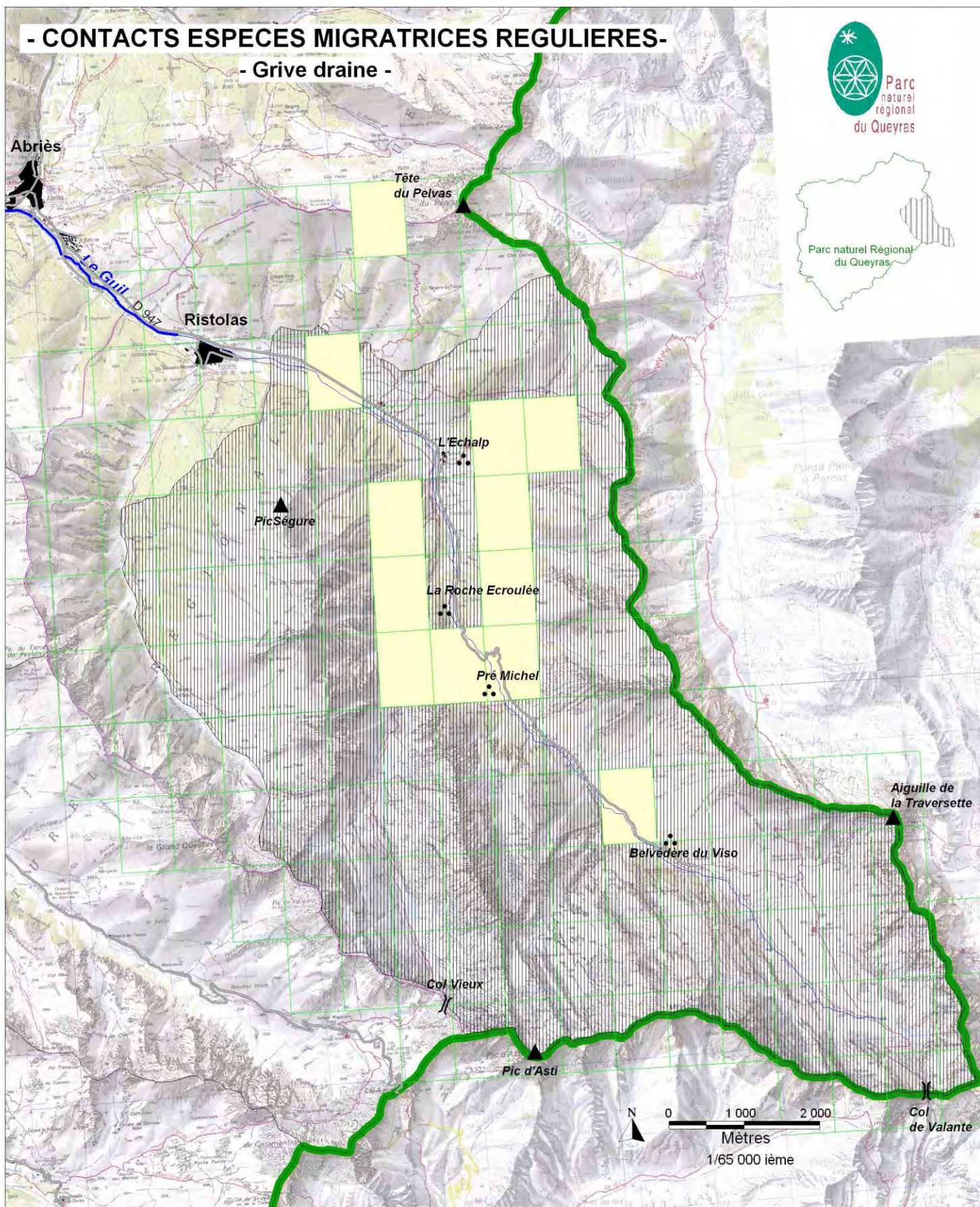
### Facteurs favorables et défavorables

- Facteurs favorables :
  - La mosaïque de milieux présents dans la ZPS liée aux activités agricoles passées
  - La richesse en insectes des prairies de fauche

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La richesse en arbustes des zones de transition</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• La reconversion agricole</li> <li>• La sylviculture</li> </ul> </li> </ul>                                                                     |
| <b>Mesures de protection actuelles</b><br>L'espèce est un gibier au niveau national.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br><b>Favoriser :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts et semi ouverts de l'étage montagnard</li> </ul>                                                                                                                                                                      |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ B1, C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> <li>○ Sylviculteurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                       |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

- Grive draine -



## LEGENDE:

### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1980 et 2008 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

Limite de la commune de Ristolas

Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A232                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | UPUPA EPOPS<br>HUPPE FASCIEE                                       |                         |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Classe des Oiseaux, Ordre des Bucérotiformes, Famille des Upupidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | FAIBLE                                                             |                         |                                                    |
| <div></div> <div>Crédit photographique: Gérard Schmitt, NLD</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                    |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                    |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                    | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -                                                                  | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Annexe 2                                                           | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                  | France                  | -                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                  | Région                  | En déclin                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | PN                                                                 |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                  |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                  |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                    |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est régulièrement contacté au printemps dans le Queyras où, après la fonte des neiges, il capture les invertébrés au sol. Les contacts en période de reproduction sont beaucoup plus rares. Apparemment, la présence de la huppe dans la ZPS en période de reproduction serait due aux fluctuations d'effectifs locaux qui poussent certains individus à nicher dans des zones plus contraignantes.</p> <p>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence et nidification (rare) témoignent d'une mosaïque de milieux intéressante dans la ZPS.</p> |                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                    |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                    |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>La Huppe fasciée est un oiseau aisément reconnaissable au long bec gracile légèrement arqué et une huppe érectile de plumes roussâtres au bout noir. Son dos arlequin est teinté de jaunâtre, sa poitrine est orangée. Son vol hésitant est saccadé et bondissant, ressemblant au vol des papillons.</p>                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                    |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est migrateur
- **Reproduction** : La reproduction débute lors de l'arrivée des premiers migrateurs. Les mâles émettent un chant qui s'apparente à celui de la Chouette de Tengmalm, mais en plein jour. La ponte a lieu d'avril à juin. 5 à 7 œufs gris nuancés de brun clair et pointillés de blanc sont pondus dans une cavité d'arbre ou de mur. L'incubation dure 18 jours environ et est assurée par la femelle seule. Elle est ravitaillée par le mâle. Les poussins s'envolent à 3 ou 4 semaines. Une des caractéristiques de cet oiseau est qu'il n'évacue pas les déjections de ses jeunes. Par conséquent, après l'éclosion, l'accumulation des déjections des poussins répand une odeur nauséabonde, ce qui facilite la découverte du nid par les hommes et, semble-t-il, limite la prédation.
- **Régime alimentaire** : Cette espèce se nourrit exclusivement d'invertébrés qu'elle capture à terre ou sous les écorces au moyen de son long bec arqué.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une à deux fois par an et donne naissance à 7 jeunes au maximum par nichée. Dans la ZPS, il est fort probable qu'elle niche qu'une seule fois par an. Ses capacités de dispersion sont grandes puisque cet oiseau est migrateur mais les adultes semblent fidèles à leur site de reproduction.
- **Longévité** : Une dizaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cet oiseau est cavicole. Il niche dans les anciennes cavités de pics ou les fissures de murs généralement à faible hauteur (moins de trois mètres).
- Sites d'alimentation : Cette espèce apprécie particulièrement les zones de bocages où elle trouve des milieux ouverts pour se nourrir et des cavités pour nicher.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans le continent africain mais quelques individus restent occasionnellement en hiver dans le sud de la France et en Espagne.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : La Huppe fasciée est une espèce paléarctique à large distribution. Elle vit dans divers types de milieux ouverts et semi-ouverts, depuis la savane africaine jusqu'aux paysages bocagers des pays européens.
- En France : Elle se reproduit sur l'ensemble du territoire à l'exception du Nord et du bassin parisien.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cette espèce est encore bien représentée dans les Préalpes de Sisteron, de Digne et dans l'arrière pays des Alpes-Maritimes même si ses effectifs sont en diminution. Sur la zone côtière, elle devient de plus en plus rare.

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: Inconnue mais en hausse depuis 1990 (+ 114 %)
  - Population de PACA : Inconnue mais en hausse depuis 1990 (+ 21 %). 800 à 1000 couples nicheurs étaient présents dans le département du Vaucluse en 1994.

En France, comme en Europe, la Huppe fasciée est en fort déclin, notamment en Europe de l'Ouest depuis les années 1950.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - L'intensification de l'agriculture (destruction du bocage notamment)
  - L'usage des pesticides et insecticides
  - La sécheresse au Sahel

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau est régulièrement contacté au printemps dans le Queyras où, après la fonte des neiges, il capture les invertébrés au sol. Les contacts en période de reproduction sont beaucoup plus rares. Apparemment, la présence de la huppe dans la ZPS en période de reproduction serait due aux fluctuations d'effectifs locaux qui poussent certains individus à nicher dans des zones plus contraignantes.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Il est surprenant qu'une seule observation de Huppe fasciée dans la ZPS nous soit parvenue. Cet oiseau est régulièrement observé dans le Queyras lors de la migration prénuptiale dès le mois d'avril. En outre, ce contact semble avoir été établi en dehors de la ZPS à proximité immédiate de Ristolas.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : Inconnue
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce, les zones ouvertes ou semi-ouvertes pour son alimentation, sont très présents dans la ZPS. Les observations de l'espèce au printemps témoignent de l'utilité des prairies de fauche. Ce sont surtout les conditions climatiques froides qui influencent la présence de l'espèce dans la ZPS pour sa nidification.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa présence et sa nidification (rare) témoignent d'une mosaïque de milieux intéressante pour la ZPS.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

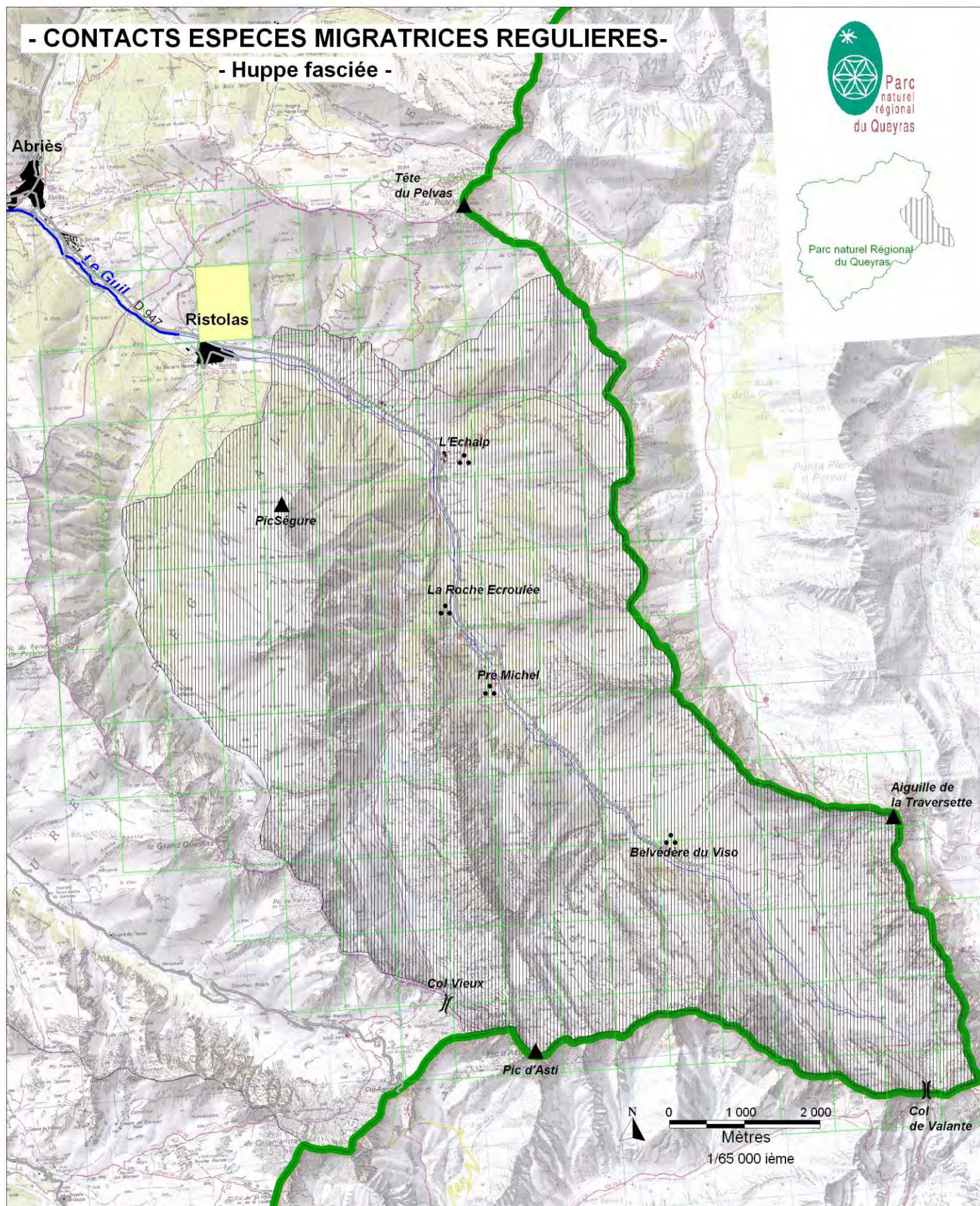
**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables :
  - La mosaïque de milieux présents dans la ZPS liée aux activités agricoles passées
  - La richesse en insectes des prairies de fauche

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La reconversion agricole</li> <li>• L'aléa climatique</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Mesures de protection actuelles</b><br>L'espèce est protégée au niveau national.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br><b>Favoriser :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux ouverts et semi ouverts de l'étage montagnard</li> </ul>                                                                                                                                                                                      |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, B1, B2, B3, C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agriculteurs et éleveurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                       |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Huppe fasciée -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

1991 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A282                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TURDUS TORQUATUS<br>MERLE A PLASTRON                             |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille desTurdidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | FAIBLE                                                           |                         |                                                    |
| <div></div> <div>Crédit photographique: Samuel Michel, NLD</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                  |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                  |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                  |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                  | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Annexe 1                                                         | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 2                                                         | Europe                  | Stable                                             |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Annexe 2                                                         | France                  | A préciser                                         |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | PN                                                               |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                  |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est caractéristique de la lisière des forêts en limite altitudinale. Sa présence dans la ZPS est avérée depuis longtemps.</p> <p>L'espèce présente peu d'intérêt pour le site même si elle est emblématique des montagnes de la Région PACA.</p>                                                                                                                                                                                       |                                                                  |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                  |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>L'identification est aisée. En effet, le plumage du Merle à plastron correspond grossièrement à celui du Merle noir avec une grosse bavette blanche trônant sur la poitrine. Le Merle à plastron n'a pas, par contre, de cercle orbital jaune mais présente des liserés clairs sur les plumes des ailes et du bas-ventre. La femelle a un plumage aux couleurs moins nuancées que le mâle (dominante brune).</p> |                                                                  |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur partiel ou total.
- Reproduction : La femelle du Merle à plastron dépose 2 pontes par an de 4 à 5 œufs qu'elle couvera pendant 2 semaines avec son partenaire.
- Régime alimentaire : Le régime alimentaire du Merle à plastron est assez diversifié et varie suivant la saison : vers de terre, baies, insectes, escargots...
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit deux fois par an et donne naissance à une dizaine de jeune par an. Ses capacités de dispersion sont relativement grandes
- Longévité : Une dizaine d'années

[illegible]

Rouge : reproduction connue dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Dans nos montagnes, ce merle vit généralement dans la végétation arbustive de l'étage subalpin (zone de transition entre les forêts du montagnard et les landes de l'alpin).
- Sites d'alimentation : Cette espèce s'alimente dans les mêmes milieux où elle niche.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne essentiellement en Afrique du Nord.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce paléomontagnarde vit de l'Asie mineur aux Iles Britanniques. Trois sous-espèces sont distinguées.
- En France : La forme *alpestris* est présente principalement dans les massifs montagneux (Vosges, Jura, Massif central, Alpes et Pyrénées)
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Présent uniquement dans les parties alpines des départements alpins et le Vaucluse en période de nidification.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: inférieure à 10 000 couples.
  - Population de PACA : Inconnue

En France, c'est la chasse et le piégeage (méthode des "lecques" ou "tendelles" selon les dialectes locaux) qui est la menace principale pour cette espèce.

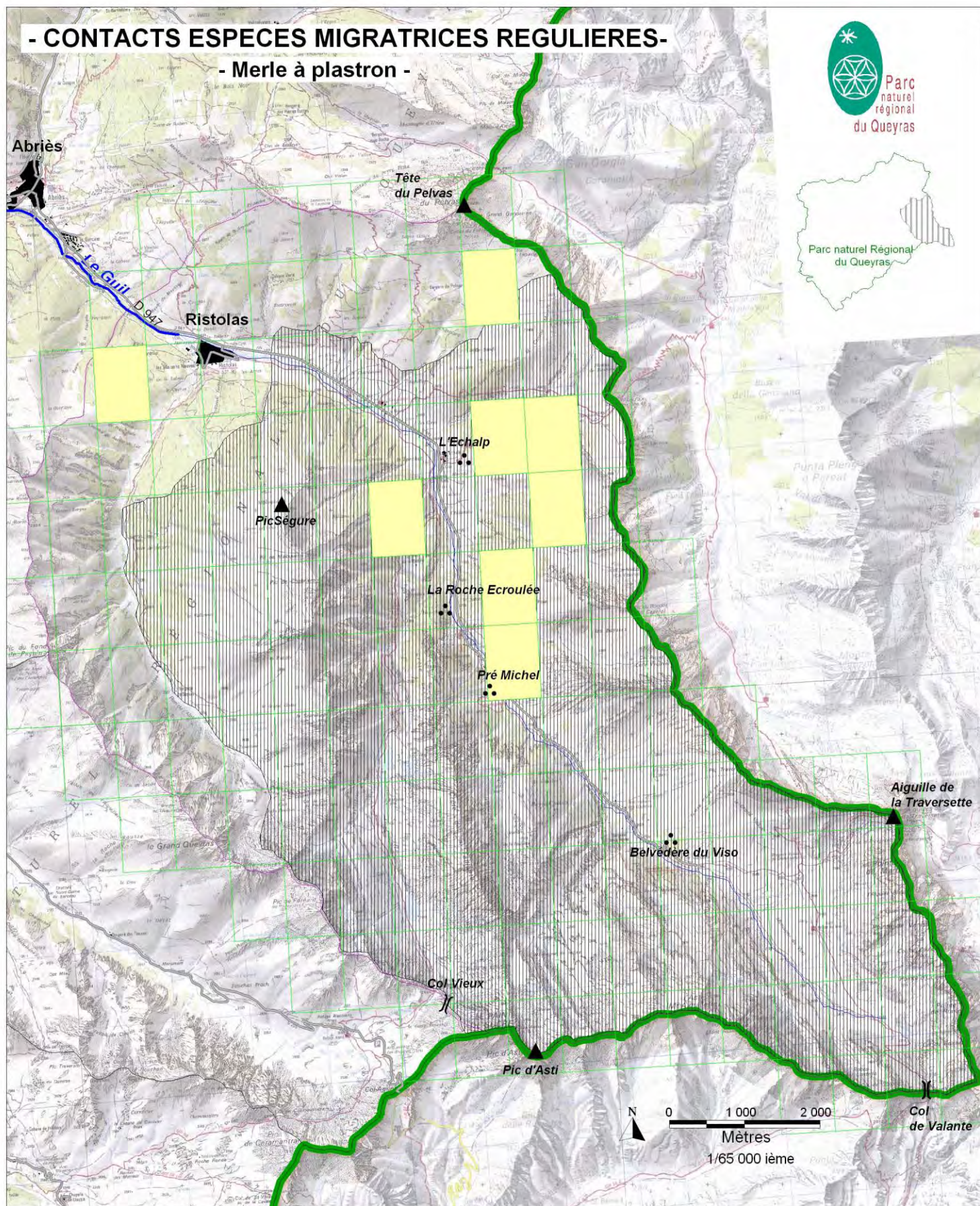
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La chasse
  - Le piégeage

| INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Historique</b><br/>Cet oiseau est caractéristique de la lisière des forêts en limite altitudinale. Sa présence dans la ZPS est avérée depuis longtemps.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Etat actuel de la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Distribution détaillée sur le site</u> : Le Merle à plastron est plus souvent contacté en rive droite du Guil qu'en rive gauche (6/8 des mailles concernées par la présence de l'espèce). Au regard des informations dont on dispose, l'espèce n'a pas été contactée dans le Bois de Ségure.</li> <li>○ <u>Statut</u> : Nicheur certain.</li> <li>○ <u>Effectif</u> : 11 à 50 couples sont présents dans la ZPS.</li> <li>○ <u>Importance relative de la population</u> : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.</li> <li>○ <u>Dynamique de la population</u> : Inconnue</li> <li>○ <u>Isolement</u> : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Bon</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Les habitats propices à l'espèce sont encore largement répartis dans la ZPS et en bon état de conservation.</li> </ul> |
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b><br/>L'espèce présente peu d'intérêt pour le site même si elle est emblématique des montagnes de la Région PACA.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b><br/>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Facteurs favorables et défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : L'étendue des habitats favorables leur état de conservation</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : Le calendrier d'exploitation sylvicole (notamment le martelage) n'est pas toujours compatible avec la période de reproduction de l'espèce</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b><br/>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b></p> <p><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'utilisation de pratiques douces pour le débardage du bois lors des exploitations</li> <li>○ le maintien des arbres à cavités et porteurs de biodiversité (sénescents, morts...)</li> <li>○ la répétition de l'expérimentation de l'exploitation du Bois du Rondet</li> <li>○ la création d'îlots de sénescence</li> </ul> <p><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole dans le seul but de la rentabilité</li> <li>○ l'ouverture de traînes</li> <li>○ l'impact de l'exploitation pour la filière bois-énergie</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'exploitation sylvicole au calendrier de sensibilité de l'espèce (forte sensibilité en mars-avril)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                               |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Mesures de nature contractuelle<ul style="list-style-type: none"><li>➤ C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li></ul></li><li>○ Mesures de nature réglementaire</li><li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li></ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Sylviculteurs</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li></ul>                                                                                                                                                                                                         |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Merle à plastron -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

 Limite de la commune de Ristolas

 Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A358                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | PETRONIA PETRONIA<br>MOINEAU SOULCIE                                |                         |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Passéridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | FORT                                                                |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                     |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                     | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                   | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Annexe 2                                                            | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                   | France                  | En déclin                                          |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                   | Région                  | En déclin                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | PN                                                                  |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                   |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | -                                                                   |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                     |                         |                                                    |
| Cet oiseau est peu connu sur le site mais sa présence doit être assez ancienne.<br>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa nidification témoigne de l'influence méditerranéenne sur le site et de la diversité et la richesse des milieux présents dans la ZPS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                     |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                     |                         |                                                    |
| Ce passériforme est reconnaissable des autres moineaux par la tache jaune présente à sa gorge. Sa taille ne dépasse pas les 14 cm de haut et son envergure 32 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                     |                         |                                                    |
| Caractères biologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                     |                         |                                                    |
| <ul style="list-style-type: none"><li>Migration : Cet oiseau est migrateur partiel</li><li>Reproduction : La période de reproduction débute fin mars par le chant du mâle à proximité du site de nidification. Les pontes peuvent débuter mi-mai mais ont lieu souvent plus tard en montagne. En moyenne, 5 œufs sont déposés par la femelle. Les oisillons restent une vingtaine de jours au nid avant de s'envoler. Une deuxième ponte peut avoir lieu de fin juillet à août.</li><li>Régime alimentaire : cet oiseau est essentiellement granivore. En période de reproduction il complète son menu de beaucoup d'orthoptères.</li><li>Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une à deux fois par an et donne naissance à de nombreux jeunes par nichée. Elle fait preuve d'un certain</li></ul> |                                                                     |                         |                                                    |

erratisme, notamment en période hivernale.

- *Longévité*: Inconnue

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cet oiseau niche dans des cavités qu'il trouve dans les murs d'habitation humaine. En montagne, les pylônes de transport mécaniques sont souvent utilisés. Cet oiseau occupe régulièrement des niochirs. A cette occasion, il n'est pas rare qu'il laisse les mésanges faire la construction du nid avant de les chasser pour y déposer sa ponte.
- Sites d'alimentation : Cette espèce se nourrit principalement dans les milieux ouverts où elle trouve les graines et les orthoptères indispensables à son alimentation.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne rarement dans la ZPS. En revanche, elle redescend régulièrement le long des vallées alpines au grès de l'aléa climatique.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Compte tenu de sa proximité avec les habitations humaines, l'espèce peut être prédatée par le Léro. Les relations qu'elle possède avec d'autres espèces appréciant les niochirs (mésanges surtout) est à noter (voir sites de nidification).
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : cette espèce paléoxérique se rencontre de la péninsule Ibérique et du Maghreb à la Mandchourie.
- En France : Sa répartition est centrée au niveau du bassin méditerranéen.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : L'espèce est nicheuse régulièrement dans le nord de la région PACA.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue

Les effectifs de cette espèce sont en régression importante que ce soit sur le plan national ou régional (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

- Principales menaces à l'échelon global :
  - Perte des sites de nidification
  - Reconversion des pratiques agricoles

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

## Historique

Cet oiseau est peu connu sur le site mais sa présence doit être assez ancienne.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Une seule maille semble concernée par la présence de l'espèce. Elle se situe en dehors du site d'étude à proximité de Ristolas. Etant donné l'intérêt qu'elle porte au bâti ancien, il est fort probable qu'elle soit également présente dans les deux hameaux de la commune (La Monta et L'Echalp).
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : 11 à 15 couples semblent présents dans la ZPS
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Bon
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce pour son alimentation sont encore bien représentés dans la ZPS. En revanche, il faut surveiller les sites de nidifications potentiels (vieux murs et murets, arbres, bâtiments...) afin que leur nombre ne diminue pas à l'avenir.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site. Sa nidification témoigne de l'influence méditerranéenne sur le site et de la diversité et la richesse des milieux présents dans la ZPS.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables :
  - La diversité des milieux ouverts créés par les activités humaines (prés de fauches, clapiers, friches...)
  - La présence persistante du bâti patrimonial
- Facteurs défavorables :
  - La disparition de son habitat
  - La restauration des anciennes maisons qui condamne toutes les cavités

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales extensives);
- le maintien du petit patrimoine bâti local
- la pose de nichoirs intégrés aux nouvelles constructions

**Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- la disparition des cavités dans les bâtiments

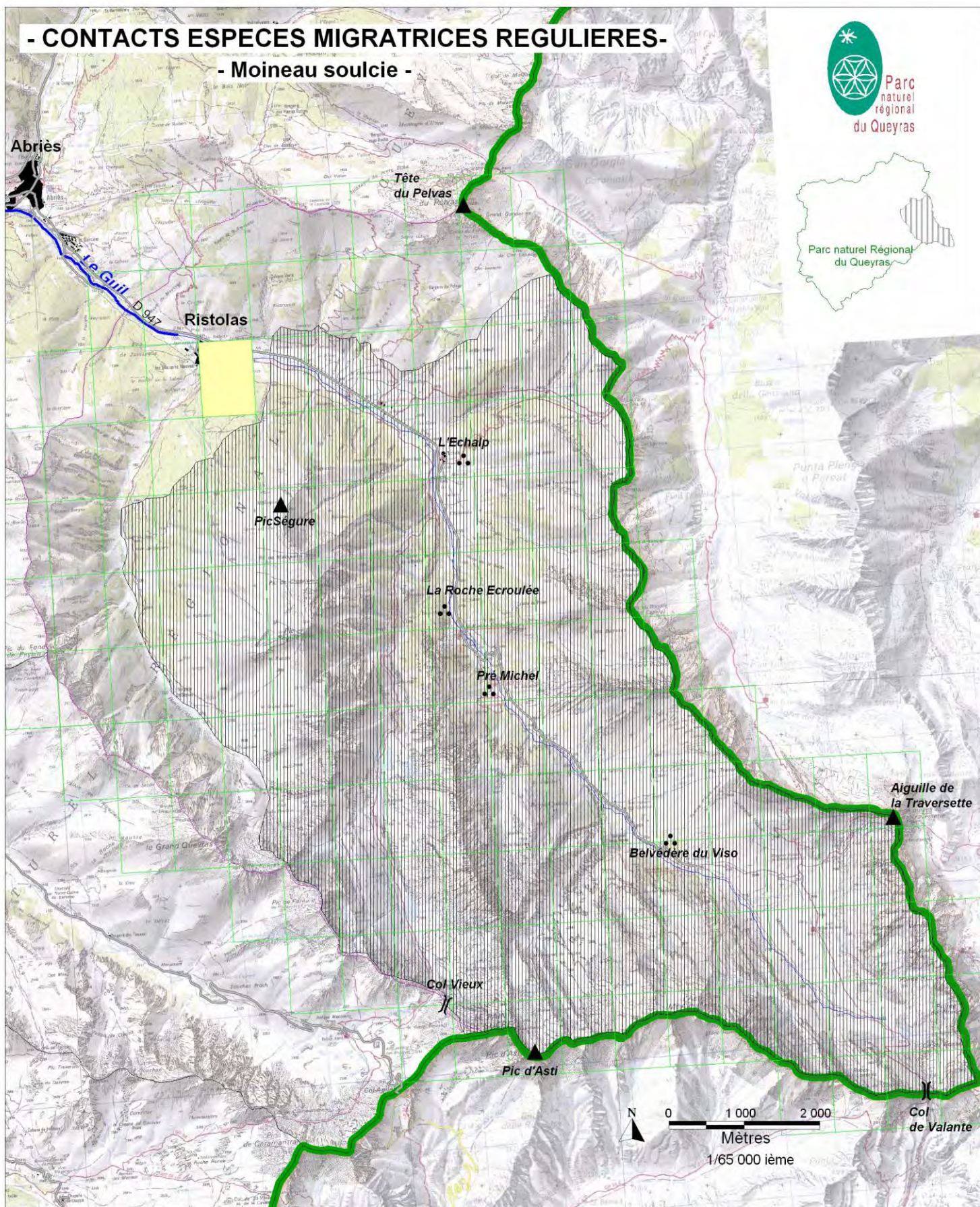
**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

|                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li></ul>                                                                                  |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Agriculteurs et éleveurs</li><li>○ Travailleurs du bâtiment</li></ul>                                                     |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li></ul> |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

- Moineau soulcie -



## LEGENDE:

### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

1991 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019

Limite de la commune de Ristolas

Limite du Parc naturel Régional du Queyras

Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A280                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | MONTICOLA SAXATILIS<br>MONTICOLE DE ROCHE                             |                         |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Muscicapidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | FORT                                                                  |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                       |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                       | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Annexe 1                                                              | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Annexe 2                                                              | Europe                  | En déclin                                          |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Annexe 2                                                              | France                  | A surveiller                                       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                                                     | Région                  | En déclin                                          |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | PN                                                                    |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -                                                                     |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                       |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau est peu connu dans le site mais sa présence, liée à l’agriculture extensive est certainement très ancienne.</p> <p>L’espèce présente un intérêt fort pour le site notamment, puisqu’il vit dans des habitats similaires à ceux utilisés par la Perdrix bartavelle. Sa présence est significative d’une bonne qualité des milieux ouverts et semi-ouverts des étages montagnard à alpin.</p> |                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                       |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L’ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                       |                         |                                                    |
| Le mâle de Monticole de roche est inconfondable : dessus bleu avec un 'mouchoir' blanc sur le dos (entre le manteau et le croupion), ailes brunes avec des liserés chamois, dessous et queue oranges. La queue est relativement courte. La femelle a les caractéristiques suivantes : ailes brunes à liserés chamois, reste du corps brun moucheté et queue orange.                                       |                                                                       |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur.
- Reproduction : La femelle de monticole dépose 1 ponte annuelle de 4 à 5 œufs à la mi-mai. Elle couve seule pendant environ 2 semaines. Sa reproduction est peu connue.
- Régime alimentaire : Cette espèce est insectivore et occasionnellement, elle peut manger des baies. Son menu varie selon les saisons.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Sa reproduction est peu connue.
- Longévité: Inconnue

[illegible]

Rouge : reproduction connue dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Ce passereau niche dans des anfractuosités de rochers et parfois dans des murs de maisons.
- Sites d'alimentation : Ses habitats privilégiés sont : les zones rocheuses ensoleillées (éboulis, secteurs rocailleux, ruines) et les pelouses alpines parsemées de rochers où il trouve les principaux insectes de son alimentation.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne en Afrique au sud du Sahara.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cet oiseau paléoxéro-montagnard est présent de la Chine à l'Afrique du Nord.
- En France : Sa répartition en France couvre le Sud-Est, le sud du Massif central et les Pyrénées.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Le Monticole de roche est présent dans tous les départements de la Région PACA même s'il est plus discret dans les départements du sud.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : 10000-20000 couples nicheurs
  - Population de PACA : Inconnue. Possibilité d'extension de son aire de répartition en basse Provence depuis 1970.

Cette espèce semble en déclin sur l'ensemble de l'Europe même si ses effectifs sont difficiles à estimer.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - La disparition d'habitats favorables

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

## Historique

Cet oiseau est peu connu dans le site mais sa présence, liée à l'agriculture extensive est certainement très ancienne.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Au regard des informations fournies par le CRAVE et ECODIR, cet oiseau affectionne, a priori, les versants chauds en limite de la ZPS au dessus de Ristolas et de La Monta et ce, même à des altitudes assez importantes.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : 6 à 10 couples semblent être présents dans le site.
- Importance relative de la population : L'effectif au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Bon.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un intérêt fort pour le site notamment, puisqu'il vit dans des habitats similaires à ceux utilisés par la Perdrix bartavelle. Sa présence est significative d'une bonne qualité des milieux ouverts et semi-ouverts des étages montagnard à alpin.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables :
  - Les activités agricoles passées (ouverture des milieux, agriculture extensive) contribuent encore aujourd'hui à la présence de cette espèce sur le site.
- Facteurs défavorables :
  - La déprise agricole et la fermeture des milieux
  - Le dérangement en période de nidification (pastoralisme, activités de pleine nature)
  - L'utilisation de vermifuges pour traiter le bétail

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien des milieux ouverts (en conservant les activités agro-pastorales);
- l'étude de l'espèce sur le site.

**Limiter :**

- la fermeture des milieux ;
- le reboisement sur des milieux ouverts ;

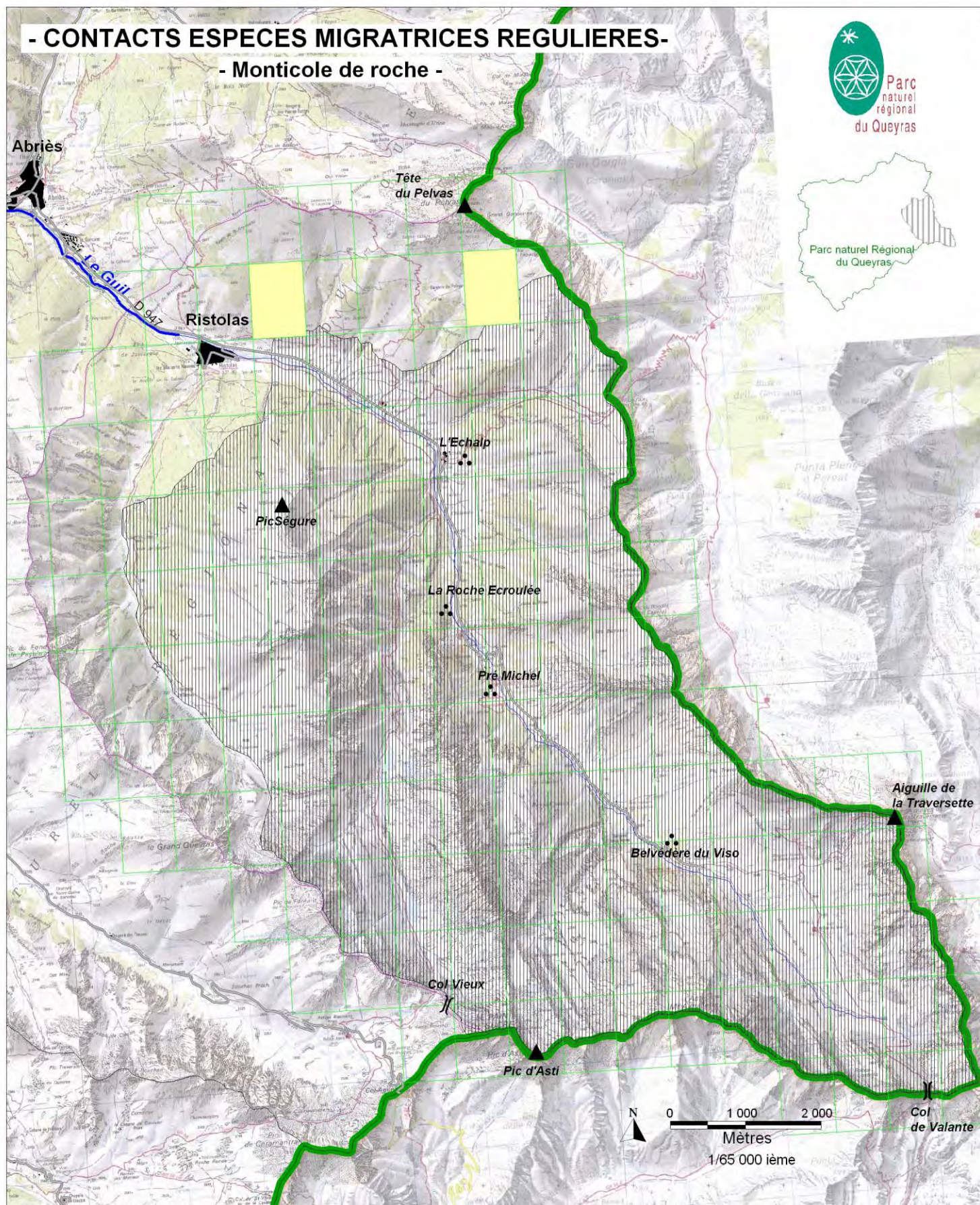
**Adapter :**

- les traitements vermifuges du bétail pour limiter les impacts sur les insectes coprophages;
- les parcours pastoraux en fonction des sensibilités ornithologiques;
- la charge pastorale à la ressource potentielle des alpages et aux enjeux ornithologiques.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Mesures de nature contractuelle<ul style="list-style-type: none"><li>➤ A1, A2, B1, B2, B3, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li></ul></li><li>○ Mesures de nature réglementaire</li><li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li></ul> |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Agriculteurs, éleveurs et bergers</li><li>○ Vétérinaires</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li></ul>                                                                                                                                                                                                                    |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

- Monticole de roche -



## LEGENDE:

### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1991 et 2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR

Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A358                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | MONTIFRAGA NIVEALIS<br>NIVEROLLE ALPINE                             |                         |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Passéridés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | TRES FAIBLE                                                         |                         |                                                    |
| <div></div> <div>Crédit photographique: Samuel Michel, NLD</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                     |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                     |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                     | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | -                                                                   | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Annexe 2                                                            | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                   | France                  | A surveiller                                       |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | -                                                                   | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | PN                                                                  |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                   |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -                                                                   |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                     |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes alpines. Le Queyras et la ZPS de la vallée du Haut-Guil particulièrement ne font pas exception. Toutefois, l'estimation de ses effectifs est loin d'être évidente et ce, même dans des périmètres réduits comme le site d'étude.</p> <p>L'espèce présente un intérêt particulier pour le site puisqu'elle occupe les mêmes habitats que le Lagopède alpin lors de la période de reproduction. Cependant, les menaces directes dont elle peut être l'objet étant méconnues, son enjeu au sein de la ZPS reste inconnu.</p>                                               |                                                                     |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                     |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                     |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>La Niverolle alpine est un oiseau gris, blanc et noir, avec une large tache blanche sur l'aile. La tête est grise et le menton est noir. Les parties dorsales sont brunes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres. Les ailes ont les primaires noires, et les secondaires blanches. La queue est noire en son milieu, blanche sur les côtés, et les plumes intermédiaires ont les pointes noires. Les pattes et les doigts sont noirs. Le bec est fort et conique, changeant de couleur avec la saison : au printemps, il est gris-ardoise, en hiver, il</p> |                                                                     |                         |                                                    |

est tout jaune avec le bout un peu plus foncé. La femelle est presque semblable au mâle, à peine un peu plus terne sur le dos, et un peu moins de noir.

## Caractères biologiques

- Migration : Cet oiseau est migrateur partiel.
- Reproduction : La construction du nid commence vers la mi-mai. La femelle dépose 4 à 5 œufs d'un blanc pur, à la coquille brillante. L'incubation dure environ 18 jours, assurée par les deux parents qui se relaient pour des périodes courtes. Le couple nourrit les petits avec des insectes et des graines de plantes alpines. La famille quitte le nid quand les jeunes ont leur plumage complet.
- Régime alimentaire : La Niverolle alpine se nourrit d'insectes, vers, escargots et de quelques graines.
- Phénologie : cette espèce est migratrice partielle. Elle se déplace selon les conditions météorologiques.
- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une fois par an et niche à des altitudes élevées ce qui peut lui être préjudiciable en cas de printemps et d'été rigoureux.
- Longévité: Inconnue

[illegible]

Rouge : reproduction dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid est construit dans une crevasse, une cavité ou une fente dans une paroi verticale, à grande altitude. C'est une structure assez volumineuse qui occupe souvent toute la cavité où il est situé. Il est fait d'herbes sèches, de mousses et de feuilles, et est garni de plumes et de poils.
- Sites d'alimentation : Cette espèce se nourrit au sol dans les milieux ouverts des étages montagnard à alpin.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne en contrebas de la ZPS, le long de la vallée du Guil, voire de la Durance.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Il apparaît que l'hermine est le principal prédateur de cet oiseau tant des adultes que des jeunes et des œufs.
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Espèce paléomontagnarde, cet oiseau est inféodés aux massifs montagneux les plus élevés d'Europe.
- En France : Sa répartition en France couvre les massifs alpin et pyrénéen.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Ces sont les départements alpins qui sont concernés par la présence de cette espèce.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: de 2000 à 4000 couples
  - Population de PACA : Inconnue

Les fluctuations d'effectifs de cette espèce ne semblent pas être révélatrices d'une menace sur cette espèce. C'est plutôt la disparition de ces habitats par le déclin du pastoralisme qui pourrait lui porter préjudice à long terme.

- Principales menaces à l'échelon global :
  - La disparition de ces habitats (notamment les zones d'hivernages)
  - Le changement climatique global

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

### Historique

Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes alpines. Le Queyras et la ZPS de la vallée du Haut-Guil particulièrement ne font pas exception. Toutefois, l'estimation de ses effectifs est loin d'être évidente et ce, même dans des périmètres réduits comme le site d'étude.

### Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : La Niverolle alpine est régulièrement observée dans la ZPS à des altitudes élevées, au dessus des limites forestières d'après les données fournies par le CRAVE et ECODIR.
- Statut : Nicheur certain.
- Effectif : Une centaine de couples
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique stable en France.
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée, dans sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Excellent.
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Bon à Excellent.

### Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site puisqu'elle occupe les mêmes habitats que le Lagopède alpin lors de la période de reproduction. Cependant, les menaces directes dont elle peut être l'objet étant méconnues, son enjeu au sein de la ZPS reste inconnu.

### Concurrence interspécifique et parasitaire

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

### Facteurs favorables et défavorables

- Facteurs favorables :
  - La superficie potentielle d'habitats favorables à l'espèce
- Facteurs défavorables :
  - Le pastoralisme
  - Les traitements vermifuges du bétail
  - Les aménagements (sentiers de randonnée sauvages)
  - Les modifications climatiques globales

### Mesures de protection actuelles

L'espèce est protégée au niveau national.

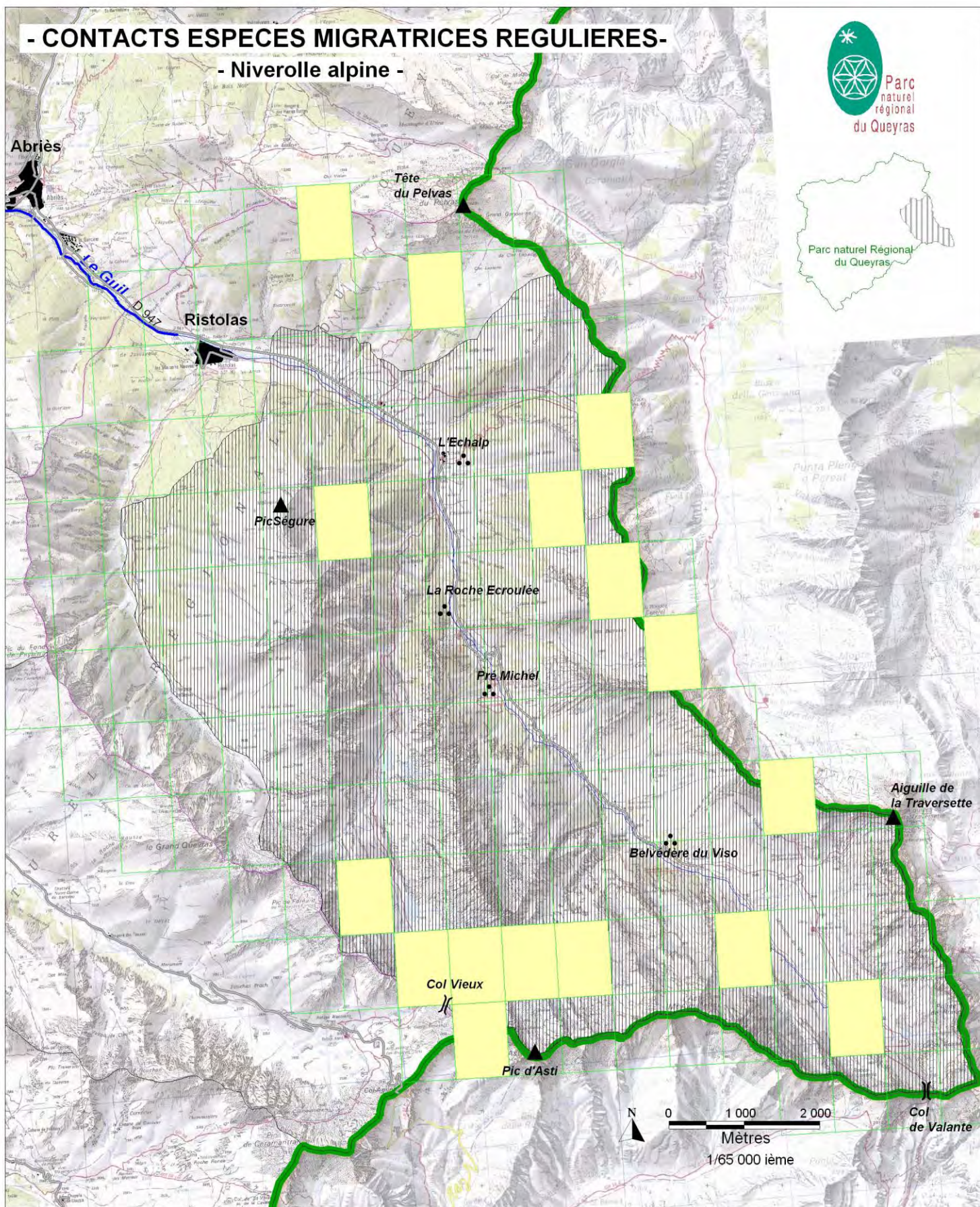
## GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE

### Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce Limiter :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement lors de la période de reproduction (pastoralisme, randonneurs, cueilleurs de génépi...);</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la charge pastorale à la ressource potentielle des alpages et aux enjeux ornithologiques;</li> <li>○ les parcours pastoraux par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce;</li> <li>○ les traitements vermifuges du bétail pour limiter les impacts sur les insectes coprophages.</li> </ul> |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ A1, A2, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                        |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pratiquants des activités de pleine nature (randonneurs à pied, à ski ou à raquettes, cueilleurs de génépi, alpinistes...)</li> <li>○ Agriculteurs, éleveurs, bergers</li> <li>○ Vétérinaires</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>ANNEXES</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages :</u></li> <li>○ <u>Sites internet :</u></li> <li>○ <u>Personnes ressources :</u></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Niverolle alpine -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

 Entre 1980 et 2006 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR

Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A316                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | PHYLOSOPUS TROCHILUS<br>POUILLOT FITIS                                  |                         |                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Phylloscopidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | FAIBLE                                                                  |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                         |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                         |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                         | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                       | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 2                                                                | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                       | France                  | -                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -                                                                       | Région                  | -                                                  |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | PN                                                                      |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                       |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                       |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                         |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         |                         |                                                    |
| Peu de contacts de l'espèce existent dans la ZPS en particulier, et dans le Haut-Dauphiné en général. Seulement 1 à 13 observations sont répertoriées chaque année dans le Haut-Dauphiné.<br>L'espèce présente un intérêt faible pour le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                         |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                         |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                         |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques<br>Le Pouillot fitis est un gracieux petit oiseau de la taille d'une mésange bleue. Le dessus de son corps est olive, le dessous jaune et le seul élément distinctif de son plumage est son sourcil crème (il n'a ni calotte, ni barre alaire). Le plumage des jeunes est plus jaune. Ils ont leur plumage complet au bout de 2 semaines. Confusion possible avec le Pouillot véloce et la plupart des autres pouillots. C'est au chant qu'il est beaucoup plus facile de distinguer cette espèce des autres pouillots. |                                                                         |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est migrateur.
- **Reproduction** : La femelle pond 5 à 7 œufs en moyenne. Les œufs sont blancs légèrement mouchetés de rouge. L'incubation dure 13 jours. Le groupe familial, approvisionné par les 2 parents, reste uni pendant encore 2 semaines. La femelle peut mettre en route une seconde nichée avant que les premiers oisillons n'aient acquis leur indépendance.
- **Régime alimentaire** : Le Pouillot fitis se nourrit d'insectes et d'araignées ramassés sur le feuillage, dans lequel les oiseaux se fauillent, entre les rameaux les plus frêles, ou volent sur de courtes distances pour les capturer. Il peut aussi se nourrir de fruits, notamment en vue du vol migratoire (il peut peser jusqu'à 5 grammes de plus que son poids normal après avoir fait des réserves pour la migration).
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une à deux fois par an et donne naissance à 5 voire 7 jeunes. Elle présente une bonne capacité de dispersion puisqu'elle est migratrice.
- **Longévité**: 7 ans

[illegible]

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le nid est en général bâti sur le sol, souvent dans une dépression légère. Dans le site, il est construit dans les forêts de résineux. C'est une balle peu compacte faite d'herbes, de feuilles et de mousses garnie d'herbes plus fines, de plumes, de mousse et de poils.
- Sites d'alimentation : Cette espèce s'alimente dans les forêts. Dans la ZPS, la ripisylve est un lieu important pour l'alimentation de ce petit oiseau.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne au sud du Sahara.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cet oiseau paléarctique est présent sur une vaste partie de l'Europe hormis les régions méridionales.
- En France: Sa répartition en France est limitée au sud par une ligne joignant la Dordogne aux Savoies. Dans les massifs montagneux, plus au Sud, il peut être localement présent. C'est le cas dans la ZPS de la vallée du Guil.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur: Cette espèce n'est présente que dans les départements alpins.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La perte des habitats favorables à l'espèce

| INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Historique</b><br/>Peu de contacts de l'espèce existent dans la ZPS en particulier, et dans le Haut-Dauphiné en général. Seulement 1 à 13 observations sont répertoriées chaque année dans le Haut-Dauphiné.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Etat actuel de la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Distribution détaillée sur le site</u> : Aucun contact de l'espèce n'a été géoréférencé par le CRAVE et ECODIR dans la ZPS. Dans les années qui viennent, il serait nécessaire qu'un inventaire soit réalisé pour cette espèce.</li> <li>○ <u>Statut</u> : Nicheur certain.</li> <li>○ <u>Effectif</u> : Inconnu</li> <li>○ <u>Importance relative de la population</u> : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.</li> <li>○ <u>Dynamique de la population</u> : Inconnue</li> <li>○ <u>Isolement</u> : Inconnu</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Inconnu</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Les milieux propices à l'espèce (forêts de résineux) sont encore bien présents et de bonne qualité dans la ZPS.</li> </ul> |
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b><br/>L'espèce présente un intérêt faible pour le site.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b><br/>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Facteurs favorables et défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La superficie des forêts de résineux</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : Inconnus</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b><br/>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br/><b>Favoriser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien de la qualité des forêts de résineux</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ C2 à C7, <b>E2</b>, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>Principaux acteurs concernés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sylviculteurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| ANNEXES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

- Personnes ressources :

| A368                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | CARDUELIS FLAMMEA<br>SIZERIN FLAMME                                  |                         |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Fringilidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | TRES FAIBLE                                                          |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                      |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                      |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                      |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                      |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                      | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                    | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Annexe 2                                                             | Europe                  | -                                                  |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -                                                                    | France                  | -                                                  |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -                                                                    | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | PN                                                                   |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                    |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                      |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                      |                         |                                                    |
| Cet oiseau a toujours été présent dans les Alpes. Le Queyras constitue, avec le massif des Ecrins et le massif du Mercantour, un des principaux lieux de présence de cette espèce. L'espèce présente un faible intérêt pour le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                      |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                      |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                      |                         |                                                    |
| Caractères morphologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                      |                         |                                                    |
| Le Sizerin flammé a une calotte rouge très marquée, la poitrine carminée et une tache noire sous le bec. Ce dernier est jaune paille, ce qui le différencie de tous les autres fringilles. Le dessus est gris-brun, le dessous blanchâtre, les flancs et le derrière sont tachetées longitudinalement. Les ailes sont traversées par deux bandes claires. La femelle est plus tachetée et ne possède pas de rouge sur la poitrine excepté certaines femelles plus âgées qui ont quelques plumes colorées sur le jabot. Les petits sont semblables à la femelle, mais ils sont dépourvus de tache rouge sur le front. La sous espèce <i>Carduelis flammea cabaret</i> vivant en Grande-Bretagne et en Europe Centrale est nettement plus sombre et légèrement plus petite que la race type <i>flammea flammea</i> nichant en Scandinavie. Son plumage est plus gris alors que l'espèce nordique arbore une teinte brun chaud. Le mâle a une bavette rose plus foncée. |                                                                      |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- *Migration* : Cet oiseau est migrateur partiel.
- *Reproduction* : A l'ordinaire, plusieurs couples nichent ensemble formant une sorte de colonie. La femelle pond généralement de 4 à 6 oeufs légèrement bleuâtres, avec des taches et des nuages bruns peu nombreux. Elle couve seule avec beaucoup d'assiduité pendant une période variant de 12 à 14 jours. Pendant la couvaison, elle est ravitaillée par le mâle qui l'aide ensuite efficacement à nourrir les petits au nid après l'éclosion pendant 11 à 14 jours. Dans les climats d'Europe Centrale, la plupart des couples nichent deux fois par an, ce qui n'est pas forcément le cas chez le sizerin nordique.
- *Régime alimentaire* : L'alimentation est la même que celle du tarin des aulnes, c'est à dire qu'il se nourrit principalement de graines, de bourgeons des arbres et d'herbes sauvages diverses. Cependant, lors de la période de reproduction, les jeunes sont nourris presque exclusivement d'insectes et le couple d'adultes en fait également une grosse consommation. Les Sizerins flammés viennent sans crainte aux mangeoires où la présence des humains semble les laisser indifférents.
- *Phénologie* : cette espèce est migratrice partielle.
- *Capacités de reproduction et de dispersion* : Cette espèce se reproduit une fois par an. Ses capacités de dispersion sont limitées à la descente dans les basses vallées lors de l'hiver.
- *Longévité* : 8 ans

Rouge : reproduction connue dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Le Sizerin affectionne les aulnaies vertes et les rhodoraies pour nicher. Le nid est toujours bas. Il est tissé de fines brindilles, d'herbes sèches et de mousses. Son creux est garni de crins, de poils et de plumes.
- Sites d'alimentation : Cette espèce se nourrit dans les mêmes habitats que ceux où elle niche mais aussi dans tout type de forêts.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans les basses vallées. La Durance est souvent visitée en hiver.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Espèce holarctique, cet oiseau occupe essentiellement la zone boréale en Scandinavie et en Russie (*Carduelis flammea flammea*).
- En France : Sa répartition en France est composée de deux populations distinctes. Une population de plaine au nord du pays et une population héritée de la dernière période glaciaire dans les Alpes.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Ce sont les départements alpins qui sont concernés par la présence de cette espèce. Quelques observations hivernales ont été signalées dans les plaines de Provence.

**Evolution, état des populations et menaces globales**

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : Inconnue
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La disparition des habitats favorables

**INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE****Historique**

Cet oiseau a toujours été présent dans les Alpes. Le Queyras constitue, avec le massif des Ecrins et le massif du Mercantour, un des principaux lieux de présence de cette espèce.

**Etat actuel de la population**

- Distribution détaillée sur le site : Le Sizerin flammé n'a fait l'objet que de deux observations exploitables dans la ZPS d'après les données du CRAVE et d'ECODIR. Leur analyse est difficile si ce n'est que l'espèce semble liée au fond de vallée où elle trouve les habitats buissonnants qui lui convienne.
- Statut : Inconnu
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : Non significative par rapport à la population à l'échelon national.
- Dynamique de la population : Inconnue
- Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée mais en marge sa pleine aire de répartition.
- Etat de conservation de l'espèce : Inconnu
- Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (aulnaies, rhodoraies, forêts) sont très bien représentés dans la ZPS de la vallée du Haut-Guil.

**Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site**

L'espèce présente un faible intérêt pour le site.

**Concurrence interspécifique et parasitaire**

L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.

**Facteurs favorables et défavorables**

- Facteurs favorables : La grande superficie d'habitats favorables
- Facteurs défavorables : Inconnus

**Mesures de protection actuelles**

L'espèce est protégée au niveau national.

**GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE****Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce****Favoriser :**

- le maintien de la qualité et de la mosaïque des milieux favorables à l'espèce

**Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées**

- Mesures de nature contractuelle
- C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)
- Mesures de nature réglementaire
- Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

**Indicateurs de suivi**

- Nombre de mâles chanteurs au printemps

**Principaux acteurs concernés**

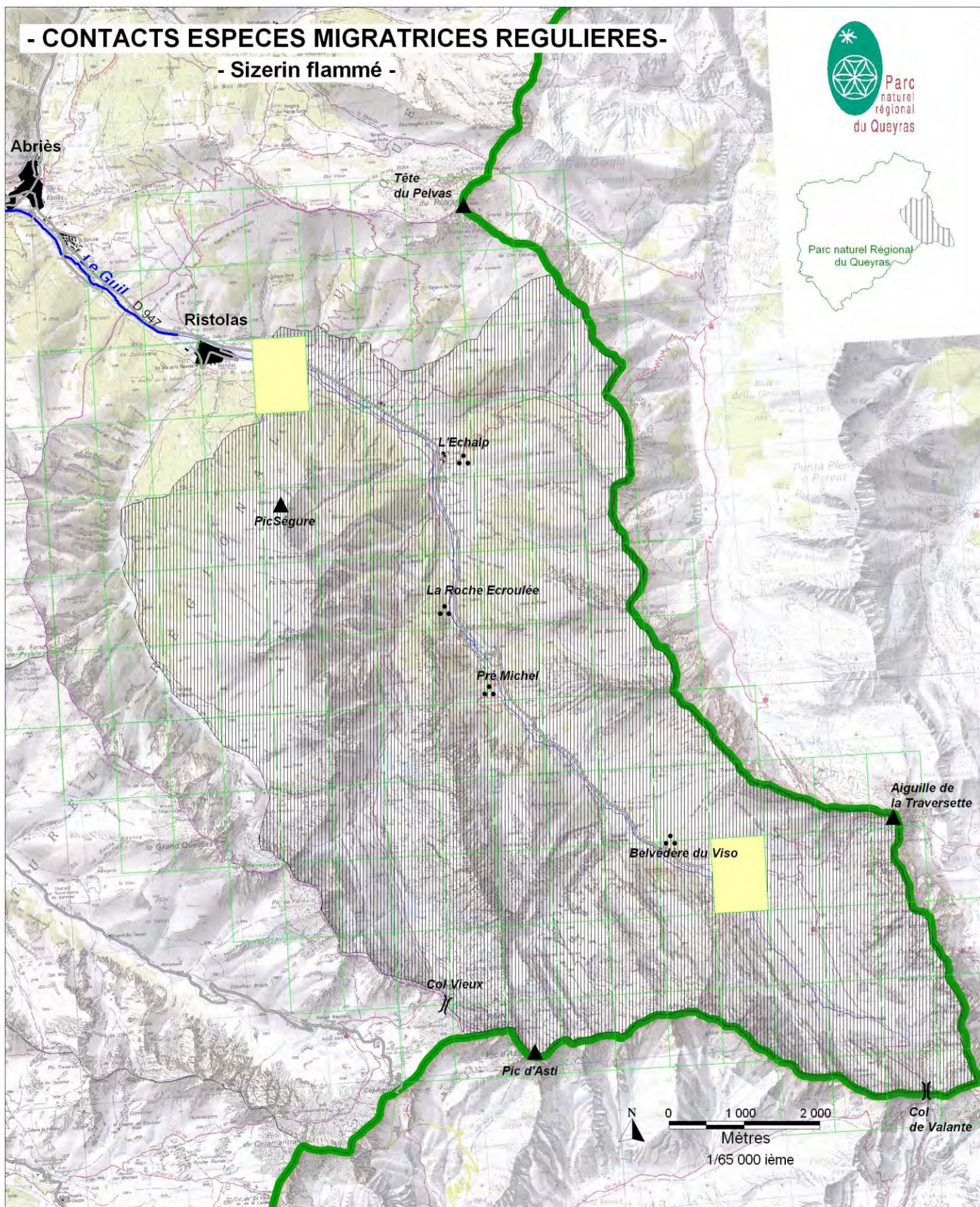
- Sylviculteurs
- Agriculteurs, éleveurs et bergers

**ANNEXES****Bibliographie spécifique et personnes ressources**

- Ouvrages :
- Sites internet :
- Personnes ressources :

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Sizerin flammé -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1983 et 2001 - sans stratégie d'échantillonnage -

*Note:*  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / EODIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A365                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | CARDUELIS SPINUS<br>TARIN DES AULNES                                 |                         |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Fringilidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | FAIBLE                                                               |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                      |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                      |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                      |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                      |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                      | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -                                                                    | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Annexe 2                                                             | Europe                  | Pas menacé                                         |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -                                                                    | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -                                                                    | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | PN                                                                   |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -                                                                    |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                    |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                      |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                      |                         |                                                    |
| Peu connu sur le site, cet oiseau ne paraît pas être nicheur dans la ZPS.<br>L'espèce présente un intérêt faible pour le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                      |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                      |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                      |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b><br>Petit oiseau, assez voisin du chardonneret, au plumage vert-jaune vif. Calotte et menton noirs. Barre alaire, sourcil, croupion et côtés de la queue jaunes. Ventre plus clair qui semble pouvoir être également strié de noir sur fond blanc. L'impression de jaune vif tirant sur le vert est due au mélange de plumes noires discrètes parmi les plumes jaunes majoritaires. La femelle est brun-gris entièrement striée dessous et dessus. Le dessus de la tête est jaune. Poitrine, ventre et sous-caudales sont blancs.                 |                                                                      |                         |                                                    |
| <b>Caractères biologiques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Migration</u> : Cet oiseau est migrateur partiel.</li><li>○ <u>Reproduction</u> : La femelle pond 4 à 6 œufs de couleur bleu pâle tacheté de roux qu'elle couvera seule pendant 12 à 14 jours. Les deux parents se chargent du nourrissage sur une période d'environ 14 jours.</li><li>○ <u>Régime alimentaire</u> : Il se nourrit de graines qu'il trouve dans les aulnes, les bouleaux ou les ormes, mais aussi de graines de chardons et de pissenlits. Les jeunes sont nourris d'insectes.</li></ul> |                                                                      |                         |                                                    |

- Capacités de reproduction et de dispersion : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 6 jeunes au maximum. Cet oiseau reste méconnu.
- Longévité: Une dizaine d'années

Rouge : reproduction.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : Cette espèce niche dans les forêts. Généralement bâti très haut à l'extrémité d'une branche, les parents tressent avec finesse et application un nid en forme de coupe, avec de fins rameaux, herbes sèches, racines, mousses et lichens. Le fond est garni de radicules, crins, plumes et duvet.
- Sites d'alimentation : Cette espèce s'alimente dans les forêts. Les ripisylves jouent un rôle important pour l'alimentation de cet oiseau en hiver surtout.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans des secteurs différents au grès des conditions météorologiques.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....): Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Cette espèce paléarctique niche dans les forêts de conifères de toute l'Europe centrale du nord et de l'est.
- En France : Sa répartition en France couvre les Pyrénées, les Alpes, le Massif central et la Corse.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Seuls les départements alpins sont touchés par la présence de l'espèce.

## Evolution, état des populations et menaces globales

- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française : entre 400 et 1000 couples
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :
  - La destruction des habitats favorables

## INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

## Historique

Peu connu sur le site, cet oiseau ne paraît pas être nicheur dans la ZPS.

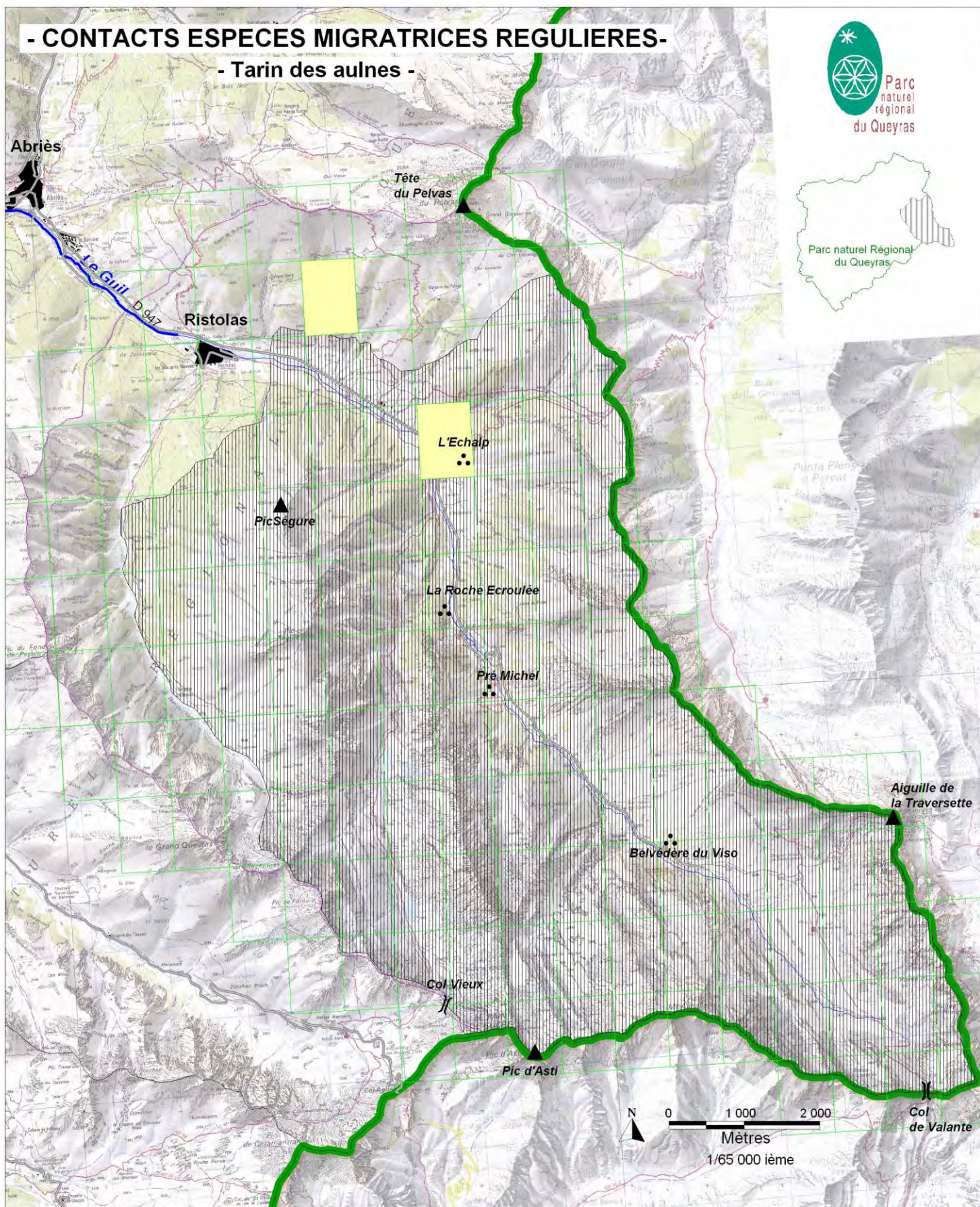
## Etat actuel de la population

- Distribution détaillée sur le site : Il est fort difficile d'analyser les données relatives au Tarin des aulnes fournies par le CRAVE et ECODIR (2 données).
- Statut : Inconnu
- Effectif : Inconnu
- Importance relative de la population : L'effectif présent au sein de la ZPS n'est pas significatif par rapport à la population à l'échelon national.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Dynamique de la population</u> : Inconnue</li> <li>○ <u>Isolement</u> : Inconnu</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Inconnu.</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Les milieux propices à l'espèce sont encore bien représentés dans la ZPS et leur qualité est bonne. Les ripisylves, souvent utilisées en hiver, doivent être surveillées.</li> </ul> |
| <b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b><br>L'espèce présente un intérêt faible pour le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b><br>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Facteurs favorables et défavorables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La superficie d'habitats favorables</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : Inconnus</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Mesures de protection actuelles</b><br>L'espèce est protégée au niveau national.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br><b>Favoriser :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le maintien des milieux favorables à l'espèce (forêts)</li> </ul> <b>Limiter :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid dû aux activités sylvicoles</li> </ul>                                                                                                                            |
| <b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ C2 à C7, E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2 (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                  |
| <b>Indicateurs de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sylviculteurs</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Ouvrages</u> :</li> <li>○ <u>Sites internet</u> :</li> <li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                     |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Tarin des aulnes -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

2005 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / Ecodir  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

| A333                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | TICHODROMA MURARIA<br>TICHODROME ECHELETTE                             |                         |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Taxonomie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Classe des Oiseaux, Ordre des Passériformes, Famille des Tichodromidés |                         |                                                    |
| Enjeu local de conservation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | FORT                                                                   |                         |                                                    |
| <div></div> <div>Crédit photographique: Gérard Schmitt, NLD</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                        |                         |                                                    |
| STATUT COMMUNAUTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                        |                         |                                                    |
| Espèce d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                        |                         |                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                        |                         |                                                    |
| STATUTS DE PROTECTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                        | STATUTS DE CONSERVATION |                                                    |
| Directive Oiseaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -                                                                      | Monde                   | Least Concern (IUCN, 2008) (Préoccupation mineure) |
| Convention de Berne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Annexe 2                                                               | Europe                  | Non défavorable                                    |
| Convention de Bonn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Annexe 2                                                               | France                  | Rare                                               |
| Convention de Washington                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Annexe 2                                                               | Région                  | A surveiller                                       |
| Protection nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | PN                                                                     |                         |                                                    |
| Protection régionale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -                                                                      |                         |                                                    |
| Protection départementale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -                                                                      |                         |                                                    |
| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                        |                         |                                                    |
| <p>Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes du Queyras. L'évolution de ses effectifs n'est pas connue.</p> <p>L'espèce présente un intérêt certain pour le site. Ce magnifique oiseau rupestre est emblématique des montagnes françaises qui constituent le bastion occidental de l'espèce en Europe.</p>                                                                                                                                                        |                                                                        |                         |                                                    |
| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                        |                         |                                                    |
| <b>Caractères morphologiques</b> <p>Seule espèce représentante de sa famille, le Tichodrome échelette ou Tichodrome des murailles (lat. : tichos : murs) est un petit oiseau montagnard aux larges ailes arrondies avec de grandes taches rouge-carmin et de gros points blancs sur le dessous. Le dessus est gris. Son menton, sa gorge et sa poitrine sont noirs en été et blanchâtres en hiver. Long bec fin et légèrement courbe. Queue gris-noir tachetée de blanc.</p> |                                                                        |                         |                                                    |

## Caractères biologiques

- **Migration** : Cet oiseau est migrateur partiel.
- **Reproduction** : La femelle se charge seule, en l'espace de cinq jours, de la construction du nid à l'aide d'herbes sèches, radicelles, mousses et lichens. Le fond du nid sera garni de laine de mouton, poils (souvent de chamois) et plumes. La ponte a lieu en mai, juin, et est suivie d'une couvaison d'environ 20 jours de 3 à 4 œufs blancs parfois à points brun-rouge. Les jeunes seront nourris par les deux parents pendant 3 à 4 semaines.
- **Régime alimentaire** : Son long bec lui permet d'extraire des crevasses toutes sortes d'insectes, araignées et autres invertébrés.
- **Capacités de reproduction et de dispersion** : Cette espèce se reproduit une fois par an et donne naissance à 4 jeunes au maximum. Ses capacités de dispersion sont peu connues.
- **Longévité**: Inconnue

Rouge : reproduction connue dans le Haut-Dauphiné.

## Caractères écologiques

- Sites de nidification : C'est le mâle qui se charge de trouver l'emplacement du nid dans une crevasse ombragée et humide d'une paroi rocheuse. Une fois le travail accompli, il indique l'endroit à la femelle en se livrant à des acrobaties à l'entrée.
- Sites d'alimentation : Cet oiseau rupestre niche et s'alimente dans les parois rocheuses.
- Sites d'hivernage : Cette espèce hiverne dans la ZPS en contrebas de ses quartiers d'été. Dans le Queyras, lors d'hivers rigoureux, presque tous les villages sont occupés par un ou plusieurs Tichodrome échelette. Il trouve sa nourriture dans les murs des habitations ou des monuments religieux.
- Relations interspécifiques (prédateurs, compétiteurs, hôtes, parasites....) : Inconnues
- Densité : Inconnue

## Répartition géographique

- Sur l'ensemble de son aire : Le tichodrome appartient à la catégorie avifaunistique paléomontagnarde. Il est présent dans tous les massifs montagneux d'Europe.
- En France : Il niche dans les massifs alpin et pyrénéen.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Sa répartition en région PACA est centrée sur les départements alpins. Apparemment, il a déjà niché dans les montagnes provençales

## Evolution, état des populations et menaces globales

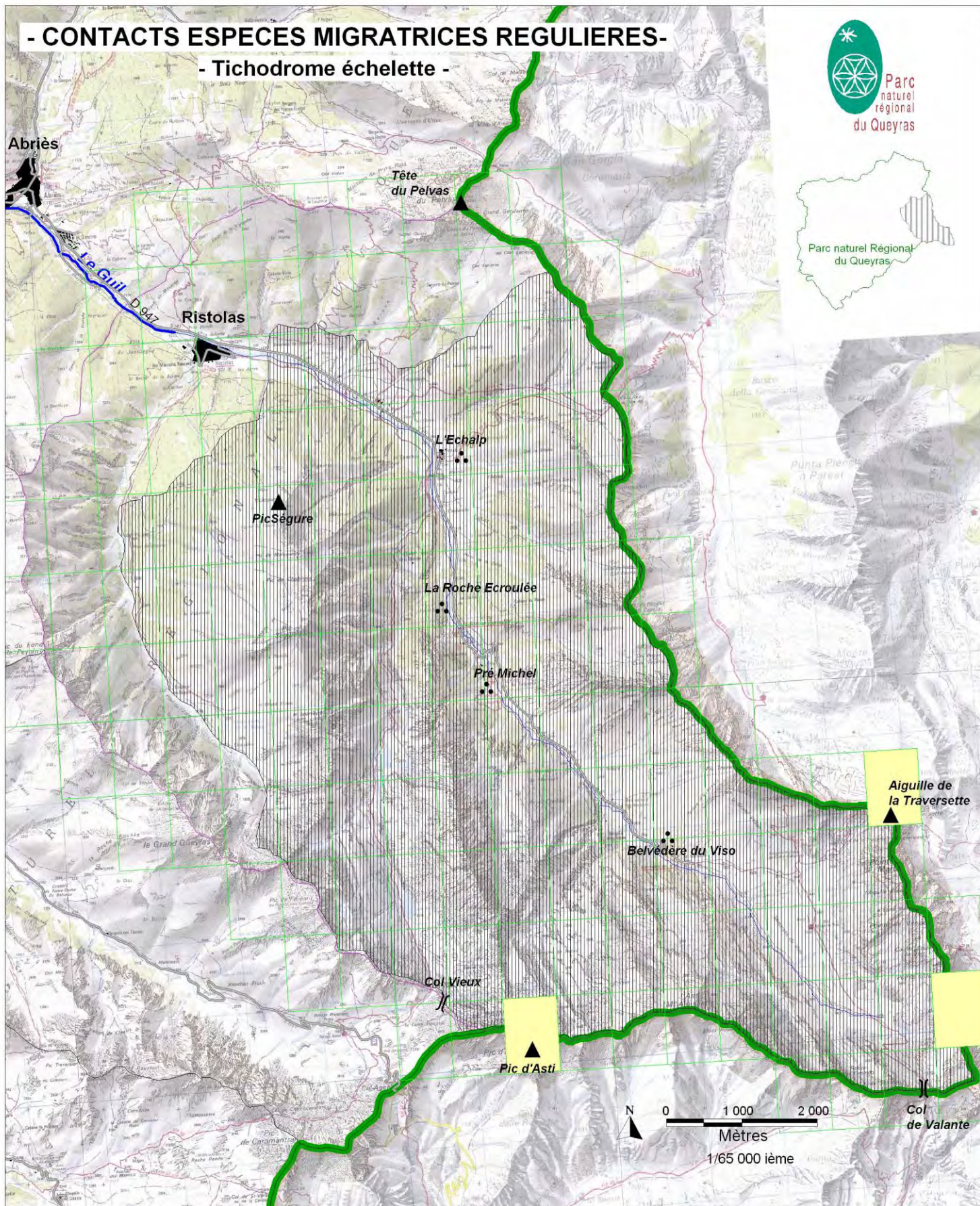
- Evolution et état des populations à l'échelon global :
  - Population française: 2000-2500 couples
  - Population de PACA : Inconnue
- Principales menaces à l'échelon global :
  - Le dérangement en période de reproduction

| INTERET ET CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Historique</b><br/>Cet oiseau a toujours été présent dans les montagnes du Queyras. L'évolution de ses effectifs n'est pas connue.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p><b>Etat actuel de la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Distribution détaillée sur le site</u> : Les contacts de l'espèce ont toujours été établis à des altitudes très élevées d'après les données fournies par le CRAVE et ECODIR. Les observations ont été réalisées le long de la frontière franco-italienne en milieux rocheux (Pic d'Asti, Aiguilles de la Traversette, Pointe de Rome).</li> <li>○ <u>Statut</u> : Nicheur certain.</li> <li>○ <u>Effectif</u> : 11 à 20 couples</li> <li>○ <u>Importance relative de la population</u> : L'effectif présent au sein de la ZPS représente entre 2 et 0,1 % de la population à l'échelon national.</li> <li>○ <u>Dynamique de la population</u> : Inconnue</li> <li>○ <u>Isolement</u> : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée, dans sa pleine aire de répartition.</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Excellent.</li> <li>○ <u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Excellent</li> </ul> |
| <p><b>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</b><br/>L'espèce présente un intérêt certain pour le site. Ce magnifique oiseau rupestre est emblématique des montagnes françaises qui constituent le bastion occidental de l'espèce en Europe.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Concurrence interspécifique et parasitaire</b><br/>L'espèce ne semble pas être confrontée sur le site à des problèmes de concurrence ou de parasitisme.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Facteurs favorables et défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Facteurs favorables</u> : La superficie d'habitats favorables (falaises) pour l'espèce.</li> <li>○ <u>Facteurs défavorables</u> : Peu de facteurs semblent être défavorables à l'espèce dans la ZPS. Il conviendrait quand même d'étudier l'impact du dérangement dû aux activités de pleine nature en période de reproduction (escalade et alpinisme)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Mesures de protection actuelles</b><br/>L'espèce est protégée au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GESTION DE L'ESPECE SUR LE SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce</b><br/><b>Limiter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le dérangement au nid (dans les falaises notamment) dû aux activités de pleine nature (escalade, via ferrata, observation, chasse photographique...)</li> </ul> <p><b>Adapter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les pratiques d'activités de pleine nature par rapport au calendrier des phases critiques pour l'espèce.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesures de nature contractuelle</li> <li>➤ <b>E2, E3, F1, F2, G1, G2, G3, H1, H2</b> (confère tome 2)</li> <li>○ Mesures de nature réglementaire</li> <li>○ Autres (aménagements, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mâles chanteurs au printemps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

|                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Principaux acteurs concernés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Praticants des activités de pleine nature (grimpeurs, alpinistes, photographes naturalistes...)</li></ul>                 |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bibliographie spécifique et personnes ressources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Ouvrages</u> :</li><li>○ <u>Sites internet</u> :</li><li>○ <u>Personnes ressources</u> :</li></ul> |

# - CONTACTS ESPECES MIGRATRICES REGULIERES-

## - Tichodrome échelette -



### LEGENDE:

#### Contacts ou indices de présence (Maille 1 centigrade)

Entre 1991 et 2007 - sans stratégie d'échantillonnage -

Note:  
Cartographie non exhaustive, résultant d'inventaires partiels.  
Certains individus peuvent être également présents  
dans des secteurs non prospectés à ce jour.

#### Périmètres administratifs

Zone de Protection Spéciale - Vallée du Haut-Guil -  
ZPS FR9312019



Limite de la commune de Ristolas



Limite du Parc naturel Régional du Queyras



Sources :  
Fond de référence: Scan25® - © IGN 2000  
- Autorisation n°IGN/PFAR-PACA-002269 /  
Données: CRAVE / ECDIR  
Réalisation :  
SV, Parc naturel Régional du Queyras - 02/2010 -  
\* Copie et reproduction interdite \*

## **BIBLIOGRAPHIE GENERALE**

### ✓ **Ouvrages**

- Ecologie, Développement, Ingénierie, Recherche, 2001. ZICO PAC 19. Vallée du Haut-Guil. Etude préparatoire à la désignation d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS). Rapport final.
- Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés, Parc National des Ecrins, 1999. Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné. Atlas des vertébrés, Tome 2: les oiseaux.
- LPO, 2008. Le cahier de surveillance des rapaces de France.
- Flitti A., Kabouche B., Kayser Y., Oliso G., LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (coordinateur), 2009. Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Delachaux et Niestlé. 544 p.

### ✓ **Personnes ressources**

- Michel Blanchet - Attaché scientifique du Parc naturel régional du Queyras
- Roger Garcin – Chercheur – Bagueur formateur – Collaborateur scientifique du Centre de Recherche pour le Baguage des Populations d'oiseaux – Muséum d'Histoire Naturelle de Paris
- Ariane Bernard-Laurent – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel – Rapporteur scientifique de la ZPS de la vallée du Haut-Guil

### ✓ **Sites Internet**

- [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)

